
SINGAPOUR - Session de travail des dirigeants régionaux et de l'ALAC
Dimanche 8 février 2015 - 09h00 à 17h30
ICANN, Singapour, Singapour

ALAN GREENBERG : Nous avons essayé d'organiser cette réunion de façon à ce qu'il n'y ait pas trop de séances matinales. Il y en a quelques-unes seulement. Comme je vous l'ai dit, ça va être une réunion pleine de défis. Je vous remercie tous d'y participer.

Quelques règles : j'aimerais que l'on commence à l'heure, je vous demande donc d'être ici avant la réunion surtout le matin. Ce n'est pas difficile de venir 10 minutes à l'avance, d'être dans la salle 10 minutes en avant. C'est important. Comme ça on commence à l'heure et on finit à l'heure. Donc je vais vous demander d'être le plus ponctuel possible.

J'ai aussi certaines difficultés à parler quand d'autres gens parlent à côté de moi. Donc si vous avez besoin de parler avec quelqu'un, aller au fond de la salle s'il vous plaît. C'est un problème. C'est quelque chose qui distrait. Moi personnellement, ça me gêne. Soyez brefs quand vous prenez la parole. On a souvent un problème de temps. Essayez d'être bref.

Si vous voulez soutenir ce que quelqu'un vient de dire, dite « je soutiens ce qui vient d'être dit », mais ne répétez pas tout ce que cette personne vient de dire. Si vous trouvez que je me répète, dites-moi. J'essaierai de faire comme tout le monde ; de résumer. C'est un mécanisme qui s'applique à tout le monde.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Certains le font de manière plus agressive, mais si l'on peut arriver à la fin de cette réunion, il y a une session d'une heure sur la participation des ALS et les critères des ALS.

Si quelqu'un a une intervention, c'est une réunion qui dure une heure mais nous avons seulement deux minutes par personne. Donc soyez brefs. En même temps, je veux entendre tout le monde prendre la parole. Je veux que chaque personne prenne la parole et donne son opinion.

Je vous rappelle que selon nos règles de procédures, nous allons faire l'appel à chaque réunion. Si vous ne pouvez pas venir, dites-le nous. Expliquez-nous que vous avez un conflit d'horaire. Ce n'est pas seulement à la première réunion que vous devez assister. Nous allons publier cet appel que nous allons faire, ce contrôle de présence que nous allons faire.

Je crois que c'est tout ce que j'ai à vous dire en ce qui concerne les règles de base. Est-ce qu'il y a des questions générales maintenant ?

Le dernier point sur notre ordre du jour c'est que comme d'habitude, on va vous demander de nous faire un rapport sur les réunions auxquelles vous aurez assisté ; quelques mots, une page, sur les réunions auxquelles vous aurez assisté. C'est important. Vous dites que vous y êtes allés et ça nous permettra de savoir ce que vous avez fait. On ne va pas vous demander de faire une rédaction sur chacune de ces réunions, ça pourrait être utile mais nous n'allons pas vous le demander.



VANDA SCARTEZINI : Je voudrais vous rappeler que la dernière fois, il y a eu un comportement qui n'est pas très positif avec les gens que nous invitons ici. Les gens regardent leurs ordinateurs ; les gens ne regardent pas leur acteur. Donc je vous demanderais s'il vous plaît de faire un peu plus attention, pour une question de courtoisie et de regarder un peu plus la personne qui prend la parole. Ce n'est pas agréable. Et si vous ne voulez pas écouter vraiment ce que dit la personne, peu importe.

ALAN GREENBERG : Vanda, excusez-moi. Je vais vous interrompre. Je ne veux pas non plus de vidéos au milieu de la réunion.

Allez-y. Vanda, allez-y.

VANDA SCARTEZINI : Oui. C'est juste ce que je voulais dire. Les personnes que nous invitons qui viennent nous parler, nous allons essayer de les regarder ou de les écouter.

ALAN GREENBERG : Je sais que certaines personnes utilisent leurs ordinateurs pour prendre des notes ou des choses comme ça. On ne peut pas non plus trop leur en demander. Mais oui. Essayons de nous concentrer sur ce qui se passe dans la réunion. Les réunions sont plus ou moins importantes pour chaque personne en fonction du sujet, donc on les comprend. Léon, vous avez la parole.



LÉON SANCHEZ :

Merci. Je sais que vous l'avez déjà dit, mais je voudrais rappeler à tout le monde qu'il faut donner son nom avant de prendre la parole. Nous avons des participants à distance, nous avons une transcription et des interprètes. Donc c'est important.

ALAN GREENBERG :

Merci, Léon. Vous avez raison. C'est très important. Donc rappelez-moi de le faire, parce que pour moi c'est un problème. Gisella aussi va nous rappeler qu'il faut le faire. Gisella me dit que c'est aussi pour les interprètes. Oui, je le sais.

Est-ce qu'il y a autre chose d'important ? Est-ce que Fadi est déjà là ? Rien à rajouter ?

Excusez-moi. Heidi me dit qu'il y a une action à suivre. Les différentes tâches qui ont été faites par le personnel pour la réunion, pour placer les différentes personnes. Lorsqu'on a des actions à suivre, on essaie d'être méticuleux. Assurez-vous lorsque vous prenez note que vous allez comprendre ensuite lorsque vous allez relire vos notes ce que vous avez écrit. Ce sont des choses qui arrivent.

Ici il est écrit–

Nous allons nous interrompre et demander d'écrire donc correctement ces actions à suivre pour qu'on puisse les comprendre après ; comprendre ce que nous avons écrit.

Notre premier invité est ici. Je le reconnais. C'est Fadi Chehadé. Fadi est le bienvenu.



Je pense que vous n'avez pas besoin d'être présenté ici. Je vais vous donner la parole. Il n'y a rien sur l'ordre du jour de prévue pour sa discussion avec vous, donc je pense que vous allez faire une petite introduction et ensuite, si vous voulez, on donnera la parole publique pour qu'il vous pose des questions.

FADI CHEHADÉ :

Bonjour à tous. C'est un plaisir d'être ici avec vous et de vous voir tous. D'abord, félicitations à Alan puisque c'est sa première réunion d'ICANN qu'il va présider. C'est important pour lui.

Je pense qu'hier je vous ai décrit dans une réunion privée, Alan et Olivier, comme le pape Jean-Paul II et le pape Bénédicte. Chacun avait une description correspondant à un de ces papes. Quelqu'un m'a demandé ce que je pensais d'Alan dans son nouveau rôle et je lui ai dit que je pense que c'est une personne parfaite pour ce travail de suivi d'Olivier Crépin Leblond. Le pape Jean-Paul II est quelqu'un qui a étendu la richesse de l'église et qui a fait un travail étonnant, il a beaucoup voyagé. Et Bénédicte est arrivé après lui qui ne voulait pas quitter le Vatican, qui était tout à fait différent. Il a dit d'accord, maintenant je dois reprendre et cela l'a mené à un autre niveau pour travailler au niveau des racines de tout ce travail.

Et je crois que vous avez fait chaque cas à votre façon un peu de travail comme ces papes. Rien à voir avec vos cheveux blancs surtout. C'était juste une comparaison.



ALAN GREENBERG : Vous êtes arrivés pas loin de ce que je disais, mais pas avec les mêmes critères. Je dirais qu'on allait arriver à un équilibre avec les années.

FADI CHEHADÉ : Bien. En tout cas, félicitations Alan. Je pense que tout le monde, comme moi, est ravi de vous voir tous les deux ici à cette table. C'est la preuve de ce que nous sommes en tant qu'organisation, une organisation qui permet aux gens de participer, de continuer à participer et à être présent.

Donc, nous voilà à la réunion ICANN 52. Je crois que vu le climat qu'il fait ici à Singapour, Marrakech aurait été plus agréable. Mais bon, c'est une discussion pour un autre jour, Aziz. Et on n'y sera, à Marrakech, l'année prochaine. D'ailleurs, je suis en train d'organiser un voyage dans quelques semaines à Rabat. On pourra donc se réunir et avoir la possibilité de visiter ce beau pays avec ces gens qui sont si aimables et si gentils. Je ne sais pas si d'autres gens auraient eu l'amabilité et la même réaction que ces gens. Aziz a été sous une pression terrible. On n'en reparlera un autre jour, Aziz. En tout cas, merci. Merci pour votre attitude. Merci de continuer votre engagement auprès de cette communauté.

Nous sommes en train d'affronter une période difficile au sein de l'ICANN et la participation d'ALAC au sein des discussions sur la façon dont l'ICANN va passer par cette transition est quelque chose de très important. Entre nous, je vous dirais que depuis longtemps, il y a des gens remettent en question la valeur d'ALAC. Et ces gens qui ne sont pas vraiment des unités constitutives, des parties contractantes, je vois vraiment avec cette transition tout ce que vous faites, tout le travail que



vous avez réalisé, la façon dont vous avez abordé les problèmes. Je ne vais pas citer ici tout ce que vous faites, mais votre groupe est profondément engagé envers l'ICANN. Je l'ai dit lors d'un entretien que je viens de faire avec un journaliste. Ce n'est pas que les États-Unis finissent ce contrat avec nous qui nous oblige à travailler. Ce contrat, ce n'est pas ça qui nous rend ce que nous sommes, c'est comment nous allons nous comporter à travers tout ce processus. Et c'est cela dont le monde va se souvenir. C'est ça qui compte.

Je voudrais vous remercier pour cela. Je sais que cela prend beaucoup d'énergie. Je sais que ça demande beaucoup de travail et qu'on laisse de côté certaines choses qu'on voudrait aussi faire. Les arguments que j'utilise lorsque les gens me disent, prenons notre temps, il n'y a pas d'urgence, prenons une année de plus. Je dis OK d'accord, il y a pas le feu. Et je crois que ce contrat s'arrête et il faut faire les choses comme il faut. Mais en même temps, plus on prend de temps pour organiser tout cela, plus tout le reste qui est dans notre programme est en attente et reste en suspens.

Donc Trouvons un équilibre. Essayons de faire notre travail consciencieusement mais sans passer deux ans dessus. Je vais vous donner un exemple, un point important pour vous qui est les sauvegardes et l'engagement d'intérêt public.

On se bat sur ces questions-là. Et pendant ce temps, des contrats sont signés. La machine continuait à fonctionner. On avance. Et je sais que vous en parler avec le GAC aussi. Je crois que c'est important de mettre tout cela en contexte, de continuer à avancer de manière déterminée ;



s'entraîner les pieds pas comme des gens qui pensent qu'ils ont tout le temps de vente. Nous n'avons pas tout le temps devant nous.

Et au niveau politique, une fois que l'on sera rentré dans l'année 2016 avec le processus des élections aux États-Unis, il y aura beaucoup de travail à faire. Ce ne sera pas une bonne période.

Donc nous n'avons pas tout le temps devant nous. Il faut faire notre travail et avancer.

Une chose que je voudrais annoncer ici à Alan et à vous tous. Je viens d'avoir une réunion ce matin et je vais parler de cela dans l'ordre de la session d'ouverture demain. Tout le monde parle de l'ICANN et du gouvernement américain ; que serait l'ICANN sans le gouvernement américain ? On peut avoir confiance en l'ICANN sans le gouvernement américain ? Ils ne nous connaissent pas. Les gens qui font ces commentaires ne nous connaissent pas. Le Wall Street Journal ne sait pas ce que c'est que l'ICANN. Il pense que l'ICANN, c'est le Conseil ou que c'est moi. Ils ne savent pas que ça aussi, c'est l'ICANN.

Mais l'une des choses dont je suis convaincu, c'est que nous devons nous assurer que lorsque nos décisions sont prises de manière équilibrée au niveau du leadership de l'ICANN, au niveau du conseil de l'ICANN, nous devons nous assurer que ces décisions soient prises avec l'opinion des utilisateurs, parce que les gens s'inquiètent. Ils ont peur qu'un gouvernement contrôle l'ICANN, ou qu'un groupe de gouvernements contrôle l'ICANN ou que l'intérêt commercial contrôle l'ICANN ; c'est de ça que les gens ont peur.



Mais comment est-ce qu'ils vont contrôler l'ICANN ? Quel est le point de contrôle ? Et ce point de contrôle, c'est le Conseil d'administration. À la fin de la journée, c'est là que les décisions sont prises et sont approuvées. Par conséquent, il est important que notre Conseil démontre que notre responsabilité n'est pas seulement envers l'État de Californie. Ça l'est, puisque nous sommes une corporation californienne. Si nous sommes corrompus, si nous ne faisons pas bien notre travail, ils peuvent nous dissoudre. Mais nous ne sommes pas seulement une corporation.

Nous avons aussi une communauté avec un système multipartite et cela doit être clair. Notre travail est basé sur l'intérêt de la communauté et l'intérêt du public au niveau mondial.

Donc je vais demander qu'une réunion ait lieu demain soir dans mon bureau, dans ma chambre ou ailleurs avec les leaders de la communauté qui s'intéresse aux problèmes des PIC et des sauvegardes et parlons-en ensemble de cela.

Essayons de nous asseoir et d'avoir une réunion adulte. On ne peut pas continuer à signer des contrats comme si c'était une machine qui continuait à avancer. Il faut savoir ce que cela signifie ; que vous me disiez « Attention à ce qu'il faut faire, attention à qui vous donner des points d'ordre ».

Les registres m'ont dit « On signe des contrats et personne ne nous dit qu'il faut être prudent. Maintenant vous me dites qu'il faut être prudent. Vous changez mon plan commercial, mon plan d'affaires ».



Moi, en tant que président de l'ICANN, je dois écouter les deux côtés. Je dois écouter ce que l'on me dit des deux côtés et faire ce qui correspond à l'intérêt public. Donc on va commencer par en parler et ensuite, on le fera.

Donc je demande à l'ALAC qui a beaucoup de chose à dire en ce sens et je vous en félicite d'ailleurs, de nommer quelques représentants pour revenir à cette réunion demain avec moi. Il y aura des gens de la GNSO, du GAC, des membres du Conseil et mon équipe. On va vous écouter. On va s'asseoir ensemble et vous écouter pour voir ce qui se passe.

Je ne conclurai pas là-dessus sa remercier comme toujours tout ce que vous faites au niveau des ALS, les avis, les conseils que vous nous donnez, les conseils que vous nous avez donnés à travers les recommandations d'ATLAS II. J'ai reçu ici des remarques à travers Rinalia, votre liaison auprès du Conseil. Rinalia a fait du très bon travail. Elle sait comment faire un bon équilibre en tant que représentante d'ALAC et membre du Conseil.

C'est un problème que je voudrais ici indiquer. Quand je suis une liaison entre l'ALAC et le Conseil, qu'est-ce que je représente ? Est-ce que je représente l'ALAC ou le Conseil ? Vous êtes en représentation de l'ALAC, mais vous êtes aussi un membre du Conseil. Donc vous avez des responsabilités en tant que membre du conseil. Mais en même temps, vous et moi, Rinalia, nous nous engageons envers l'intérêt public, l'intérêt du public. Tout cela, c'est notre travail. C'est un bon travail

Vous faites un bon travail bien équilibré. Nous vous en remercions. Et je pense que c'est elle qui m'a parlé des recommandations d'ATLAS II. Donc je veux faire les choses comme il faut. Si on s'assoit ensemble, Alan



quand vous voulez, avec votre équipe, on n'en parlera. Je ne veux pas 500 personnes qui me disent qu'est-ce qu'il faut faire. Si vous êtes d'accord pour me dire que ces telles choses ou telle chose qu'il faut faire, on n'en parle et on les fait.

ALAN GREENBERG : Merci beaucoup, Fadi. Je voudrais faire un petit commentaire sur les recommandations d'ATLAS II.

Nous avons eu des plans à l'époque qui n'ont pas vraiment été suivis à cause des questions sur la transition IANA et de la responsabilité de l'ICANN. Donc tout s'est ralenti un peu. On n'en reparlera de la réunion avec le Conseil. C'est triste, mais ce n'est pas notre première priorité actuellement.

FADI CHEHADÉ : C'est bon. Pas de problème.

ALAN GREENBERG : Je suis très encouragé par la nouvelle que vous venez de nous donner. La façon d'avancer en ce qui concerne les PIC, ça ne va pas être simple. On est un peu dans une situation difficile, mais je suis heureux que nous ayons encore quelques options. Oui nous participerons à cette réunion. Ça nous intéresse. Merci.

Je n'ai rien de particulier sur mon ordre du jour. Donc je vais d'abord vous demander s'il y a des questions que vous voulez nous poser. Je vois déjà qu'il y a des mains qui se lèvent. Vanda, vous demandez la parole, allez-y.



VANDA SCARTEZINI : Bonjour, Fadi. Comment allez-vous ?

Vu ce que nous venons de dire, nous avons une certaine difficulté actuellement pour expliquer certaines choses aux gens, pour leur expliquer ce qui se passe au niveau des nouveaux gTLD. Donc je pense qu'il y a un certain manque de marketing, de pub, en tout cas en Amérique du Sud.

Et même, pour les personnes qui viennent de se porter candidat pour un nouveau gTLD dans une grande entreprise, mais pour ces gens-là, on manque d'informations. Ils m'appellent. Ils me posent des questions. Ils me disent Vanda, quel est mon engagement envers mon client ; qu'est-ce que je fais ici, comment je fais cela, comment est-ce que j'explique cela à mon client.

Donc vraiment, il y a quelque chose qui ne va pas. Je vois qu'on a encore un grand manque d'information au niveau des pays en développement.

INTERVENANT : Partout. Ici, c'est pareil.

VANDA SCARTEZINI : Moi, je ne sais pas. Je vous parle de l'Amérique du Sud qui la région que je connais. Mais en tout cas, je vous dirais qu'on a besoin davantage d'engagement de la part de l'ICANN pour la partie de la communication. Par exemple, au niveau de LACRALO et des membres de LACRALO, ils n'ont pas beaucoup de possibilités pour travailler dans leur pays. Il y a la presse, d'accord. Mais on a besoin davantage de moyens de participer



et d'une aide de la part de l'ICANN, pour nous aider à expliquer les choses à la population. Merci.

FADI CHEHADÉ :

Merci. Laissez-moi réagir à ce que Vanda a dit.

C'est un domaine où nous sommes en train d'essayer de trouver un équilibre. Quel est cet équilibre ? Je dirais que l'ICANN ne peut pas devenir une association commerciale pour les gTLD. Ce n'est pas notre secteur. Ce n'est pas notre travail. Si on est considéré comme une organisation qui vend des gTLD, on va penser pourquoi est-ce qu'on fait cela.

Mais vous avez raison. Il y a un équilibre entre dire qu'on va prendre des demandes de candidature, prendre l'argent et faire notre boulot dans notre coin, ou ne rien expliquer du tout aux consommateurs parce que finalement c'est notre responsabilité d'expliquer aux consommateurs quels sont les bénéfices et quel est l'objectif de tout cela.

Le problème, c'est que nous avons énormément de travail. Il faut mettre ces programmes en place. Et pour des questions pratiques, ce programme fonctionne déjà. 500 nouveaux gTLD ont été placés dans la racine ; c'est une bonne chose. Nous avons la première réunion qui va avoir lieu depuis longtemps avec l'Association de noms de domaine qui s'appelle la DNA. C'est la première fois...

J'étais une des personnes qui à l'origine leur a demandé d'organiser cela. Ça a lieu. Voilà. C'est bien. Maintenant, ils me demandent « est-ce que vous pouvez vous réunir avec nous pour voir comment on peut coordonner ? »



Donc je les ai vus. On s'est rencontré, avec Akram.

Essayons de réfléchir ensemble pour voir si les ALS pourraient être des partenaires qui nous permettraient, non pas de faire de la publicité pour les gTLD, mais faire de la sensibilisation des consommateurs de manière positive, sur la façon dont les gTLD peuvent aider les consommateurs. Vous avez besoin de matériel. Vous avez besoin de matériel en espagnol, en portugais, en français, qui explique les programmes, pourquoi c'est bon pour le public, etc. Donc je vais demander à Sally d'en reparler avec Vanda et de s'occuper de voir comment vous pouvez travailler ensemble. Ce n'est pas urgent. Mais je dirais qu'il faut s'occuper de ce problème.

Est-ce que j'ai bien compris ?

VANDA SCARTEZINI :

Oui. Le problème est la façon dont la population doit recevoir des informations. L'utilisateur doit recevoir des informations sur les nouveaux gTLD. Savoir qu'est-ce que c'est, de quoi il s'agit, quels sont les avantages de ces nouveaux gTLD. Est-ce que je dois penser que c'est bon ou est-ce que je dois en avoir peur.

ALAN GREENBERG :

Merci. Nous avons huit minutes et quelques et nous avons cinq orateurs sont dans la queue. Donc 10 minutes, comme ça on aura la réponse de Fadi. Soyez brefs.

Evan, vous avez la parole.



EVAN LEIBOVITCH :

Oui. Evan Leibovitch de NARALO. Bonjour, Fadi.

J'aimerais rebondir là-dessus sur cette question ; l'Association de noms de domaine et les problèmes que cela pourrait poser, se distancer par rapport à eux comme vous l'avez dit Fadi.

Lorsque vous avez fait l'entretien avec les médias, vous avez parlé des noms de domaine qui sont un peu en doublon et maximiser le nombre de noms de domaine ne sert à rien. Il y a eu des réticences d'ailleurs à ce niveau. On avait l'impression que l'ICANN se mordait un peu elle-même.

Et donc, il y avait cette question de distance qui se posait. Être perçu comme étant dans le cadre de l'intérêt public. Comment allez-vous vous distancer de cette association pour le public. C'est la question que j'aimerais vous poser.

Et vous savez qu'à l'ALAC, on y a réfléchi depuis longtemps. On a eu un acte de désespoir un peu pour attirer l'attention sur ce problème.

Moi je crois qu'on en parle depuis longtemps. On a eu du mal à attirer votre attention. Donc c'est un processus important. Je crois qu'on l'a un petit peu trop oublié. Vraiment, on a dû lancer un appel au secours pour obtenir votre attention.

FADI CHEHADÉ :

Eh bien, moi je vois qu'il faut appeler Cassia. Cassia peut toujours attirer mon attention. S'il y a des choses qui vous préoccupent beaucoup, vous avez des processus de communauté. N'hésitez pas à passer par Cassia, à



passer par Akram, pour attirer mon attention sur quelque chose qui vous frustre, qui ne vous convient pas.

Si vraiment, comme vous semblez le dire, c'était un petit peu un acte de désespoir, vous devez absolument être en mesure de communiquer avec moi. Bien entendu, j'ai des milliers de choses que je dois gérer et je dois prioriser tout cela. C'est évident. Mais c'est mon travail. C'est mon travail.

Si en tant que communauté, vous n'êtes pas satisfaits, envoyez-moi une lettre forte, un signal fort. Contacter le Conseil d'administration et je réagirais.

Mais Evan, je ne crois pas que ça devrait arriver au dernier moment.

EVAN LEIBOVITCH :

Oui. Il y a eu des réunions de l'ALAC auxquelles vous étiez présents avec le Conseil d'administration. On nous a fait un peu la leçon lorsqu'on a parlé de cela.

FADI CHEHADÉ :

Je suis conscient du problème, Evan. J'ai assisté, en effet, à certaines réunions et je n'étais pas fier de cela. Je n'étais pas d'accord avec ce qui s'est passé, avec ce qui a été dit. Maintenant, nous sommes concentrés là-dessus. Et personnellement, je peux vous dire que l'année dernière nous avons travaillé énormément sur la gouvernance de l'Internet. J'espère maintenant être beaucoup plus à même de prêter attention à ces problèmes.



Ce n'est pas une réponse simple. Il y a beaucoup de pression de toutes les parties. Vous savez, j'ai reçu des lettres étonnantes parce que j'avais fait un commentaire de 10 secondes en Suisse. Il y a des personnes qui sont extrêmement mécontentes de ce que j'ai dit.

Moi je pense que ce commentaire reflète en effet ce que je pense, ce que beaucoup d'entre nous pensent, ce qui inquiète beaucoup les utilisateurs de l'Internet. Donc je dois être franc. Et je continuerai à dire ce que je pense.

ALAN GREENBERG : Il vous reste combien de temps ? Il vous reste 4 ou 5 minutes. Il y a cinq personnes qui doivent poser des questions.

FADI CHEHADÉ : Donc je vais prendre des notes. J'aimerais écouter ses cinq personnes.

ALAN GREENBERG : 30 secondes chacun. Siva, vous avez la parole.

SIVASUBRAMANIAN : Je suis Sivasubramanian d'ISOC India [inaudible] ALS. Ce n'est pas une question personnelle.

Vous avez essayé de faire des changements et des modifications, beaucoup d'améliorations, je pense. Vous avez changé l'ordre de certains points.



Nous avons beaucoup de personnes qui sont représentées ici. Et il me semble qu'il y a certaines résistances. Vous nous avez parlé de pression également. Est-ce qu'il y a eu des moments où vous avez été sous pression pour faire quelque chose que vous ne vouliez pas faire ? Est-ce qu'on vous a un peu forcé la main ?

Ce sera ma question.

ALAN GREENBERG : Merci. Tijani, vous avez la parole.

TIJANI BEN JEMAA : Oui, je serais très court. Je suis d'accord avec ce qu'a dit Vanda également. Ce n'est pas notre travail, vous avez dit cela Fadi. Moi je pense que c'est notre travail.

ALAN GREENBERG : Merci beaucoup Tijani. Alberto ?

ALBERTO SOTO : Je m'appelle Alberto Soto et j'ai uniquement 30 secondes. Après ce qu'a dit Vanda. Nous avons travaillé Rodrigo de la Parra également. Et donc à LACRALO, nous avons travaillé avec cette personne depuis l'année dernière, depuis la dernière réunion.

Nous allons couvrir avec des webinaires ce sujet pour toute la région, cette question des noms de domaine. La première semaine de mars se tiendra une réunion avec les autres RALO pour que nous puissions participer à ces réunions d'information multipartites dans notre



écosystème pour communiquer dans notre région et disséminer ces informations. Voilà, 30 secondes.

ALAN GREENBERG : Merci beaucoup. Fatima, vous avez la parole.

FATIMA CAMBRONERO : Merci beaucoup. Fatima au micro. Fadi, je suis sûr que vous avez vu les différentes discussions et l'initiative NETmundial. Et je sais que vous n'avez pas le temps de répondre à tout cela. Mais je crois qu'il ne faut pas oublier l'initiative NETmundial. Et si vous faites une consultation au sujet de la communauté de l'ICANN, au sujet de l'initiative NETmundial, c'est la question que j'aimerais vous poser.

ALAN GREENBERG : Et enfin, Olivier.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Alan. Pour revenir un peu sur le plan stratégique et opérationnel, il y a un élément essentiel sur l'intérêt public. En même temps, il me semble dans ce plan stratégique, qu'il y a la Division des noms de domaines globaux. Et « ce marché qui doit être robuste, qui doit être stable et auquel on doit pouvoir faire confiance ».

Vous avez parlé d'un marché robuste, stable et ainsi de suite. Est-ce que c'est un endroit où les registres et les bureaux d'enregistrement bien ensemble et s'assurer que ces affaires, ce commerce des noms de domaine soit robuste et solide, est-ce plutôt du côté des bureaux



d'enregistrement, des utilisateurs, je n'ai pas bien compris ce que vous vouliez dire.

Donc en ce qui concerne l'engagement des intérêts publics, on nous a dit et répété qu'il y avait des contrats qui avaient été signés avec les registres. Et il y avait des changements de contrats qui se passaient. Et l'ICANN était un petit peu timide par rapport aux modifications contractuelles et ce par rapport à l'intérêt public

Donc c'était les questions que je voulais vous poser.

FADI CHEHADÉ :

Oui. Je vais repartir en arrière. Je vais répondre en premier à Olivier. Il n'est jamais trop tard pour bien faire. Si on s'était dit « signons les contrats », ce n'était pas une bonne chose. Nous sommes des leaders. Nous pouvons parler clairement de ce que nous voulons faire. Donc pour répondre à la première partie de votre question, m'assurer que ce secteur industriel soit stable, soit robuste et que notre secteur soit basé dans des valeurs d'intérêt public. Lorsqu'on regarde ce secteur, on doit avoir un secteur sérieux qui communique ce qu'il fait et qui est vraiment ancré dans cet aspect sérieux.

Il n'est pas trop tard pour bien faire. Et je crois qu'on peut améliorer encore la situation. Donc je ne veux pas vraiment me concentrer sur les processus. Je veux faire ce qui convient. Je veux agir. Donc je crois qu'on doit lancer le processus. Ça ne doit pas se faire du jour au lendemain ; je ne crois pas que vous vouliez faire cela. Vous voulez vraiment que ça soit un marché sérieux, un marché stable, un marché solide.



Ça veut dire que je ne suis pas là pour qu'une personne fasse des milliers de dollars. Ce n'est pas ça qui me concerne. Ce qui me concerne, c'est que lorsque les clients viennent, les utilisateurs viennent, les interactions avec ces entités commerciales soient bonnes, solides, sérieuses et stables. Il faut qu'il y ait une conformité solide. Il faut qu'il y ait une communication sur ce qu'ils peuvent faire, ne pas faire. Et en effet, l'intérêt public compte beaucoup. On a beaucoup de travail à faire parce que ce secteur est en train d'exploser. Ça n'a pas encore véritablement commencé. Ce secteur va commencer. Il y a quelques millions de personnes déjà enregistrées, mais ça va vraiment exploser.

Et lorsque ça va exploser, l'ICANN doit être prête, doit être là. Et on doit nous faire confiance. C'est un secteur qui doit être solide. Fatima, nous avons l'initiative NETmundial qui se poursuit en tant qu'entité indépendante. Et le président du Costa Rica va avoir une réunion de conseil, une réunion inaugurale de NETmundial au Costa Rica le 31 mars.

Nous devons nous engager dans NETmundial, la communauté de l'ICANN doit s'engager dans ces activités NETmundial. S'il y a un groupe à l'ICANN qui peut faire et suivre de très près NETmundial, les problèmes de NETmundial, soulevés par NETmundial, plus que d'autres groupes c'est vous. C'est ce groupe. Toutes les questions que vous analysez, les problèmes de sécurité, le droit à la vie privée, les droits de l'homme, le cyber terrorisme, qui sont gérés par NETmundial, qui sont analysés par NETmundial.

C'est très important. L'ambassadeur de NETmundial est ici présent, Wolfgang Kleinwächter, vous le connaissez tous. Rencontrez-le en tant



que communauté. Moi je dois maintenant plus me concentrer sur mon travail de l'ICANN. J'ai fait mon travail. Maintenant nous avons un espace. NETmundial est un excellent espace qui avance et qui travaille. Et je vous conseille de travailler avec cet espace et dans cet espace.

M. Soto, très heureux de vous revoir. Je suis content que vous soyez restés avec nous depuis si longtemps. J'étais très touché par vos commentaires la première fois que je vous ai rencontré. Je suis très heureux de voir que vous continuez à travailler avec M. de la Parra pour mieux servir et desservir les communautés dans votre région. Votre contribution est absolument appréciée par moi-même et tous nos collègues.

Tijani, nous avons trouvé l'équilibre. Ce n'est pas facile de trouver cet équilibre. On a besoin pour cela de travailler ensemble, de travailler en commun. Ce n'est pas moi. C'est nous tous qui comptons. Je suis moi-même engagé à trouver cet équilibre.

Siva, on m'a parfois demandé en effet est-ce que j'ai dû reculer parfois. Je vais vous raconter une petite anecdote. Peut-être que vous l'avez déjà entendue. Lorsque j'avais 18 ans, on m'a mis dans un camion pour partir de la guerre qui ravageait le Liban. Et j'étais dans la ville de Damas. J'ai pris un vol de Damas et j'ai été immigrant aux États-Unis. Mon père m'a mis dans le camion. Il ne connaissait pas le conducteur du camion. Il a arrêté le camion dans la rue. Il a dit prenez cet enfant et sauvez-le. Je suis parti à Damas. J'avais 17 ans et demi. Et mon père m'a dit « Garde des principes près de toi. Observe des principes et garde des valeurs. Tu connais les valeurs. Tu as déjà des valeurs. Tu as déjà des principes forts ; il faut que tu les gardes, que tu les respectes ».



C'est mon premier travail où ces principes sont extrêmement importants. J'ai déjà été PDG d'entreprise, mais je n'ai jamais eu des moments où, en effet, j'ai compris que je devais faire des choses qui parfois n'étaient pas en accord avec mes principes. J'ai des principes personnels. J'étais engagement personnel envers moi-même et envers la collectivité. Et je ne fais pas de compromis.

Je suis prêt à faire des compromis. Et parfois on me critique pour cela. Je suis quelqu'un de flexible. Je suis prêt à accepter les erreurs, à avancer, mais mes principes jamais. Je ne renie jamais mes principes. Et je crois qu'ainsi j'ai renforcé l'ICANN.

Ce n'est pas seulement mon engagement envers ma famille, mais mon engagement envers vous tous parce qu'en effet, les décisions que je dois prendre sont très difficiles. Elles deviennent de plus en plus difficiles au quotidien, hélas, parce que la pression sur l'ICANN est énorme. Donc je fais de mon mieux. Ce n'est jamais facile mais je ne renie pas mes principes. Et si jamais vous me voyez renier mes principes, dites-le moi.

Je vous souhaite une excellente semaine de travail.

ALAN GREENBERG :

Merci beaucoup, Fadi.

Nous allons maintenant avoir une discussion avec l'équipe responsable de la participation des parties prenantes mondiales, la GSE. Donc je sais qu'il y a beaucoup de changement dans la réunion.



YU-CHUANG KUEK :

C'est Kuek. Je ne sais pas si vous êtes contents, vous auriez préféré Sally et Tarek ? Mais vous allez devoir m'écouter à la place.

Donc tout d'abord, avant que je ne rentre dans les détails dans les problèmes substantiels, j'aimerais vous souhaiter la bienvenue. Bienvenue à Singapour. On avait l'intention de se trouver dans une autre région du monde et toutes les régions du monde devaient être couvertes. Nous avons eu certains problèmes comme vous le savez. Nous allons avoir un showcase APRALO où nous allons voir la diversité de la région Asie-Pacifique.

Mais on doit parler de beaucoup de points importants lors de cette réunion de Singapour. Il y a des problèmes graves qui se posent que l'on doit véritablement analyser. Et si l'équipe peut faire quelque chose pour vous, n'hésitez pas à nous contacter parce qu'on peut vous prêter main forte. Donc voilà ce que je voulais vous dire.

Je sais qu'il y a beaucoup d'autres points à régler. Il y a deux questions qui nous ont été envoyées à distance. Et je suggérerais que nos structurions ainsi le temps imparti, parler de ces questions, ensuite débattre un petit peu. Dépassons un petit peu donc ces simples points. Vous avez peut-être des questions pour moi et mes collègues.

La première question était la suivante. Tarek et Sally vont nous rejoindre ; ils sont dans une autre réunion et Tarek sera bien placé pour répondre aux questions. Mais on va commencer par la question 1.

Quelles sont les possibilités qui existent pour la participation des parties prenantes mondiales— Ah, voici Tara qui fait son entrée dans la salle. Donc je lui passerai très rapidement la parole. En ce qui concerne la



communauté at Large, comment est-ce qu'elle peut travailler plus étroitement avec les autres communautés. Je crois que c'est une question qui m'interpelle beaucoup. Beaucoup des membres ici de la communauté Asie-Pacifique, vous me connaissez peut-être déjà, savez Calvin Wong qui est dans une autre salle puisque nous devons nous répartir un peu. Mais je me rappelle de la réunion ICANN 50.

Nous avons essayé de travailler avec APRALO trouver la meilleure manière d'avoir une approche concentrée pour mieux travailler avec nos ressources, donc travailler pour nos communautés.

On a commencé ce travail à Londres. On s'est concentré sur les synergies dans chaque région. Comment est-ce qu'on peut travailler avec l'ALAC, dans mon cas Asie-Pacifique, à Singapour, nous avons un réseau à partir de Singapour qui est dans toute la région, qui est effectué. À Los Angeles, on s'était retrouvé et on était en mesure de déterminer les priorités clés et ce que l'on pouvait délivrer pour mieux travailler ensemble. Donc il y a certaines actions, certaines mesures que nous pouvons prendre pour que nous engagions véritablement les ressources nécessaires, pour qu'il y ait un suivi également qui existe.

On avait trois projets spécifiques. La localisation linguistique pour la région Asie-Pacifique ; vous savez que nous sommes une communauté d'une grande diversité linguistique. Lorsqu'on regarde simplement l'Inde, il y a 22 langues officielles en Inde et il y a beaucoup d'autres langues parlées. Donc ça c'était une des priorités que nous avons identifiées. Nous utilisons les langues des Nations Unies mais ça ne suffit pas. Le développement des capacités, qu'est-ce que cela signifie précisément pour l'ALAC ? Pour l'Asie-Pacifique, nous avons beaucoup



de chance. Nous avons [John Piccard] qui voyage beaucoup dans la région et qui conduit des formations pour limiter les attaques sur le DDoS, sur le DNSSEC. Je crois que les résultats de son travail sont très concrets. Après des formations DNSSEC en Indonésie et une formation [INAUDIBLE], nous avons vu des résultats. Les ccTLD ont été déployés le DNSSEC et je crois qu'en effet ces résultats sont très concrets grâce à ces formations qui sont prodiguées dans la région.

Donc pour l'ALAC, qu'est-ce que nous allons faire ensemble ? Troisième point, poursuivre notre travail de prise de conscience et de promotion, une nouvelle fois, des synergies que nous pouvons trouver. J'aimerais vous indiquer que nous avons tenu de bons résultats. Nous avons des attentes. Nous ne pouvons pas résoudre tous les problèmes du jour au lendemain, évidemment. Mais en ce qui concerne la localisation linguistique avec nos nouveaux amis de l'ISOC Delhi, oui vous êtes là, nous avons traduit les matériaux de base, les documents de base de l'ICANN en hindi. [Inaudible] à travailler sur la traduction et la localisation en bengali également, la langue de Bangladesh. Cela nous permet de travailler à Bangladesh. Et vous savez que c'est le septième pays du monde en ce qui concerne la taille de la population et il n'avait jamais rien eu dans leur langue, le bengali. Et c'est un pays très peuplé.

Donc on identifie des synergies qui arrivent donc de l'APRALO, de l'ALAC et grâce à cette trousse à outils de localisation linguistique, on est en mesure de travailler par exemple avec KISA en Corée. On a utilisé donc ces ressources de l'ALAC. Et ça a encore même dépassé tout cela. Nous avons à Jakarta la possibilité de faire des traductions dans une autre langue asiatique. Je crois qu'on peut donc rajouter du contenu au niveau de la localisation linguistique.



Cette initiative a été lancée en Asie-Pacifique mais ne doit pas être limitée à cette région. Il faut travailler en ce sens dans d'autres régions du monde. . Pour le développement des capacités, nous avons et travailler étroitement avec APRALO. Nous allons avoir une réunion avec des Webinaire qui vont être conçus dans la région. Et je sais que je n'ai pas beaucoup de temps, je vous ai dit un peu plus de détails que prévu mais en ce qui concerne les activités de promotion, nous avons le programme CROPP. Et vous savez, on peut mieux coordonner nos objectifs. On peut mieux travailler ensemble.

Et je crois que Satish et Maureen, dans notre région, pour faire. Il nous représente dans d'autres réunions sur Internet qui se déroule dans la région. Donc dans la région Asie-Pacifique, je ne sais pas s'il y a certains de mes collègues dans d'autres régions qui voudraient dire quelque. Sinon je vais passer la parole à Tarek qui va nous parler des gouvernements et de la participation des gouvernements.

RODRIGO DE LA PARRA : Bonjour à tous. Je vais donc parler en espagnol puisque nous avons des interprètes. Donc je vous remercie de mettre vos casques parce que je vais m'exprimer en langue espagnole.

Bonjour. Je m'appelle Rodrigo de la Parra. Je suis très heureux d'être ici en votre présence. Je vois que vous avez d'excellentes interactions avec le leadership régional. Et ce qui se passe avec cette réunion qui existe depuis des années, nous sommes maintenant en mesure d'avoir des initiatives beaucoup plus concrètes avec une participation de personnes de LACRALO, de ma région. Nous avons parlé du leadership de Fatima. Nous avons parlé de l'approche de communication.



Lundi nous allons avoir une présentation intéressante au niveau de l'ICANN dans diverses communautés. Donc je vous conseille de venir à cette réunion dans cette salle lundi. Ça sera une réunion LACRALO. Nous sommes très fiers de cela. Donc comme il a été dit auparavant, nous avons des projets conjoints. Nous avons des initiatives de LACRALO comme des Webinaires. Nous nous concentrons à différents niveaux. Et avec Vanda, Vanda est à la tête des stratégies dans la région LAC space. Ça marche bien. Ça connaît beaucoup de succès. On avance donc.

Donc je crois que ce programme CROPP est tout à fait satisfaisant, cette initiative globale. Et nous travaillons avec beaucoup de personnes de LACRALO. Nous avons un plan stratégique. Nous avons donc des synergies fortes et des efforts conjoints ; ce ne sont pas des doublons. Ça ne redouble pas. Ce n'est pas la même chose. Mais on est très complémentaire.

Ce plan stratégique nous est très utile. Donc nous avons une plateforme solide, je pense. Il y a de plus en plus de personnes qui nous ont rejointes. Nous avons ces Webinaire qui sont très utiles pour LACRALO. Nous aimons travailler avec ces Webinaire. Nous avons des séances précises qui montrent bien à quel point nous sommes en mesure d'effectuer des rapports pour les communautés, pour les différentes communautés. Donc c'est extrêmement intéressant, ces séances. On avance ces progrès.

Et nous avons également des questions au sujet d'une meilleure promotion possible avec la GSE et ça c'est pour l'avenir. Qu'est-ce qu'on peut faire de plus dans la région par rapport à ce qui fonctionne déjà.

Donc c'est tout ce que j'aimerais dire.



ALAN GREENBERG : Merci beaucoup, M. de la Parra. Tarek, nous allons vous passer la parole.

Je crois que la question était la suivante. Donnez-nous un aperçu, s'il vous plaît, de la situation selon vous. Comment les interactions se déroulent-elles avec les gouvernements, les rapports avec les gouvernements, principalement dans les pays en développement.

TAREK KAMEL : Bonjour à tous. Merci, Alan, de m'avoir invité. Je suis ravi d'être ici avec vous et de vous parler un peu de notre rôle. C'est un rôle qui évolue. Notre participation avec les gouvernements a aussi évolué.

La structure à travers laquelle on participe au sein de l'ICANN est le GAC. Il y a 10 ans, nous avions dix membres. Aujourd'hui, nous avons plus de 148. Certains ne sont pas tous actifs. Certains sont seulement des observateurs. Mais cela montre l'intérêt des gouvernements à participer à l'ICANN et à jouer un rôle de plus en plus important pour contribuer à donner leurs conseils, leurs avis au Conseil.

Cela est dû à l'évolution du programme des nouveaux gTLD, qui a vraiment créé un certain intérêt sur ce que fait l'icône dans les pays en développement et a motivé beaucoup de gouvernements de ces pays à participer aux processus de prise de décision au sein de l'ICANN pendant ces dernières années. À une époque, il s'agissait seulement d'une opération technique qui n'intéressait pas les participants. Aujourd'hui ce n'est plus le cas.

Avant de parler de notre participation et de nos programmes dans ce domaine et que nous coordonnons avec— on a aussi dit qu'on voit que le scénario de la gouvernance Internet change. Et que cela affecte l'ICANN de manière spécifique. Outre ce que j'ai déjà dit en ce qui concerne l'augmentation de la participation du GAC, vous voyez beaucoup de travail en ce qui concerne la cyber sécurité. Ce sont des problèmes qui existent dans le monde développé et dans le monde en voie de développement. C'est le problème clé des gouvernements, le premier problème des gouvernements actuellement.

La question pour nous tous au niveau de la communauté est pour la participation au niveau des gouvernements. C'était notre problème. Comment aider l'ICANN en ce sens. L'ICANN assez propre responsabilité en ce sens mais au-delà de la sécurité du DNS et du système du DNS, du DNSSEC, ce que nous faisons, les ateliers qui existent au niveau régional qui travaillent dans ce domaine et dans le domaine des nouveaux gTLD. Mais ça ne satisfait pas tous les gouvernements, parce que notamment dans le monde en voie de développement, on veut jouer un rôle de plus en plus important au sein de l'ICANN. Et le leadership de l'ICANN est en train de nous laisser jouer un rôle plus important dans ce domaine.

Les gouvernements cherchent des solutions simples. Dans le monde développé c'est un peu plus différent. Il y a plus de sensibilisation, plus de connaissance, mais le problème existe.

Autre observation que nous avons faite, c'est qu'il y a un changement au niveau de la gouvernance, de la prise de décision des gouvernements individuels aux régions. Pourquoi ? Parce que l'agenda devient de plus en plus compliqué. La gouvernance de l'Internet, At-Large et dans son



ensemble l'ICANN aussi devient de plus en plus compliqué. Et à cause du manque de ressources, beaucoup de gouvernements se reposent sur ce que font leurs voisins. « Voyons ce que nos voisins font, ils peuvent nous aider peut-être qu'ils ont une solution. » Sinon, voyons les voisins des voisins. Ce qui fait qu'on finit par travailler au niveau de conseils régionaux, que ce soit pour régler les problèmes de politique internationale ou des problèmes techniques. Cela se fait au niveau de l'Union Européenne, de l'union africaine, en Asie dans différentes organisations ; donc on voit un changement vraiment clair au niveau de la prise de décision qui se fait au niveau régional.

C'est une opportunité, mais c'est aussi une menace pour notre participation. Parce que ce processus de prise de décision se fait à l'extérieur du GAC à un niveau différent.

Nous avons une troisième observation que nous avons constatée. Au sein des gouvernements, un changement de la prise de décision dans les agences techniques, des ministères techniques, pour inclure les ministères des affaires étrangères et les ministères de la sécurité. Et les problèmes de l'ICANN commencent à être gérés par les premiers ministres. Donc on voit qu'il y a beaucoup de pression au niveau de la participation des gouvernements à mesure que l'on avance dans notre participation. Il faut en tenir compte.

Mais ce n'est pas toujours une question de responsabilité et de pression. Il y a aussi des opportunités, de bonnes occasions de participer. On voit par exemple 2 milliards d'utilisateurs nouveaux dans les pays de l'OCDE, dans les pays en voie de développement. On voit qu'on a de plus en plus de monde qui va rentrer dans l'Internet dans le



monde du Sud et de l'Est. Toutes les parties prenantes, pas seulement les gouvernements, ont commencé à jouer un rôle sur la gouvernance de l'Internet dans le futur, sur l'ICANN, ce qui est normal.

Peut-être que l'ALAC peut nous aider ici à jouer un rôle important.

On voit aussi beaucoup de diversification au niveau de la gestion des problèmes de l'Internet. Depuis une dizaine d'années, Alan, Olivier, tous mes amis qui me connaissent savent que cela était limité à un groupe élite d'académiciens qui venaient, qui était dans le domaine technique, qui travaillaient en Europe, en Asie et si l'on ajoute à cela la volonté publique est la capacité financière on se rend compte que les choses sont en train de changer actuellement. Notre focalisation sur la participation des gouvernements se focalise sur la transition IANA et le soutien au processus de cette transition, au groupe de travail intercommunautaire ICG, le groupe qui travaille sur la fonction de nommage et les deux autres groupes qui ont aussi fini leur travail.

Et il faut savoir qu'à travers le GAC, le soutien nécessaire que nous recevons du personnel de l'ICANN, nous permet de soutenir, de plaider pour ce processus est de s'assurer que ce soit un processus inclusif et qu'il continue à l'être. C'est un travail difficile de toute façon parce que nous devons sensibiliser les gens à tous les niveaux. Ce n'est pas facile.

La réunion qui aura lieu à l'année, qui coïncide avec le résultat du processus de transition des fonctions IANA aura des répercussions positives ou négatives sur ce processus. Il faut en tenir compte. Il faut se préparer en tant que communauté pas seulement pour la participation des gouvernements, des décisions vont être prises par un processus inter-gouvernemental bien sûr, mais nous participons et nous devons



travailler avec les présidents. Nous devons travailler avec les responsables au niveau régional, au niveau européen, africain et nous devons aussi travailler à Genève et à New York. Nous devons faire de la sensibilisation. Nous avons un bureau à Genève. Nous faisons de la sensibilisation auprès des dirigeants parce que ce sont les personnes surtout à New York qui vont prendre des décisions concernant le futur du FGI. Dans un processus inter-gouvernemental, ils vont accepter certaines choses. Il y a un processus pour que le processus multipartite fonctionne de la meilleure manière possible pour travailler avec d'autres organisations. C'est un processus inter-gouvernemental. C'est un fait.

Et nous devons sensibiliser les ambassadeurs de New York, qui sont plus politisés, qui ne sont pas habitués au modèle multipartite, qui sont plus habitués à travailler dans le domaine des processus de paix et de conseil des Nations unies. À Genève, c'est pareil. Nous travaillons avec les OIG.

Il est clair pour nous et pour les responsables de l'ICANN que nous devons faire davantage de sensibilisation. C'est pour cela que nous parlons avec eux. Ils nous donnent leurs commentaires. Il y a des ateliers à Genève et à New York qui complètent le contact que l'on a avec eux pour mettre en place une stratégie générale pour l'ICANN en travaillant avec les gouvernements pour la participation des gouvernements.

Nous ne pouvons pas faire cela tout seul. Nous avons besoin du soutien de la communauté, des parties prenantes en général, des gouvernements. Nous avons besoin du soutien de la société civile aussi et du secteur privé dans les pays développés et dans les pays en voie de



développement. Et plus on peut développer l'industrie du DNS dans le monde développé, plus les gouvernements vont participer au sein de l'ICANN. Ils vont devenir pragmatiques. Ils vont devenir utiles, pas en se basant sur l'émotion des questions politiques culturelles, mais en se basant sur des questions commerciales pour défendre les aspects commerciaux comme cela arrive dans d'autres parties du monde.

Nous ne sommes pas une équipe très importante qui travaille auprès de la participation des gouvernements, mais nous essayons d'utiliser du mieux possible notre temps, nos compétences et notre équipe. Nous nous complétons les uns les autres. Nous avons un plan de participation avec le GAC dans cette sensibilisation. Et nous essayons de travailler avec l'ALAC pour autonomiser nos régions et travailler sur les thèmes identifiés par le conseil.

Cette année, les responsables ont constaté qu'il y avait des points stratégiques à aborder dans ce domaine au sein de l'ICANN. Si vous avez des questions, je reste à votre disposition.

ALAN GREENBERG :

Merci beaucoup, Tarek. Avant qu'il n'y ait de questions, je voudrais demander s'il y a des vice-présidents au niveau régional qui voudrait faire des commentaires. Nous avons 11 minutes. Il y a déjà un orateur qui a demandé la parole. Est-ce qu'il y a quelqu'un d'autre ?

JEAN-JACQUES SAHEL :

Bonjour. Je suis Jean-Jacques Sahel. Je suis le vice-président régional de l'Europe. Je connais beaucoup d'entre vous. Olivier, par exemple, qui



travaille avec moi pour des événements qu'on organise, Julia, Sandra. Donc c'est un plaisir de vous voir tous.

Je ne veux pas parler de l'Europe. Je voudrais prendre le temps de vous parler de la participation de la société civile qui a des liens directs avec notre activité. Mon rôle, au-delà de l'Europe, est de coordonner notre travail avec la société civile dans le monde entier. C'est là qu'on se rend compte que quand on développe des activités avec la société civile, on est responsable de faire le plus possible de choses. Et si l'on se base sur notre travail, notre expérience de travail, avec ces gens dont je vous ai parlé, ce que l'on cherche, c'est que cette participation se base sur la transition IANA, mais aussi sur le travail avec ces communautés pour faire des événements conjoints, pour travailler sur la question des chapitres [ALS].

Par exemple, il y a quelque temps je fais de la sensibilisation avec Sandra, Wolfgang et d'autres pour parler d'un événement organisé à Berlin dans quelques semaines, mars ou avril. Et nous allons avoir un atelier sur la transition des fonctions IANA qui va être ouvert à toutes les parties prenantes. Mais nous voulons aussi faire un événement plus large en termes de thèmes à aborder et on aimerait avoir la participation des ALS. Jimmy Schultz est aussi invité, bien sûr, à cet événement. Et je pense que l'idée ici serait d'avoir un événement pilote, essayer de prendre des responsables d'ALS de la région du Nord, Suède, Allemagne et donner un peu plus d'énergie à cette communauté sur une série de thèmes liés à la gouvernance de l'Internet. Nous allons développer cela, organiser cela.



Et dans les semaines à venir avec ces amis que je vous ai mentionnés, j'aimerais que l'on puisse améliorer ce format et l'utiliser ensuite dans d'autres endroits en Europe, puisque je travaille en Europe. Par exemple, les Pays-Bas, Londres, Copenhague, en nous basant sur cette expérience, c'est quelque chose que l'on aimerait bien utiliser donc au niveau régional.

Je dois aussi vous dire que nous avons maintenant une sous équipe, une équipe qui se consacre à la société civile et à la participation de la société civile. Nous allons— nous travaillons dans le domaine d'IANA. Chaque équipe régionale, Rodrigo en Amérique latine, va essayer de développer ses propres activités pour ce travail de participation avec la société civile. Donc j'espère qu'il y aura davantage de personnes qui vont participer à ce projet.

Venez me voir. Donnez-moi des idées. Parlez-moi des chapitres de vous ALS. Je pense que l'idée ici c'est de vous alimenter, d'essayer de vous donner des choses à faire, davantage d'énergie, de vous aider et à long terme, ça peut être quelque chose qui va être auto-suffisant. Donc ne baissez pas les bras. Ne vous découragez pas. Et si vous avez des idées, faites m'en part.

Merci.

ALAN GREENBERG :

Merci beaucoup. Sally Costerton veut prendre la parole. Vous avez la parole.



SALLY COSTERTON :

Oui. Il ne me reste pas beaucoup de temps donc je voudrais donner la parole au public pour poser des questions. Je m'excuse. J'étais un peu en retard. Et je vois que notre ordre du jour est plus ou moins— on a terminé les points dans notre ordre du jour me concernant. Nous avons maintenant une organisation organisée par région avec des paramètres concernant les différents groupes de parties prenantes.

Je pense que ça peut apporter davantage d'expertise à notre personnel, qui est une équipe assez importante qui travaille avec vos responsables régionaux mais aussi avec les groupes dans les différents domaines qui peuvent vous intéresser. Il y a Chris Mondini qui va travailler avec vous dans ce sens.

Et je voudrais vous dire aussi que lors de la réunion de Los Angeles, beaucoup d'entre vous le savent, Allan à participer à ce processus, on a mis en place toute une série de tables rondes avec l'équipe de leadership de l'ICANN et avec la communauté. C'était la première fois. Nous allons le refaire maintenant. Je pense que ça va faire partie des réunions de l'ICANN. Ça va augmenter le nombre de réunions. On va voir un ordre du jour de plus en plus compliqué.

Mais en tout cas, une des choses qui ont résulté de cela était la reconnaissance du fait que Fadi et l'équipe de leadership pensent que c'est le moment de créer des liens plus proches entre tous les responsables, de travailler avec la communauté. Et donc nous avons organisé un nouveau système de coordination, ce qui a donné lieu à l'équipe de politiques.

Heidi vous la connaissez. Elle va vous entendre. Elle peut entendre vos voix comme elle l'a toujours fait. Heidi représente aux intérêts.



Donc cette équipe de réunions, l'équipe de communications, l'équipe de participations, équipe numérique avec Chris Gift, je crois que c'est tout. Ce sont les différentes équipes qui ont été créées pour travailler avec vous. Donc nous avons une couche de plus de coordination qui a été créée, un niveau de coordination supplémentaire qui a été créée. Des fois, ça a l'air un petit peu compliqué. Je sais que vous avez de bonnes relations avec le personnel, mais il y a certaines fragmentations qui existent au sein de l'ICANN. On travaille par silos des fois.

Donc on essaie de créer des liens pour détruire ces problèmes de fragmentation de groupes isolés les uns des autres. Le groupe qui s'occupe des réunions par exemple devra être en contact avec les autres groupes.

Je vous remercie. Merci de nous avoir invités.

ALAN GREENBERG :

Merci beaucoup. Vous avez parlé du point commence sur lequel on se rejoint. Cette description faite par Fadi je crois, c'était que Sally rejoigne un peu notre groupe. Bon, ce n'était pas une description très attirante, mais c'est le terme qu'il avait utilisé.

Tout cas, ce que vous nous avez dit aujourd'hui est très encourageant. On espère qu'on pourra vraiment tirer le meilleur profit de toutes ces personnes à travers le monde qui vont travailler avec nous. Nous avons Satish puis Tijani et puis Olivier.



SATISH BABU : Satish Babu, d'APRALO. Deux observations rapides. La première sur l'internationalisation et les langues. Je voudrais remercier l'équipe de langues pour le bon travail réalisé dans ce domaine. Du point de vue de l'ALAC et du groupe de travail sur l'IDN, je félicite aussi le travail réalisé. Je demande aussi qu'il y ait davantage de travail parce qu'en Asie du Sud, dans différentes régions, c'est très diversifié. On a besoin davantage de travail dans ce domaine.

Et le groupe de travail sur l'IDN n'a pas pu se réunir, on n'était pas disponible et donc je pense que c'est une bonne chose ce que vous venez de décrire. J'espère que ça va continuer.

En ce qui concerne le reste, une des choses que le gouvernement de l'Inde a beaucoup appréciées, c'est le fait qu'en novembre une des ALS a commencé à mettre une place une copie de la racine L et pour certaines raisons, le gouvernement a voulu aider cette équipe.

La formation de compétence peut s'appliquer à la possibilité de donner une ALS, la possibilité de travailler avec ce serveur racine, je pense que c'est une bonne chose. Et on devrait encourager ce type de décision.

ALAN GREENBERG : Sally, est-ce que vous voulez prendre toutes les questions ?

SALLY COSTERTON : Je pense que celle-ci est tout à fait spécifique.



YU-CHUANG KUEK :

Merci, Satish, pour votre commentaire. C'est Kuek qui prend la parole. Nous apprécions le fait de travailler avec le système de racine L. La première instance de racine L en Inde, avec ISOC Calcutta, a donc été installée. Il y a eu différents problèmes en termes de problèmes techniques qu'on essaie de résoudre.

Je pense que c'est quelque chose qui peut être fait avec les ressources qui existent. C'est quelque chose que nous analysons en tout cas. Je voudrais aussi profiter de cette occasion parce que tout le monde n'est pas au courant de ce qui s'est fait, nous avons actuellement des membres de l'équipe qui sont basés à New Delhi. Donc ils sont ici pour la session des nouveaux arrivants.

Le showcase d'APRALO, la réunion d'APRALO de mercredi, va nous permettre de vous présenter ces personnes. Merci Satish.

ALAN GREENBERG :

Merci. Tijani, vous avez la parole.

TIJANI BEN JEMAA :

Merci, Alan. Jean-Jacques, je suis vraiment très heureux de votre initiative concernant la société civile. Et j'espère que vous savez que la communauté d'At-Large représente finalement la société civile. Donc comme vous l'avez proposé, je vous propose qu'on participe à ses activités, mais que l'on participe à la planification de ces activités dans le futur. Peut-être que l'on pourrait imaginer une coordination entre notre personnel et votre personnel pour coordonner ses activités, pour en profiter, pour attirer davantage de profits. D'accord ?



Merci.

JEAN-JACQUES SAHEL : Oui. Tout à fait. Si ce n'était pas clair, Jimmy et Sandra sont en train de travailler sur cette planification ainsi que Wolfgang. Et j'aimerais dire aussi que dans notre sous équipe pour la participation de la société civile, on a Heidi aussi.

Donc on a vraiment déjà installé tout un réseau. En tout cas, merci à tous ceux qui nous ont aidés. Nous prendrons contact avec toutes les personnes qui sont ici autour de la table pour essayer de voir comment vous voulez travailler avec nous. C'était tout.

ALAN GREENBERG : Merci beaucoup. Olivier, vous avez la parole.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Alan. J'ai deux petites questions. Une à Tarek.

Vous avez parlé de la participation des gouvernements et votre équipe avec les gouvernements dans différents forums. Comment cela est-il lié à la participation des gouvernements au sein du GAC ?

La deuxième question, pour accélérer un petit peu les choses, le sommet At-Large a fait une recommandation, la recommandation 21, qui encourage les campagnes publiques sur l'utilisation de l'Internet pour l'information, la créativité et l'autonomisation du public. Et cela fait partie des responsabilités de l'ICANN. Qu'est-ce que vous en pensez ?



TAREK KAMEL :

Merci, Olivier, pour cette question. Oui, je pense que c'est une observation très importante. L'ATRT a inclus cela dans ces recommandations. C'est une recommandation qui est liée à la façon de faire participer les gouvernements à travers le GAC et à travers les différentes organisations, les différentes équipes.

Nous travaillons au niveau du Liban par exemple, avec Mandy et toute l'équipe, pour mettre en place des recommandations de participation sur lesquelles nous sommes d'accord, pour les présenter au GAC et pour les faire approuver par le GAC.

Ensuite, Thomas est rentré dans notre organisation. Il était vice-président, maintenant il est président. Donc nous avons un rapport que nous avons partagé avec le GAC sur la participation des gouvernements pour être sûr que les gouvernements participent le plus possible avec leurs ministères, etc.

Donc c'est le cas, je dirais que des fois nous ne pouvons pas appliquer— nous ne pouvons pas inviter les membres du gouvernement, mais nous essayons en tout cas de les faire participer le plus possible. Non seulement cela, mais aussi notre principal objectif est de recruter des nouveaux membres du GAC. Et cela est dû à différentes raisons. C'est pour cela que le nombre de membres du GAC a augmenté.

Nous avons 146 membres actuellement. Ça s'applique aussi aux OIG. On a des OIG qui sont des observateurs du GAC parce que cela nous donne d'une certaine façon une reconnaissance, la reconnaissance de notre rôle au sein de l'ICANN.



Nous sommes en train de coordonner un travail avec Thomas et ses aides. Nous avons des téléconférences mensuelles ; une coordination importante est nécessaire aussi pour tout ce qui concerne l'IANA.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Tarek. J'ai vu le travail réalisé et je pense qu'on pourrait essayer de travailler avec les structures At-Large qui serait intéressées ; ça pourrait donner un travail de bonne qualité.

Il y a différents forums auxquels nous participons avec les structures At-Large, mais il y a d'autres auquel nous ne pouvons pas assister. Donc je ne sais pas si votre équipe peut nous aider dans ce sens.

TAREK KAMEL : Une des choses que l'on pourrait coordonner ensemble et que Thomas pendant le plan de participation de l'IANA, il faut que quelqu'un fasse un certain plaidoyer. Le personnel nous aide dans ce sens, mais ce n'est pas le personnel qui doit faire cela. Nous avons besoin d'un ambassadeur de la communauté qui va parler au nom de la communauté, qui va rencontrer les responsables de haut niveau des gouvernements pour présenter nos opinions.

Il y a des gouvernements qui ont plus d'influence que d'autres dans certaines régions. Je pense qu'ALAC peut nous aider dans ce sens en nous fournissant leur soutien. Il faut que ça soit coordonné. On peut travailler avec Thomas. Je pense que c'est une bonne idée parce que cela nous permettra de faire passer davantage le message.



Je peux en parler avec lui. Alan en a déjà parlé avec lui. Je pense que ça serait une bonne chose. Je pense qu'il sera d'accord avec cela parce qu'il cherche des gens qui l'aident dans le domaine de la plaidoirie au niveau régional. C'est un travail important de travailler la plaidoirie au niveau des gouvernements.

ALAN GREENBERG : Merci, Tarek. Je sais–

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Je veux prendre la parole pour cette deuxième question.

ALAN GREENBERG : Allez-y.

SALLY COSTERTON : Oui. Olivier a posé une question sur les recommandations d'ATLAS II pour augmenter la sensibilisation concernant l'utilisation de l'Internet pour l'éducation, l'information, la créativité et l'autonomisation.

Je pense que c'est un objectif très large. Je pense que c'est un objectif qui est beaucoup plus grand que le domaine de travail de cette équipe. Mais je dirais qu'un objectif clé de l'équipe qui travaille sur la stratégie de l'ICANN est de travailler dans ce domaine. C'est notre premier objectif lorsqu'on est rentré dans le partenariat global. Il faut augmenter la prise de conscience. Il faut aussi trouver des manières d'attirer les gens et de leur expliquer pourquoi c'est important. Donc le fait de fonder un groupe qui va permettre de connecter de nouvelles



parties prenantes, les faire rentrer dans l'ICANN, c'est ce que nous faisons.

On ne le fait pas seulement dans notre équipe. Il y a beaucoup de coordination entre cette équipe et l'équipe de communication, notamment dans le domaine de l'augmentation de la sensibilisation.

Tarek l'a dit plusieurs fois, travail que nous faisons et de faciliter tout ce qui concerne la compréhension liée à la transition des fonctions IANA. Et le lien entre les modèles multipartites que nous utilisons ici au sein de l'ICANN pour superviser notre travail qui est utilisé au niveau de l'Internet pour superviser ce travail est en train d'avoir de plus en plus d'impact à travers à travers les discussions concernant la transition.

Il y a des défis dans ce domaine. Comme vous le savez tous, beaucoup de gens dans le monde ne comprennent pas ce que nous faisons et comment nous le faisons. Ils ne connaissent pas du tout notre travail et le thème de notre travail. Mais de toute façon, l'intérêt du monde entier est attiré par l'ICANN et nous devons expliquer ce que nous faisons et comment nous le faisons et pourquoi c'est important pour tous les utilisateurs de l'Internet de suivre ce que fait l'ICANN. Donc nous essayons de tirer parti de toutes les possibilités pour aborder ces questions.

ALAN GREENBERG :

Olivier demandait 10 secondes plus.



OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Cinq secondes. Est-ce que vous avez des contacts avec Bloomberg pour les féliciter de leur article, l'article effectué par Bloomberg ?

SALLY COSTERTON : Ce que nous faisons pour la transition IANA, pour ce plan de communication, c'est très sérieux en fait. C'est que, en effet, on doit avoir un soutien bipartisan à Washington, dans la capitale américaine.

Si cela vous intéresse, moi je ne suis pas spécialiste des politiques des États-Unis, nous en avons néanmoins avec Chris Mondini par exemple. Donc c'est un défi à relever à Washington, de s'assurer que nos voix soient entendues sur la transition. Et que ça ne se soit pas seulement les voix qui soutiennent cela, les voix de la gauche peut-être, mais également les voix de la droite qui nous soutiennent.

Ça ne doit pas être noir et blanc de cette manière. Il faut absolument à Washington, comment le dire de manière diplomatique, il faut qu'ils comprennent qu'il puisse y avoir une modification, une transition parce qu'en effet il y a un rôle important de la politique américaine qui fait pression. Il y a des groupes de pression qui existent à Washington. Et y sont liées à certains groupes médiatiques.

Donc peut-être que vous avez des idées à ce sujet. Si vous travaillez à Washington, dans la capitale américaine, faites-moi savoir, parce que je crois qu'on a besoin de plus d'expertise, de plus de rapports avec des personnes à Washington pour avoir plus de visibilité à Washington pour notre prochaine phase, pour notre prochaine proposition.

Ça va devenir très important comme l'a dit Tarek. Nous devons faire des activités de plaidoyer. Pour le moment, on parle surtout d'un processus,



d'un bon processus maintenant. Nous devons à l'avenir parler d'autre chose, avancer, non seulement par les deux processus mais parler plus clairement de la transition.

Je ne voudrais pas être trop long parce que je sais qu'il ne nous reste pas trop de temps.

ALAN GREENBERG :

Oui. On prend une pause-café. Donc il n'y a aucun problème. On prend un peu de notre pause-café.

Je rebondis Olivier sur ce que vous avez dit au niveau du journaliste de Bloomberg qui m'a demandé si je pouvais donner mon point de vue peut-être un peu plus équilibré sur la question. Je suis sûr qu'il y aurait d'autres questions s'il y a plus de temps mais nous vous remercions de votre présence.

Ce groupe GSE pourrait rester pendant la pause-café et on pourra vous poser personnellement des questions. Nous allons reprendre après la pause. Nous allons parler de la révision d'At-Large. Votre attention si vous plaît ? On n'a pas encore terminé la séance. Votre attention.

Il y a une réunion du Conseil d'administration. Il y a plusieurs membres qui doivent nous quitter pour travailler avec le Board, mais le modérateur de la prochaine session sera Olivier Crépin Leblond.

Vous avez dans le foyer des friandises et du café. Donc on se retrouve à 11 heures.



OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Nous allons commencer l'enregistrement.

Bonjour à toutes et à tous, il s'agit de la deuxième partie de la séance de la matinée avec le leadership d'at large. Veuillez prendre place il vous plaît. Vous pouvez quitter la salle si vous voulez parler de quelque chose d'autre. Merci.

Donc aujourd'hui, après cette pause-café très rapide, nous avons Larisa Gurnick qui est directrice des initiatives stratégiques et Ray Plzak, membre du Conseil et président du comité des améliorations structurelles. Il a été retardé et je crois qu'il ne pourra pas venir avec nous ce matin. Donc sans plus attendre je donne la parole à Larisa Gurnick, directrice des initiatives stratégiques.

LARISA GURNICK : Désolé de la part de Ray qui n'est pas en mesure d'être avec nous ; il est avec le Conseil d'administration. Il aurait beaucoup aimé être ici avec nous pour faire cette présentation. Je vais la faire à sa place.

Je suis ici pour vous donner un aperçu général de ce qui se passe pour la révision d'At-Large. Nous avons une initiative stratégique dont je suis la directrice. Nous travaillons avec beaucoup de diligence pour soutenir la GNSO.

Nous avons donc une excellente expérience à ce nouveau. Nous allons parler un petit peu des différentes étapes pour l'analyse d'At-Large. Nous passons maintenant au transparent suivant.

Donc l'objectif de cette analyse organisationnelle est de s'assurer par rapport au règlement intérieur que l'ICANN en tant qu'organisation tous



les cinq ans analyse toutes ces questions. Donc c'est le début de ce cycle de cinq ans, c'est pour cela que nous sommes ici aujourd'hui.

Avec la structure de la GNSO qui a connu également de nombreuses modifications, une analyse de ce cycle de cinq ans, nous avons appris beaucoup. Nous allons utiliser ce que nous avons appris. Hier nous avons travaillé avec Holly, Cheryl, Alan ; c'était très constructif. Nous avons travaillé avec Jen Wolfe qui est à la tête de la GNSO. Nous avons partagé beaucoup de nos expériences. Et nous voulons s'assurer que ce processus soit sans heurts.

Donc l'analyse est effectuée par un auditeur indépendant sélectionné à la suite d'un appel d'offres avec des critères qui sont définis. Tout cela est développé. Et je travaillerai avec Holly et d'autres personnes ici présentes pour nous assurer que tout soit bien aligné et que cette personne qui sera un examinateur soit confirmé et sélectionné par la commission des améliorations structurelles. Ce sera donc une personne ou un groupe de personnes qui fera ce travail d'examen. Ce qui a été fait avec la GNSO fonctionne bien, c'est un concept que nous allons retenir. Nous allons pouvoir l'appliquer à ce que nous allons faire avec At-Large. Je [inaudible] travail avec Holly. Nous allons rassembler At-Large, pas le GNSO excusez-moi, désolé. Nous allons former donc un groupe de travail d'analyse pour At-Large pour servir de liaison entre la Commission des améliorations structurelles, l'examineur indépendant, la communauté At-Large et toutes les parties prenantes de l'ICANN pour participer à cette analyse.

Le travail est fait indépendamment, mais il y a beaucoup de points de contact qui sont tout à fait essentiel. Il y a un besoin de beaucoup de



connaissances de l'ICANN, du fonctionnement de l'ICANN. Donc c'est important.

En ce qui concerne les méthodes de travail, il y en a plusieurs. Examiner des documents. Et donc, si At-Large est comme la GNSO, je crois qu'il y aura beaucoup de travail pour l'examineur, la personne chargée de l'examen, s'il y a beaucoup de documentation à analyser. Et il y a également l'observation des réunions qui sera effectuée, donc on verra l'expérience directe des membres d'At-Large.

Nous avons également un concept qui provient de la GNSO, qui consiste à collecter des informations d'un groupe large et divers. C'est une analyse à 360° provenant de la communauté At-Large, provenant de différents SO et AC, des membres du Conseil d'administration et de toute personne s'intéressant à cela. C'est un outil en ligne, un outil d'analyse et d'enquête en ligne. Et cela nous permettra donc de formuler des questions pour que le résultat soit quantitatif et qualitatif, pour qu'il soit informateur également, qu'il apporte beaucoup d'informations.

Des entretiens se dérouleront. Ces entretiens seront limités vu la taille et la complexité d'At-Large. Il y a beaucoup de personnes qui travaillent. Donc l'analyse de la GNSO nous a appris que les analysant, les outils d'enquête en ligne, sont très utiles ; mais les entretiens avec le personnel sont importants avec des personnalités qui connaissent bien le fonctionnement de ce groupe At-Large.

Donc des critères d'analyse sont développés dès le début du processus et dirigés parce que nous avons déjà dans notre règlement intérieur,



nos règles de conduite. Il faudra que ça soit quantifiable. Il faudra que ça soit bien défini dès le départ.

Passons maintenant au transparent suivant.

Je crois qu'il faut serait utile de voir ce cycle d'analyse organisationnelle sur cinq ans. Là, c'est quelque chose qui est appliqué à beaucoup de groupes. Ça commence avec la planification. Là, on est au début de la planification. Ça prend à peu près six mois, cette planification, cette analyse. Nous formulons donc des équipes, les critères. Nous envoyons ce processus d'appel d'offres, nous lançons le processus appel d'offres. Et nous sélectionnons à ce moment-là quelqu'un chargé de l'examen individuel et indépendant.

Ensuite, nous avons la conduite de l'analyse qui prend entre 9 et 12 mois. Ensuite, nous avons— je vous parlerai un peu plus en détail du processus d'ici peu, au transparent suivant. Mais évidemment, la mise en œuvre du plan dure entre 3 et 6 mois, le plan d'amélioration n'est-ce pas ? Évaluation, analyse, évaluation, conclusion, résultat, qu'est-ce qui fonctionne bien, qu'est-ce qui peut être amélioré...

Donc pour ces améliorations qui seront utiles, il y a une phase de planification, de mise en œuvre, une phase où on effectue ces améliorations. C'est ce cycle que vous voyez sur le transparent. Ça peut prendre entre 9 et 12 mois pour mettre en œuvre ces améliorations. Et cela conclut donc le processus, ce processus standard de fonctionnement qui permet de mesurer les performances.

Nous pouvons passer donc au transparent suivant. Merci.



Donc voilà un peu le calendrier que nous proposons. Nous avons parlé hier avec [inaudible] la GNSO, mais c'est un calendrier important. Il faut aussi savoir l'adapter au groupe qui est analysé, au travail qui est effectué, à l'organisation qui est analysée de cette manière. Parce que, vous voyez, on veut s'assurer qu'aux réunions de l'ICANN, les réunions où nous nous retrouvons, nous travaillons ensemble, c'est important à ce moment-là pouvoir faire des entretiens avec les personnes, d'assister aux réunions, d'évaluer les réunions.

Les réunions de l'icône sont très utiles pour encourager les personnes à faire plus, à s'engager, à participer au mouvement et à faire également ses analyses à 360°. Donc nous avons maintenant un nouveau calendrier des réunions de l'icône qui va commencer en 2016 ; réunion A, réunion B. Il faut voir cela de très près.

Nous le regarderons donc de près pour nous assurer que le processus pourra fonctionner de la même manière avec ce nouveau calendrier de réunions de l'ICANN, réunion A, réunion B, qui sera présent, les réunions qui seront un peu différentes. Tout le monde ne sera pas exactement présent, peut-être, à chaque réunion.

Donc passons au transparent suivant.

Le processus d'analyse d'At-Large. Le processus d'analyse, comme je l'ai dit, commence avec l'examen de documents, la collecte des données à 360°, des entretiens comme je l'ai dit. La phase suivante c'est la phase de compte-rendu. Ces comptes-rendus commencent par la personne chargée de l'examen indépendant qui a beaucoup de données, qui a compilé beaucoup de données et qui doit analyser ces données. Ces données doit faire sens. Donc il y a un flux logique à l'analyse de ces



données, comment les recommandations antérieures ont-elles fonctionné ? Ont-elles été mises en place, ont-elles été efficaces, est-ce qu'elles ont porté leurs fruits ? Qu'est-ce qu'il y a que nous pouvons améliorer ? Dans quel domaine devons-nous plus travailler ? Ainsi de suite...

Nous avons un premier texte de travail, une ébauche. Et là, il y a un dialogue avec la personne chargée de l'examen, personne indépendante, pour s'assurer que l'expertise de cette personne et de ce groupe soit bien alignée, qu'il y ait une bonne compréhension et une bonne clarté dans le processus. Donc c'est un texte de travail avec des corrections possibles, avec des données supplémentaires qui peuvent être apportées.

Ensuite, on a ce compte-rendu préliminaire ; ça c'est le processus standard de l'ICANN qui est publié, commentaire public, vous connaissez le cycle des commentaires publics de l'ICANN. Et ensuite, il y a le rapport final et la phase de mise en œuvre. Donc je parlerai au transparent suivant des règles et des responsabilités de chacun, le rôle et les responsabilités de ces personnes qui vont travailler à ce processus et qui sont engagées dans le processus d'analyse.

Il y a d'abord la commission SIC d'améliorations structurelles, ça c'est pour toutes les analyses organisationnelles qui sont effectuées. C'est un rôle qui définit l'envergure de l'analyse dans le cadre de nos textes statutaires. Le processus se poursuit. Nous avons un rapport qui est effectué, qui est accepté, rapport de l'examineur. Des recommandations au Conseil d'administration. Le Conseil accepte le rapport et approuve des plans, des projets. Le personnel met en œuvre



des mesures, des actions d'amélioration et il y a de nouvelles recommandations qui sont faites au Board pour accepter donc ce plan d'amélioration.

Vous savez comment ça s'est déjà déroulé avec d'autres entités de l'ICANN, avec d'autres groupes de travail. Donc les commentaires sur les rapports de l'examineur indépendant, ça c'est une méthode qui n'est plus véritablement suivie. Le groupe de travail du Conseil d'administration, c'est une entité qui ne fera pas partie du processus. Nous recherchons plus d'efficacité.

Le rôle du personnel c'est de soutenir et de gérer les mesures, tout le processus. Nous assemblons donc l'appel d'offres, nous faisons l'appel d'offres. Nous nous chargeons de recevoir ces offres. Nous facilitons la sélection de cette personne chargée de l'examen, personne indépendante je le rappelle. Nous contrôlons le processus et nous sommes prêts à travailler avec toutes les parties prenantes pour nous assurer que l'information circule, que la communication se fait, que le rapport soit fait en temps et en heure, que le calendrier soit respecté.

Et en fin de compte, lorsqu'il y a un plan de mise en œuvre, c'est le personnel également, ce n'est pas mon équipe mais l'équipe des politiques, qui vous soutient, qui soutient At-Large. C'est le personnel qui travaillerait à la mise en œuvre de ces nouvelles mesures. Je crois que c'est assez clair.

Nous avons l'évaluation qui est faite par l'examineur indépendant. Le rôle de l'entité de travail pour l'analyse, un groupe qui sera assemblé par votre entité pour– en haut de la liste, vous voyez « Aider avec la sensibilisation et l'engagement ». Ça c'est absolument essentiel. C'est



un rôle essentiel. On l'a vu avec la GNSO, l'analyse de la GNSO. On veut s'assurer que le résultat de l'analyse est productif, utile et qu'on reçoit donc une participation de toute la communauté, qu'il y ait un engagement fort dans le cadre de cette analyse avec une bonne communication de l'importance de ce processus d'analyse et de revue, de révision, d'At-Large. Donc nous allons nous assurer que tout soit bien applicable et bien clair, que les parties travaillant à cette analyse travaillent efficacement, que les données soient bien collectées, que les données soient représentatives pour que l'examineur indépendant puisse se faire une bonne idée du groupe de travail At-Large. Nous devons coordonner également l'évaluation à 360°. Elle doit une nouvelle fois être claire. La structure globale doit faire sens pour la communauté qui est analysée.

Coordination des entretiens et interviews. Des suggestions. Qui seraient les bonnes personnes devant être interviewées pour parler d'At-Large, des personnes ayant une bonne perspective, une bonne connaissance du groupe de travail At-Large. Fournir des clarifications, des corrections. Préparer le plan de mise en œuvre. Tout cela est le travail de ce groupe parce que ce groupe commence le travail et le suit du début à la fin puisqu'il y a une mise en œuvre des recommandations.

Passons au transparent suivant.

Donc quelques informations pour votre référence, cela peut vous être utile par rapport à ce qu'on a fait à la GNSO. Comme je vous l'ai dit, on est en train d'assembler tous ces documents. Ça, ça peut vous donner une idée de comment ça s'est passé avec la GNSO. C'est une structure



tout à fait intéressante pour vous, pour voir comment on s'est organisé, comment ça s'est passé.

Donc il y a un wiki de la communauté où on a tous les documents, les questions fréquemment posées, les statistiques clés, les mises à jour ; tout est là sur ce wiki d'analyse de la GNSO qui vient d'être faite sur le travail de révision et d'analyse de la GNSO. Vous l'avez à l'écran. Vous pouvez aller voir. Cela a posé la question, « que puis-je faire pour travailler ce processus ».

Comme nous l'avons vu hier avec la GNSO, ça a été très utile. Il y a de nouveaux mécanismes qui ont été mis en place grâce à ce travail d'analyse qui a été effectué. Je crois que nous avons bien ciblé notre travail, que nous avons bien travaillé au niveau des analyses à 360°, que nous avons parlé aux bonnes personnes, que nous avons interviewé les bonnes personnes et que nous avons bien suivi le processus du début à la fin.

Donc je suis membre du personnel et je suis prêt à répondre à toutes vos questions pour m'assurer que le processus soit tout à fait utile au groupe At-Large. Je serai très heureux de répondre à vos questions.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Larisa. Nous avons, en effet, moins de personnes autour de la table parce que l'équipe de travail du leadership doit travailler avec un groupe de travail intercommunautaire. Donc il y a beaucoup de réunions qui se passent en ce moment à l'ICANN.

Mais il y a déjà des personnes qui veulent poser des questions. Holly veut peut-être dire quelques mots et poser des questions. Ensuite, on



passera donc à Evan et Eduardo. Oui, je vois pas mal de personnes vous pouvais poser des questions aucun problème. Holly Raiche, vous avez la parole.

HOLLY RAICHE :

Tout d'abord, merci beaucoup. On a eu une très bonne réunion hier et c'est très intéressant selon moi. Quelques petits points que j'aimerais soulever.

Je crois que beaucoup d'entre vous vont participer à ce processus. J'espère que vous allez continuer à être intéressés durant tout le processus, qui est assez long.

Nous avons une tâche un peu différente de la GNSO, ce n'est pas exactement la même chose. La GNSO est un groupe un petit peu différent. Il y a trois niveaux. Nous avons l'ALAC, ici et nous avons des niveaux différents, des couches différentes, les ALS et les RALO.

Cela pose des problématiques différentes également pour l'analyse. Nous avons des outils de mesures qui sont différents également. Nous avons des outils de mesure différents à At-Large. Donc tout le monde doit travailler à ce processus parce que par exemple, pour la GNSO, il y a une enquête courte et une enquête longue. Je crois que si vous êtes très intéressés, vous pouvez vous mettre à faire l'enquête longue et toutes ses questions.

Donc je crois que toutes les personnes qui veulent répondre à ces enquêtes doivent pouvoir le faire. Il doit y avoir une question de confidentialité qui se pose. La confidentialité doit être respectée. On



doit pouvoir répondre à ces questionnaires de manière confidentielle. On doit garantir la confidentialité des questionnaires.

Nous parlons également des besoins de trouver des données qui soient pertinentes. Sur quoi doit-on se poser des questions ? Qu'est-ce que l'on doit analyser ? Il faut qu'on ait un enquêteur indépendant de haut niveau d'expertise. Il faut que cette personne ce groupe de personnes soit en mesure de comprendre comment analyser les données que l'on donne à ce groupe ou à cette personne. Trouver des réponses n'est pas facile. Cela est une véritable compétence. Il faut savoir poser les bonnes questions pour obtenir des résultats valides. Donc ça va prendre du temps. C'est un processus à long terme. Et on veut que les personnes participent fortement à cela.

Je vais laisser d'autres personnes parler.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Evan Leibovitch, vous avez la parole.

EVAN LEIBOVITCH : J'ai trois questions personnellement.

Donc c'est un appel d'offres que vous faites, une sélection compétitive concurrentielle. Est-ce qu'il va y avoir des personnes d'At-Large ? Comment ça s'est passé la dernière fois [inaudible] lorsqu'il y a eu cette analyse ? Est-ce que ça doit être la même personne qui a fait l'analyse il y a de cela quelques années ? Est-ce que ça pourrait être la même personne que la GNSO ? Est-ce qu'on va demander à des personnes de l'ALAC ce qu'ils ont pensé du processus antérieur d'analyse ? Comment



ça s'est passé précédemment ? Est-ce que ça va être les mêmes personnes qui fassent le même travail ? Ainsi de suite...

Donc est-ce que vous allez évaluer l'analyse précédente de l'ALAC ? Est-ce que les mesures ont été mises en œuvre ? Est-ce que toutes les mesures ont été mises en œuvre ? Quelle est l'implication de cela ? S'il y a eu un problème lors de la dernière analyse de l'ALAC ?

Et si ce n'est pas l'ALAC mais At-Large, est-ce que vous nous parlez des différences ? Nous sommes un groupe culturel très divers ; au niveau linguistique, nous sommes très divers également. C'est la plus grande diversité que l'on puisse prendre à l'ICANN. Est-ce que les entretiens vont être faits en plusieurs langues ? Est-ce qu'on va prendre en compte la diversité du groupe At-Large qui n'existe pas dans d'autres groupes de l'ICANN, dans d'autres entités de l'ICANN.

Je crois qu'il faut prendre cela en compte. Je veux m'assurer de cela.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Holly puis Larisa devront répondre.

HOLLY RAICHE : Oui. Je vais laisser Larisa parler de la sélection de l'examineur indépendant, de la sélection de cette personne. On a déjà parlé hier du fait que premièrement, il y a des recommandations en effet de la dernière analyse qui existent encore. On doit revenir en arrière.

Nous avons beaucoup de documents qui existent déjà. Nous devons, en effet, prendre en compte ce qui s'est fait lors de la dernière analyse, ce que nous avons trouvé, ce que nous n'avons pas trouvé et voir



comment la structure ALS n'existait pratiquement pas à l'époque. Donc je crois que ça va être l'analyse de cette structure ALS qui va être vraiment quelque chose qui va nous préoccuper maintenant, parce qu'elle existait à peine il y a de cela cinq ans. Nous allons prendre les documents, nos propres documents, les documents GNSO. Nous allons voir les leçons que nous pouvons tirer de ce processus d'analyse.

Et en ce qui concerne cette sélection, voilà ce que je voulais dire.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Larisa, je vous laisse répondre à cela.

LARISA GURNICK : Merci. Merci beaucoup de ces questions. Quelques points que j'aimerais soulever sur l'évaluation de l'examineur indépendant.

Dans le cadre de ce processus, une fois qu'un enquêteur indépendant termine l'analyse, il y a une évaluation qui est effectuée par le groupe de travail, les parties prenantes qui travaillent à l'analyse, travaillent très étroitement évidemment avec l'examineur indépendant et avec le personnel également.

Donc nous avons déjà une expérience passée effectuée avec des examinateurs indépendants. Nous avons déjà mis en œuvre cela avec d'autres groupes. Donc plusieurs d'entre vous aimeraient participer aux commentaires et voir, mais il y a un besoin d'indépendance forte de cet enquêteur. Il y a la commission de l'amélioration structurelle qui va choisir la personne. Mais vos inquiétudes seront écoutées. Vos commentaires, nous les prendrons en compte dans le processus.



Également, l'examineur indépendant qui sera sélectionné pour faire l'analyse d'At-Large aura la possibilité d'être évalué par le groupe de travail.

EVAN LEIBOVITCH :

Il reste deux questions. Le problème de la diversité linguistique, vous n'avez pas répondu à cela. Et j'aimerais également poser une question supplémentaire. Vous avez parlé de ces méthodes. Est-ce qu'elles vont vraiment convenir à At-Large ? Parce qu'à l'ICANN, les parties prenantes, c'est un intérêt commercial par exemple, un intérêt financier, différents intérêts très souvent financiers à l'ICANN, pour leurs carrières ou quoi que ce soit.

At-Large, par définition, ce n'est pas du tout cela. C'est très différent. C'est le reste de la collectivité qui s'intéresse d'une manière un petit peu périphérique. Les ALS ne sont pas principalement concentrées sur l'ICANN.

Donc une page de commentaire public sur l'analyse, d'une manière passive commentait là-dessus, est-ce que cela va suffire d'après vous ? Vu la nature de cette communauté, la nature d'At-Large, il va y avoir je crois un effort qui devrait être fait pour travailler avec les ALS et travailler avec les groupes qui ne participent que peu à l'ICANN, qui ne commentent que peu lors des commentaires publics. Mais je crois que les mêmes techniques qui ont fonctionné avec d'autres groupes de l'ICANN, d'autres entités de l'ICANN, qui ont des intérêts très précis ne vont pas fonctionner avec At-Large qui est si différent.



HOLLY RAICHE :

On a parlé de la diversité. On a parlé des différentes langues parlées. Et ça, ça a été noté. Nous prendrons cela en compte. Il y aura une analyse qui sera effectuée en effet. On doit identifier différentes personnes, comprendre qui sont les personnes clés. Il faut qu'on comprenne bien ce qu'on fait, qu'on comprenne le processus, que ces enquêtes soient uniquement un outil, ces enquêtes que nous ferons en ligne.

Je crois que dans les six mois à venir nous devons planifier cela et on sera très occupé parce que nous devons définir ce que nous devons faire pour être efficaces dans le cadre de cet examen et faire un travail très sérieux.

EVAN LEIBOVITCH :

Mais même avec toutes ces réunions auquel j'ai assisté, je crois qu'il y a des personnes qui parlent beaucoup, qui s'expriment beaucoup et il y a d'autres personnes qui ne donnent pas leur opinion, qui ne s'expriment pas beaucoup parce que c'est leur personnalité peut-être. Donc il y a des voix dans la salle que l'on n'entend pas beaucoup. C'est comme qui se passe dans certaines réunions. Il y a des personnes qui monopolisent un peu la parole. Et moi je crois qu'il faut parler aux personnes qui ne s'expriment pas tout le temps.

HOLLY RAICHE :

Je crois que nous comprenons bien ce point. Et nous devons, dans les mois à venir, voir ce que nous devons faire pour être efficaces. Il y a beaucoup de travail à trois niveaux. C'est une analyse de l'ALAC, des RALO et des ALS. C'est à plusieurs niveaux.

Donc ça paraît en effet très large. Comment va-t-on gérer cela ? Est-ce qu'on peut aller très loin dans cette analyse ? Est-ce qu'on peut vraiment analyser chaque niveau précisément et fortement ? Et quelles informations allons-nous obtenir qui vont nous être utile pour le processus général ? Ce sont de grandes questions importantes et nous n'avons que quelques mois devant nous pour se poser des questions et définir le processus, essayer de trouver des réponses.

Moi je pense que ça va être un processus, en effet, qui va prendre beaucoup de temps comme on l'a vu. C'est absolument essentiel. On va avoir besoin de la participation de tout le monde.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Holly. Larisa Gurnick.

LARISA GURNICK : Je voudrais aborder la question de la diversité et vous dire qu'en termes de révision à 360°, cela va être traduit comme pour la GNSO dans les six langues des Nations Unies. Il ne s'agit pas de comparer, mais nous utilisons les deux autres révisions comme point de référence.

Et dans ce cas-là, je dirais qu'il y a eu très peu de requêtes, de demandes, pour fournir les réponses aux questions de cette analyse à 360° dans différentes langues. Mais dans un des entretiens avec la communauté At-Large, il faut s'adapter et traduire pour faire ces entretiens dans différentes langues. Donc c'est ce que nous allons faire.



OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Larisa. Nous avons Beran Gillen, Eduardo Diaz. Beran Gillen, vous avez la parole.

BERAN GILLEN : Evan a déjà posé ma question. C'est bon. J'ai une deuxième question à poser à Holly. Je voudrais lui demander si vous avez une équipe de révision bien équilibrée.

HOLLY RAICHE : Je pense que oui. Sinon, vous devez nous aider. Je pense que oui, bien sûr c'est comme cela, c'est équilibré.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Holly. Eduardo Diaz, vous avez la parole.

EDUARDO DIAZ : Merci, Monsieur le président. J'ai une question concernant cette évaluation en 360°. J'ai entendu dire— Je n'ai jamais participé à cela, je voudrais savoir comment ça fonctionne. Est-ce que ce sont des entretiens en tête-à-tête ? Des questionnaires ? Quelqu'un vous appelle et parle avec ? Est-ce que c'est une enquête que l'on remplit, à laquelle on répond ?

Et cette évaluation à 360°, est-ce juste pour l'ALAC ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci. Larisa, vous avez la parole.



LARISA GURNICK : Oui. Cette évaluation à 360°, c'est 360°. On s'est posé des questions sur cette terminologie mais c'est ce que nous utilisons. Et si on appelle cette évaluation à 360° comme cela, c'est parce qu'on va avoir une vision totale. Tous les aspects de l'organisation At-Large vont être évalués. Pour d'autres organisations c'est la même chose. Des personnes qui sont à l'extérieur d'At-Large vont aussi être évaluées. Donc c'est une évaluation totale avec une perspective complète.

Et pour la première question, les moyens d'organiser cela, c'est un outil en ligne très facile à utiliser, c'est une méthode très simple. C'est un système d'enquête du genre Survey Monkey. On va voir qu'est-ce qu'on utilise mais notre objectif est que ce soit simple, facile à utiliser, qu'on puisse faire en ligne et que cela puisse être utilisé ensuite facilement par les évaluateurs indépendants.

Nous voulons donc que les examinateurs puissent recueillir les réponses et que le personnel ne soit pas mêlé à cela. C'est essentiellement comme ça que ça va fonctionner.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Larisa. Eduardo.

EDUARDO DIAZ : Il n'y a pas d'entretien en tête-à-tête alors ? Ou alors vous le faites dans le cadre de cette évaluation à 360°, vous fait des entretiens en face-à-face ?



LARISA GURNICK : L'évaluation à 360° se fait en ligne. Ce sont des outils de recueil d'informations en ligne. Les entretiens sont séparés, sont faits séparément. Ces entretiens seront conduits dans la mesure du possible dans un environnement face-à-face lors des réunions de l'ICANN ou d'autres réunions et seront faites aussi par téléphone ou par Skype.

Ces mécanismes seront des entretiens en tête-à-tête où deux personnes qui vont représenter les examinateurs indépendants vont avoir un entretien avec une personne d'ALAC.

Tout dépend du mécanisme utilisé, mais en tout cas ça fonctionnera comme ça pour les réunions en face-à-face.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci. L'évaluation à 360° concerne les ressources humaines en général. Donc quand on parle de 360°, ce sont les ressources humaines. Il n'y a pas de composante humaine ici ?

LARISA GURNICK : Non, vous avez raison. Aucune ressource humaine ici. Nous avons pris cette terminologie d'un outil qui est utilisé dans le domaine des ressources humaines, oui des évaluations d'une personne et de ses performances. C'est vrai. Mais nous utilisons ce terme seulement dans le sens que c'est destiné à réunir des commentaires, non pas seulement un commentaire sur un organisme, mais des commentaires sur des organismes.



Nous serions ravis d'utiliser un autre terme si vous préférez. Pour nous, c'est pareil. Peut-être qu'un autre terme serait mieux adapté et ne nous amènerait pas autant à l'utilisation de 360° dans ce sens-là.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Vanda, vous avez la parole.

VANDA SCARTEZINI : Oui. C'est un processus qui existe depuis longtemps, que je connais depuis longtemps. Ce qui est important à mon avis, ce sont les questions qui vont être posées lors de cette évaluation, pas le nom de l'évaluation.

Je voudrais faire une petite suggestion pour accélérer le processus. Chaque RALO à une téléconférence mensuelle. Et je pense que les téléconférences de ce mois, ou du mois prochain, auxquelles tout le groupe participe, le groupe doit comprendre ce qui se passe. Non ? Et quel est le comportement culturel de ce groupe. Donc donner un petit peu d'espace pour qu'ils comprennent les tâches qu'ils vont devoir réaliser pourrait être utile pour réaliser ce processus et ces réunions, Cette Téléconférence Mensuelle, pourraient être un bon moment pour le faire.

HOLLY RAICHE : Je pense que c'est une très bonne idée. Je vais demander à ce connais cinq ou 10 minutes lors de la prochaine téléconférence de chaque RALO pour expliquer ce que nous allons faire. Peut-être que ce que l'on pourrait aussi faire serait d'envoyer le matériel que vous nous avez



envoyé à chaque RALO de façon à ce qu'on parle ensuite de ce matériel et qu'ils en aient déjà connaissance.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Larisa, est-ce que vous voulez répondre à cela ?

LARISA GURNICK : Oui. J'ai une question. Est-ce que vous voulez dire que les responsables, les examinateurs, commencent à prendre contact avec les RALO ? C'est cela que vous voulez dire ?

VANDA SCARTEZINI : Ce que je suggérerais, c'est que non seulement nous en tant que groupe, mais le groupe indépendant aussi parce qu'ils ne savent pas très bien ce qui se passe dans nos groupes ; ils sont nouveaux dans ce domaine.

HOLLY RAICHE : Ce que je pensais, c'était d'exprimer aux RALO maintenant ce qu'était ce processus pour qu'ils aient une idée, pour qu'ils sachent ce que l'on va faire. On va leur expliquer comment on va faire. On recherche des membres du comité pour telle ou telle chose.

Ça va permettre de commencer à travailler. Ensuite, lorsque l'examineur indépendant sera sélectionné, tout le monde saura ce qu'il doit faire.



VANDA SCARTEZINI : Ma suggestion, c'est qu'on demandera au groupe d'examineurs indépendants de participer à la téléconférence et que Holly ou quelqu'un d'autre explique un peu comment ça fonctionne, parce qu'ils connaissent mieux cette communauté. Comme ça, le groupe indépendant va mieux connaître cette communauté, mieux la comprendre. Donc participer à cette téléconférence va lui permettre d'entendre ce qui se passe, quels sont les comportements culturels de ce groupe ; je pense que c'est important de commencer à comprendre à qui il s'adresse et comment est-ce qu'il peut s'adresser à ce groupe.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, vendeur. Alberto Soto va prendre la parole en espagnol.

ALBERTO SOTO : Excusez-moi, je vais parler en espagnol. Merci beaucoup.

Je suis d'accord avec les différentes opinions qui ont été exprimées, celle d'Evan et celle de Vanda. Et je vous propose la réunion mensuelle de LACRALO dans laquelle nous avons deux espaces de 20 minutes pour ce type de chose.

Donc le 23 février, vous avez 20 minutes pour participer à notre téléconférence. Si vous avez besoin de plus de temps, dites-le nous. Notre opinion, en tout cas la mienne, est que l'utilisateur individuel de l'Internet, c'est nous. Ce n'est pas la personne qui ne connaît pas l'ICANN. Excusez-moi pour ce concept.

Pourquoi je dis cela ? L'utilisateur individuel qui ne sait pas comment les choses fonctionnent, ne sait pas comment l'Internet fonctionne, s'en



fiche un peu. Souvent les journalistes nous demandent à quoi nous sert l'ICANN, parce qu'ils ne savent pas ce que c'est que l'ICANN. L'utilisateur individuel, utilisateur final de l'Internet, c'est nous parce que nous connaissons bien Internet et nous pouvons participer à la génération de politique. C'est pour cela que je pense qu'à ALAC et les RALO et chaque ALS en particulier, sont aptes à contribuer à ce travail.

En Uruguay par exemple, nous avons une seule ALS de 7000 membres. Au Mexique 470 ALS. Internaute Argentine en a plus que 450 ALS. Et LACRALO peut parler donc de la quantité. Ce sont des professionnels. La quantité de gens qui travaillaient avec nous, ce sont des éducateurs, des professionnels, des techniciens. Donc cette manière de travailler fait que votre travail sera beaucoup plus simple ; il en sera simplifié. Les enquêtes aussi pourront être simplifiées en tenant compte du fait que nous, excusez-moi en 30 secondes je ne peux pas vous expliquer ce qu'on fait, selon le plan stratégique de l'ICANN, je travaille avec les deux Rodrigo ; Rodrigo [inaudible] et Rodrigo de la Parra.

Nous avons mis en place des Webinaire de différents thèmes. Le premier va être le GAC et l'utilisateur final de l'Internet qui aura lieu au mois de février. La liste d'invitation part de la liste de l'ICANN Amérique latine, de la liste que chaque ALS de LACRALO possède. Hélas, je pense la centaine de possibilités qu'à Adobe Connect ne va pas suffire pour ces Webinaire.

Je vous propose un de ces thèmes. Nous donnons en général une priorité à ce thème parce que nous voulons que les gouvernements participent davantage aux autres Webinaires à travers le GAC. Donc je vous propose que le deuxième Webinaire du mois d'avril soit ce thème



que vous voulez aborder en une heure de présentation avec ensuite– je ne sais pas mais le Webinaire en général c'est 1h30.

Donc développement du thème et ensuite questions réponses. Donc une heure et une demi-heure. Vous pouvez être sûrs qu'il y aura vraiment un public nombreux. Tous les Webinaires sont ouverts et ils sont destinés vraiment aux personnes qui ne sont pas techniques pour développer des thèmes qui ne sont pas des thèmes techniques. Voilà. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Alberto Soto. Larisa, une réponse ?

LARISA GURNICK : Merci. Je pense que ce sont des informations très utiles parce qu'à travers ce processus, nous sommes impatients d'avoir la possibilité d'expliquer le plus possible et d'expliquer ce que les gens veulent entendre. J'espère que les gens seront intéressés. Donc tous les contacts que l'on peut avoir là-dessus, c'est important pour réaliser cette révision et ne pas toucher seulement les gens qui sont déjà au courant.

Ça ne sert à rien. Notre objectif ici, c'est de toucher une grande gamme de participants. Donc votre système de Webinaire que vous nous proposez nous intéresse. Nous allons vraiment faire une action à suivre pour préparer une présentation pour commencer à participer, à travailler avec le public en ce qui concerne ce processus.



OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Larisa.

Je suis tout à fait impressionné par la façon dont LACRALO aborde cette question, leur attitude et l'attitude du leader du secrétariat de LACRALO. Je crois que bravo. Les RALO ont vraiment une influence très forte. Je pense qu'il y aurait ici des meilleures pratiques à partager entre les différents RALO pour que l'on puisse avoir la même participation des mêmes RALO ; est-ce que vous travaillez là-dessus ?

HOLLY RAICHE :

Oui, j'espère que ça se fait. Oui je pense que le premier cycle de discussion avec les différents RALO qu'il va y avoir, c'est ce que nous allons faire. Nous voulons votre participation. Nous voulons que vous compreniez bien ce que nous vous demandons. Nous voulons que vous réfléchissiez au fait que nous sommes en train de faire une révision de l'ALAC, des RALO.

Et je dirais que notre objectif est d'ouvrir la discussion. Donc si on a un enquêteur indépendant et peut-être nous aussi, quelqu'un qui présente, qui fasse une présentation sur ce que l'on cherche, sur les objectifs, utiliser cette occasion pour informer les gens mais aussi pour chercher et recevoir certains commentaires des participants. Je pense que ça peut être très intéressant.

Si l'on regarde les diapos qui ont été présentées, c'est un processus qui est long. Cette période de six mois pour développer le processus, y réfléchir, voir quelles sont les questions que l'on veut poser, vois avec qui nous voulons travailler, comment nous voulons travailler avec ces différents groupes. Donc nous devons voir quelle est la meilleure façon



d'écouter les gens, de recevoir les informations dont nous avons besoin pour comprendre comment fonctionne l'ALAC, comment fonctionne les RALO et comment améliorer ce fonctionnement.

Donc je pense que ça va être une longue conversation. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Holly. Alberto Soto, vous voulez reprendre la parole ?

ALBERTO SOTO : Oui. Je voulais vous dire que nous avons commencé à travailler avec des enquêtes dans notre région et je pense que l'on peut continuer à travailler dans ce sens. Si vous voulez vous pouvez nous envoyer vos enquêtes et nous, on peut les envoyer en espagnol et en Anglais à nos membres.

On a réalisé une enquête sur les risques que court l'ICANN et nous avons fait un classement de ces risques. Nous avons maintenant la possibilité de donner à l'ALAC cette enquête que nous avons fait dans notre région je pense que nous sommes habitués à travailler de cette façon et nous pouvons le faire rapidement et vous faire part de cette enquête. Merci beaucoup.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Holly Raiche, vous avez la parole.

HOLLY RAICHE : Merci. Un petit problème de micro allumé.



J'imagine qu'il y aura beaucoup d'informations très utiles dans cette enquête dont vous parlez et d'autres enquêtes que nous pouvons utiliser.

Ce qu'on a dit hier, dans des discussions lorsqu'on a parlé de cela, c'était que plus on a des informations avant de commencer cette enquête, avant de rédiger l'enquête, plus notre travail va être facilité. Ce type d'information est très utile et cela à une étape précoce, pour savoir quelles sont les informations qui sont à notre disponibilité.

Comme Evan a dit, nous avons beaucoup d'informations qui ont été recueillies lors de l'enquête 2009, lors de la révision d'ALAC, lors de la révision de la GNSO aussi. Il y a beaucoup d'informations sur la façon dont fonctionne ce processus, sur les choses qui ne fonctionnent pas. Donc plus nous avons d'information à l'avance, mieux nous allons pouvoir rédiger les différents types de questions qui ensuite nous aideront à mieux comprendre comment fonctionnent les RALO, l'ALAC et améliorer ce fonctionnement.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup. Une action à suivre, Heidi et Larissa doivent coordonner ses enquêtes et voir l'enquête qui sera fournie par Alberto Soto de LACRALO.

Donc janvier 2015 jusqu'à décembre, six mois ? D'accord six mois. Holly, vous avez la parole.



HOLLY RAICHE : La première phase aller jusqu'à la fin du mois de juin. Nous voulons que l'évaluateur indépendant commence à travailler de façon à ce que lorsqu'on va mettre en place les questions, on ait la capacité de faire certaines recherches pour encadrer les questions de façon à ce qu'elles soient vraiment utile, avoir un cadre pour ces questions.

Donc nous voulons travailler avec tout le monde. Nous voulons avoir les informations pour pouvoir les analyser de façon à ce qu'à la fin du mois de juin, on soit prêt et qu'ensuite on ait 12 mois pour travailler et passer à la partie suivante du processus.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup. Je voudrais ici demander une petite précision en ce qui concerne le chronogramme. La révision va avoir lieu entre juillet 2015 et mars 2016. Sur la diapo, on parle d'une révision, rapport, plan de mise en œuvre.

Est-ce que cela comprend la révision et le rapport, ce chronogramme que vous nous avez donné ? Est-ce qu'il comprend la période de révision et de rapport ?

HOLLY RAICHE : Oui.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Avez besoin de bien comprendre. C'est bien d'avoir ce type de confirmation. Est-ce qu'il y a des questions ou des commentaires à ajouter ?



Je vous remercie tous pour votre contribution, pour être venu nous parler de cette évaluation et de cette révision à 360°. Je sais que tout le monde est très intéressé. C'est quelque chose qui est très utile. C'est un processus qui permet d'assurer la responsabilité et la transparence de l'ICANN, donc nous devons y participer.

Holly va nous guider dans ce travail, va conduire ce travail. C'est une experte dans ce sens. Merci à vous deux, merci Larisa. Cette session est terminée. Je vous remercie.

Il y a peut-être une annonce à réaliser ? L'enregistrement s'arrête ?

INTERVENANT NON IDENTIFIÉ : Merci à tous. Nous avons une pause d'une heure et demie. Vous pouvez aller déjeuner en bas. Pour les membres du...

ALAN GREENBERG : Je voudrais souhaiter la bienvenue à Xavier Calvez et à Carole Cornell qui vont nous parler de l'année fiscale 2016 et du processus de demandes spéciales des AC et SO ainsi que du processus de préparation du budget et du plan opérationnel de l'année fiscale 2016.

XAVIER CALVEZ : Et [Tarren] qui travaille aussi dans mon équipe et qui est consacré à ce sujet-là va aussi prendre la parole. Merci.

ALAN GREENBERG : Je pense que Carole va commencer dès qu'elle aura son écran partagé.



CAROLE CORNELL :

Bonjour à tous. C'est Carole Cornell au micro et je vais vous donner une présentation qui vous donnerait une vue d'ensemble du plan opérationnel préliminaire à cinq ans. On a fait une analyse de la période de consultation publique nous avons publiée. Je vais vous présenter aujourd'hui cette analyse que nous avons tirée de la période de consultation publique.

Vous vous souviendrez sans doute que le processus de planification suivie par l'ICANN a développé un plan opérationnel à cinq ans qui a été approuvés en octobre par le Conseil d'administration. Ce plan a été élaboré compléter le plan opérationnel à cinq ans auquel nous avons ajouté d'autres composants clés comme les indicateurs de performance clés, les dépendances, etc.

À partir de ce travail, nous avons complété le plan opérationnel annuel et à mesure qu'on avance avec ce processus nous avons partagé des rapports concrets d'accomplissement pour que tout le monde puisse les intégrer aux tableaux de bord, aux rapports des réunions de l'ICANN, etc.

Ainsi, nous allons compléter le cycle du processus de planification actuelle. Diapo suivante. Diapo suivante encore.

Cet après-midi, nous allons parler du plan opérationnel à cinq ans du point de vue de la planification. Xavier va vous présenter certaines informations financières à partir de ma présentation.

Le résumé des trois composantes clés que nous avons tirées à partir des commentaires publics va être affiché pour que vous voyiez comment on



a travaillé. On a vu des commentaires positifs à partir de notre travail de planification à cinq ans.

Une partie des commentaires publics disait qu'ils voulaient que l'on maintienne le plan stratégique opérationnel à cinq ans et le plan annuel et conserve le même format pour que les personnes puissent voir les progrès que nous allons faire. D'autre part, on nous a demandé d'inclure cela à notre processus de planification. On va essayer de passer par une transition qui n'interrompt pas le processus.

D'autre part, on a eu 138 commentaires sur les indicateurs de performance clés. Les réponses sont qu'il nous faut travailler davantage sur ces questions.

Nous avons effectivement établi entre 100 et 120 indicateurs de performance clés, mais il faut qu'ils soient plus spécifiques avec des buts [inaudible] une précision sur l'index, ce qu'ils incluent. Et on travaille avec la communauté pour définir quelle est la meilleure manière de définir les paramètres qui montrent nos progrès.

Tout cela pour vous dire que le plan est bon. Il y a des éléments qui sont spécifiques, d'autres qui sont trop généraux. Mais vous aurez sans doute vu que pour avoir des indicateurs corrects, il faut beaucoup travailler sur les données et sur les indicateurs mêmes. Donc on traverse un processus en ce moment.

Pour le modèle financier à cinq ans, on dirait que ce travail nous aide à comprendre l'approche de l'ICANN. Ce modèle qui a été mis en place avec des principes clés nous a permis de discuter d'autres aspects dont nous parlerons lors de cette présentation.



On a reçu des contributions de huit groupes différents ; cela est très bon parce que ça montre qu'il y a beaucoup d'intérêt dans ce domaine particulier. Sur ces huit groupes, il y a à peu près 100 parties différentes sur lesquelles nous avons travaillé pour les intégrer au processus de commentaires sur les KPI, sur les processus, sur les dépendances, sur la transition et sur le modèle financier.

Et puis, nous avons essayé de voir quels étaient les commentaires positifs, quelles étaient les erreurs. Pardon. Il faut que je revienne en arrière.

Maintenant, nous allons voir chacune des colonnes. Planification et processus. Parler un peu des commentaires en termes généraux pour ce qui correspond à l'analyse et pour discuter de l'analyse qui répond à la question qui nous a été posée.

Alors la première question concernant le processus de planification était que vu qu'on avait fait beaucoup de progrès et qu'il nous restait beaucoup de travail, quelle était la perception des progrès qui ont été faits. Les gens demandaient quelle étaient la mise à jour de ce plan opérationnel à cinq ans en ce qui concerne les progrès.

Voilà la réponse. On va vous fournir une remise à jour toutes les années. Et sur ce diagramme qui ne se voit pas très bien, on montre que le tout va dépendre des livrables que l'on va établir, des performances des indicateurs de performance clés, des améliorations pour la prochaine étape. Et cette période de cinq ans va nous permettre de voir ce qu'on a accompli en 2016, de ce qu'on espère pouvoir accomplir dans l'année fiscale 2017 et voir si les données correspondent à nos objectifs.



Pour ce qui est des KPI, j'ai déjà partagé une partie de ces informations mais je voudrais être spécifique. Lorsqu'on demande des informations sur les KPI, nous allons continuer à réviser ses KPI le long du temps puisqu'on aura bien sûr tiré des leçons à mesure qu'on avancera dans le processus. Et on essaiera de partager ces informations avec la communauté.

D'autre part, on va s'occuper du développement du processus d'élaboration et de révision des KPI. Il y a des mécanismes pour montrer ce que sont les KPI, pour élaborer et réviser les processus. Donc nous allons faire des recommandations que la communauté va évaluer pour voir si les cibles fixées sont bonnes ou pas, quelles sont les attentes dans le cadre de ces paramètres, etc.

En troisième lieu, nous avons la qualité de ces indicateurs. Puisqu'on a beaucoup travaillé pour développer ses KPI, il serait possible qu'on n'ait qu'une partie de l'index pour partager. Et ces données pourraient ne pas être disponibles comme matériels consolidés.

Donc on ne pourra pas vous dire si on a dépassé nos résultats attendus de 5 % en moins que l'on fasse des mesures. Alors il est difficile de pouvoir faire des rapports sans savoir quelle est la situation actuelle. Nous allons donc travailler sur ces paramètres.

Je voudrais également dire qu'il y avait eu des clarifications qui étaient nécessaires et qui vont être ajoutées à la prochaine version du plan opérationnel à cinq ans.

Pour ce qui est des dépendances, nous avons reçu deux ou trois commentaires, ce qui montre que les dépendances en réalité



correspondent avec nos objectifs, avec ce qui a été défini dans notre plan à cinq ans.

Le point 4.3 qui porte sur les intérêts publics a été le point sur lequel les personnes ont manifesté la nécessité de clarification parce qu'on ne voit pas très bien ce que la communauté et les parties prenantes ont accordé. Alors ces dépendances qui correspondent au point 4.3 et la rédaction doivent être peaufinées.

Nous allons continuer à travailler dans la mise à jour de notre plan opérationnel à cinq ans pour modifier la rédaction et qu'elle soit plus claire.

Pour ce qui est des dépendances, la communauté a parlé de la question de la largeur de bande. Ce n'est pas seulement une dépendance pour le point 2.3 mais plutôt ça correspond au plan complet. Donc il va falloir que l'on inclue cette question comme une dépendance dans les autres points aussi, ou en tout cas l'ajouter comme une phrase qui corresponde tous, à l'ensemble.

Diapo suivante.

Ce qui concerne la transition progressive, pour que vous le sachiez, il s'agit de ce que l'on compte accomplir pour l'année fiscale 2016, l'année fiscale 2017. Et quand vous verrez, pour pouvoir conserver le format, on va ajouter une ou deux phrases par an. Donc c'est quelque chose de général. Il n'y a pas beaucoup de détails. Vous allez voir beaucoup de détails dans le plan opérationnel, dans notre système de gestion de portefeuille avec les différents projets que l'on peut compléter, avec les facteurs clés ; ici on a ces informations à haut



niveau. Il faut que l'on continue à définir et à préciser ces informations pour que tout le monde comprenne mieux ce que l'on veut dire parce qu'on va accomplir dans l'année suivante.

Voilà les commentaires et le retour. Qu'est-ce qu'on va accomplir pour cette étape et pour cette année. Le deuxième point ici, c'est l'élimination du processus des SO et des AC. On a reçu des commentaires positifs et négatifs sur cette question, mais Xavier va expliquer cette question un peu plus tard. Nous n'allons pas l'éliminer jusqu'à ce qu'on ait amélioré les processus de préparation du budget et de planification pour pouvoir comprendre comment on devrait présenter ses demandes budgétaires des SO et des AC. Ça ne va pas être éliminé jusqu'à ce que les personnes aient bien compris comment cela fonctionne. L'idée est d'améliorer le processus pour l'intégrer au reste du processus.

Ici le troisième point c'est les commentaires sur le plan stratégique. Il s'agit d'un des points ont été probablement abordés dans 20 ou 30 commentaires. Spécifiquement, il s'agit des définitions sur ce qu'est un plan stratégique. Y a-t-il des superpositions, des doublons, par rapport au 4.1 et 4.2 ? L'autre explication pour cela était que certaines personnes voulaient changer la rédaction des objectifs existants. La réponse est qu'on ne compte pas le faire en ce moment.

L'idée est d'utiliser la période de cinq ans, le plan stratégique à cinq ans tel qu'il est rédigé. Sauf s'il y a des événements significatifs, des événements majeurs, nous allons conserver le plan tel qu'il a été rédigé. Essentiellement cela va être maintenu et il va être conservé tel que le Conseil va l'approuver en octobre pour que toute la communauté



reçoive une copie de ce document en une page et que ça soit une référence. Mais nous n'allons pas modifier le plan stratégique une fois par an.

Alors le plan opérationnel à cinq ans va remplacer ce document avec nos efforts et nos initiatives de transition. Merci.

Diapo suivante. Xavier, est-ce que vous voudriez peut-être prendre la parole pour expliquer le modèle financier et ce qui a été dit puisque vous avez été à collaborer et réunir ces points ? On a ici les trois points principaux qui ont été soulevés dans le modèle financier.

XAVIER CALVEZ :

Merci, Carole.

En termes de ce qui a été suggéré dans le document qui a été présenté pour consultation publique, les remarques principales ici sont que d'une part, il est utile d'avoir un modèle financier. C'était le premier type de commentaires que nous avons reçus. Et c'est ce que nous avons toujours prévu de faire. C'était une des nécessités d'informations principales qui était claire tout le temps.

On nous a demandé d'avoir un plan à plus long terme, pas simplement annuel, d'avoir une perspective à cinq ans, sur l'information financière. Il existe un nombre de demandes et de questions pour préciser ce que le modèle inclura et concernant le niveau de détails à ce sujet, ce qui est en même temps montre quelle est la substance des éléments de la première étape.



Il est difficile de mettre en rapport les activités qui sont incluses dans le plan opérationnel à cinq ans et voir comment ces activités se traduisent en ressources et quelles sont les demandes de ressources, comment elles sont intégrées dans le modèle financier.

Alors le rapport entre les activités qui sont comprises dans le plan et le modèle financier à haut niveau, comment montre-t-on ce rapport de manière claire. Ce deuxième commentaire a été fait par la ccNSO mais il y a des personnes qui ont fait cette remarque aussi.

Le troisième est un commentaire qui n'est pas suffisamment clair sur la manière dont nous comptons divulguer les nouveaux frais correspondant aux nouveaux gTLD et c'est ce qu'on essaie de résoudre pour l'instant. Voilà. Merci.

CAROLE CORNELL :

Merci, Xavier. Diapo suivante. Comme je l'ai dit avant, si vous regardez le modèle, il y a peu près 38 commentaires sur l'autre catégorie dont la plupart portait sur des erreurs de phrase des questions qui devaient être précisées. Tout cela sera mis à jour dans la prochaine version de la version préliminaire du budget. Donc vous verrez qu'il y aura une différente version lorsque vous allez chercher les versions. Tout a été publié. C'est disponible maintenant en ligne. Vous pouvez très bien aller voir quelles sont les modifications que nous avons faites.

Vous allez voir que nous allons faire des modifications lorsqu'on aura reçu les retours des personnes qui sont venues à la réunion de Singapour. Nous allons mettre à jour le plan à cinq ans. Et pour la



plupart de ces questions, nous allons présenter une nouvelle version au Conseil d'administration en mars.

Ici, on a des demandes pour davantage d'informations. On utilise le modèle continu. On vous montre ce modèle mis à jour que nous avons précisé. D'autre part, nous avons des remarques concernant le plan stratégique. Et comme je l'ai dit, nous n'allons pas faire cela en ce moment. Diapo suivante.

Quelles sont les étapes à suivre pour pouvoir compléter ce premier plan opérationnel à cinq ans. Nous allons consulter ici, comme vous dites. Nous allons demander des retours et mettre à jour la version préliminaire et nous allons la présenter. Donc cela nous sert pour présenter ce processus.

Quand vous voyez ici sur le lien, vous voyez le rapport des commentaires publics qui est disponible en ligne, que l'ALAC a présenté. L'ALAC a présenté ses propres commentaires ; à peu près 15 qui étaient bien sûr ajoutés aux différentes lignes du processus.

Diapo suivante. Voici le calendrier que nous avons suivi. Nous sommes dans les délais prévus pour compléter ce processus en mars. Alors ça va dépendre de la date à laquelle notre réunion va avoir lieu pour que l'on puisse présenter les résultats au Conseil en mars.

Voici le processus annuel que nous allons suivre. Nous allons faire un suivi de la performance ou des indicateurs qui sont montrés dans le plan. Nous allons vous expliquer les variations et nous allons mettre à jour le plan. Puis nous allons consulter et présenter le plan au Conseil d'administration avec la communauté et les parties prenantes.



Tel que prévu, nous allons avancer avec le plan opérationnel annuel. C'est ce que nous allons faire dans le terme de l'année fiscale.

À moins que vous ayez des questions, on peut passer au plan opérationnel. J'allais vous donner une présentation des points principaux, mais je peux venir répondre à vos questions plus tard si vous voulez. Ou alors, si vous avez des questions à ce point-là, bien sûr que je pourrais y répondre maintenant.

Parfait. Merci. Si vous prenez une minute pour voir l'analyse, vous allez voir qu'il y a une analyse un à un. Donc s'il y a des remarques sur un point, on a fait une analyse et une explication sur chacune des lignes. Donc c'était un commentaire demandant une clarification, on a donné la clarification dans l'analyse pour que vous puissiez voir les retours clairement.

Merci. Maintenant, Xavier je vous donne la parole.

XAVIER CALVEZ :

J'essayais de me cacher des caméras, mais les caméras me suivent dans cette salle. C'est une caméra 360°, non ? Bon j'essayais de me cacher, mais je pense que ça ne sera pas possible. Je sais où me mettre maintenant.

Bonjour à tous. Je vous remercie de m'avoir invité à venir vous inviter mon travail. C'est un grand honneur. J'ai du mal à parler en Français donc je ne parlerai pas en français même si j'ai l'occasion de le faire ici parce qu'il y a beaucoup de données techniques que je ne saurais pas exprimer en français.



Je voulais prendre quelques minutes pour vous donner une mise à jour rapide sur quelque chose qui s'est passé une ou deux semaines. C'était l'appel aux parties prenantes trimestriel. Je ne sais pas si vous avez pu y assister, si vous saviez que cet appel existe. C'est un appel que nous faisons maintenant et qui a commencé il y a six mois.

Le premier était le 20 novembre. Et on a parlé de la période de juillet à septembre 2014 qui était notre premier trimestre fiscal annuel, parce que nos années fiscales comme vous le savez commencent le 1^{er} juillet de chaque année et finissent le 30 juin de chaque année aussi. Le deuxième trimestre a été du 1^{er} octobre à la fin décembre. Et nous avons fait une présentation trimestrielle sur ce trimestre là le 29 janvier.

J'ai résumé ma présentation. On ne va pas prendre l'heure complète. Et j'ai pris certaines diapos de cette présentation originelle. Donc je vais consacrer quelques minutes à vous présenter cela.

Voici l'ordre du jour de l'appel total pour que vous voyiez ce qui a été présenté. Je ne vais vous fournir qu'une mise à jour rapide sur certaines des diapos que j'ai présentées pendant cet appel pour la partie financière. On a commencé avec une vue générale de Fadi, puis David a donné une mise à jour sur les politiques. On a eu une mise à jour sur la gestion de toute l'organisation présentée par Sally ; le présentateur de cette partie change une fois par trimestre c'est-à-dire que le trimestre précédent c'était Akram qui avait fait cette présentation, Akram Atallah. Cette fois-ci c'était Sally qui avait présenté cette mise à jour.

Puis je ne sais pas pourquoi, je suis la seule personne à vous faire la présentation de la mise à jour financière. Diapo suivante.



Une des parties des informations qui sont présentées dans la partie financière est cette diapo qui montre une vue d'ensemble des recettes de l'ICANN. Mais le résultat, en définitive est que cela vient des registres et des bureaux d'enregistrement. Ils sont orientés par la quantité d'enregistrement et ils dépendent aussi de la quantité de parties contractantes qui est ici à droite.

Les revenus dépendent de la quantité d'enregistrement de noms qui représentent 75 % de nos revenus. Pour l'enregistrement, la quantité d'enregistrement, comme vous le savez, les registres rendent compte à l'ICANN de la quantité de transactions ou d'enregistrement de noms qu'ils ont enregistré pendant une période donnée. Ils fournissent ces informations par bureau d'enregistrement. Nous consolidons ces informations et nous nous en servons pour voir, en fonction du prix des transactions, 0,25 \$ par registre et 0,18 \$ par bureau d'enregistrement.

C'est comme cela qu'on envoie nos factures au bureau d'enregistrement et aux registres. C'est comme cela qu'on reçoit nos résultats. Ça fait 75 % de nos revenus. Le 23 % qui reste est un numéro qui dépend de la quantité de parties contractantes en fonction des frais annuels. On a 25 000 \$ de ces frais qui sont facturés à chaque nouveau registre du programme des nouveaux gTLD.

Pour les bureaux d'enregistrement, il y a différents frais à chaque fois que le bureau d'enregistrement est accrédité par l'ICANN. Donc il y a un frais de candidature à chaque fois qu'ils veulent s'enregistrer point et à chaque fois qu'on accrédite un nouveau bureau d'enregistrement, il y a un frais d'accréditation annuelle qui est payé, qui est de 4000 \$ par an ; c'est un taux fixe. Alors nos revenus sont à peu près 25 % consolidé par



ces frais qui dépendent de la quantité de registre ou de bureau d'enregistrement accrédités par l'ICANN.

Est-ce qu'il y a des questions sur les revenus ? Non. Diapo suivante. Merci.

Il me semblait que ça serait utile de vous montrer cela à haut niveau. C'est une diapo qui a beaucoup d'informations mais qui essaie de vous donner une idée des informations que nous partageons par trimestre. Ici, on a inclus les quatre secteurs que je viens de mentionner dans la diapo précédente pour montrer quelles sont nos attentes pour chacune de ces catégories concernant le budget.

Donc c'est comparer au budget. La ligne rouge verticale est le budget et ici par exemple on va dire que les frais de transaction des registres que nous avons facturés sont un peu plus que ce que l'on attendait suivant le budget. Et ici, les frais fixes des registres sont un peu moins significatifs que ce que l'on espérait pour le budget.

Au total, nos revenus des six mois de l'année qui sont passés sont un peu plus importants que ce que l'on espérait. On est un peu au-delà des résultats espérés. Suivant. On est par-dessus nos attentes.

Maintenant, on va voir les déboursements de l'ICANN. De la même manière, on voit ici les dépenses opérationnelles totales, les dépenses de capital, les dépenses qui nous permettent d'acheter des actifs comme des meubles ou pour développer nos applications, du logiciel. Donc ces dépenses de capital, pour les actifs de capital.

Ici, cette barre montre le budget à quatre ans. On a 101 millions de dollars de déboursements opérationnels pour l'année fiscale 2015. On



est déjà un peu plus au-delà de la moitié de l'année. On a assumé qu'on allait dépenser 46 millions de dollars vers la fin de l'année, après six mois d'activité et on a dépensé à peu près 45. Donc c'était très bien estimé. On a dépensé un peu moins.

Nos revenus sont un peu plus hauts que le budget. Et les dépenses sont un peu moins que le budget qu'on a. Donc c'est un très bon cas. Les dépenses de capital sont aussi au-dessous du budget. Et ici, en bas de la diapo, on a les coûts relatifs au projet de transition du gouvernement des États-Unis. Vous vous souviendrez que le budget prévoyait que pour le projet total on aurait un budget de 7 millions de dollars de dépenses. Ce qui est une estimation à très haut niveau. Ce n'est pas très détaillé parce que moment d'élaborer le budget, on ne savait pas très bien quelles seraient les activités qu'on devrait mener à bien dans le cadre de ce projet de transition du gouvernement des États-Unis. On ne savait pas les coûts. Et par conséquent, ce budget était très estimatif.

On a ajouté une correction à la dernière version de cette diapo, mais on a dépensé à peu près 2 millions de dollars sur 7 millions. On espérait dépenser 3 millions de dollars vers décembre, ce qui était à peu près la moitié de ce qui était alloué pour l'année complète. Alors on a dépensé en activité orientée vers la communauté dans la cadre de ce projet des programmes généraux qui portent sur la transition du gouvernement des États-Unis. Ces dépenses vont augmenter maintenant qu'on a déjà mis en place des activités et on verra sans doute des déboursements plus significatifs dans la deuxième moitié de l'année.

Diapo suivante. Voilà ce qui porte sur les aspects financiers. On a d'autres informations dans la présentation du programme des nouveaux



gTLD et plus de détails aussi sur les coûts. Vous verrez un lien à toute la présentation aussi et vous pourrez trouver l'enregistrement de l'appel avec les différentes personnes qui ont présenté dans l'appel. Vous verrez le lien dans notre site Web et la présentation complète.

EDUARDO DIAZ : Lorsque vous disiez que la plupart du budget vient des registres et des bureaux d'enregistrement et des frais qu'ils doivent payer comme par exemple pour enregistrer des noms de domaine, non ?

XAVIER CALVEZ : Oui. Voilà pourquoi j'étais à travers les registres et les bureaux d'enregistrement. Pas des bureaux d'enregistrement et des registres.

EDUARDO DIAZ : Alors quel est le but, si vous savez ce qu'ils vendent ? Y a-t-il quelqu'un qui fait des audits de ce qu'ils vendent, est-ce qu'il y a une vérification automatique ?

XAVIER CALVEZ : Les informations que nous recevons tous les mois sont déclarées par les registres et les bureaux d'enregistrement. De toute façon, nous avons des mécanismes pour vérifier la validité des informations qu'ils nous fournissent. C'est difficile d'être sûr à 100 % que les informations sont correctes puisque c'est la seule source de données que nous avons. Mais ces informations sont également informées à travers d'autres moyens. Donc nous vérifions que les informations que les bureaux d'enregistrement et les registres nous envoient aux fins de facturation



soient cohérentes au moins avec les autres sources de rapports informatifs.

Donc on fait assez confiance au processus. Et puis, vous avez parlé des audits. Vous serez sans doute, comme je le sais d'ailleurs, que Maguy vous a fait une présentation de la mise à jour des travaux de son groupe à trois ans. On est déjà à la troisième année de ce processus d'audit. Et le processus de reddition de compte de la quantité de transaction et d'enregistrement tous les mois sont dans la portée de ce projet. Donc voilà comment on vérifie que les registres ont un mécanisme qui est correct pour pouvoir informer des informations appropriées sur les transactions.

Vous voulez rebondir ?

EDUARDO DIAZ : Non. J'ai une autre question qui ne porte pas sur ce sujet. Mais je voulais savoir simplement pourquoi on n'aura pas de gala. Depuis Los Angeles, on n'a pas de gala.

XAVIER CALVEZ : Vous parlez de cette réunion ?

EDUARDO DIAZ : Non. Depuis que vous n'avez pas fait de gala.

XAVIER CALVEZ : Los Angeles était la dernière réunion durant laquelle on n'a pas eu de gala. Le gala, en termes historiques, était une activité qui résulte du



parrainage du pays hôte, ou de l'hôte du pays où l'on organise la réunion. C'est un déboursement qui est couvert par cet hôte. Historiquement, l'ICANN n'a jamais payé le gala. Il y a eu des exceptions bien sûres dans le passé.

Mais pour Los Angeles, puisqu'on n'avait pas d'hôte, la possibilité de réunir les fonds pouvoir compenser ce manque d'hôte n'a pas été possible. Il n'a pas été possible de trouver des parties intéressées à fonder le gala. Donc voilà pourquoi on n'a pas eu de gala à Los Angeles.

Et pour Singapour, c'est une question de temps en réalité. Le temps qui est passé entre la décision de venir à Singapour et la réunion.

Donc il y a d'autres questions. Evan, il y a votre collègue qui était avant vous.

HOLLY RAICHE :

Je crois que si on pouvait revenir en arrière sur les trois derniers transparents, l'impact des nouveaux gTLD, il me semble que l'impact est moins fort que nous le pensions. Comment allez-vous gérer cela ? Vous allez obtenir moi que ces 185 000 ou je ne sais pas exactement quelle était la somme.

Vous avez des coûts qui sont constants. Donc comment est-ce que ça va se passer ? Comment allez-vous trouver l'équilibre budgétaire à l'avenir ?

XAVIER CALVEZ :

Oui. Est-ce qu'on pourrait revenir sur le transparent des revenus budgétaires ? J'aimerais clarifier quelque chose par rapport à votre



question si je vous ai bien compris. Vous avez parlé de la somme de 185 000 \$. Ça c'est le dossier de demande pour les nouveaux gTLD. Ça a été collecté il y a de cela trois ans lorsqu'on a eu l'ouverture de cette fenêtre. Donc ça, ce ne sont pas les 185 000 \$.

Si j'ai bien compris votre question, on peut quand même regarder sur ce transparent et vous pourrez voir sur cette barre les transactions des bureaux de registres. C'est les transactions pas registres, que ce soient d'anciens registres ou des nouveaux. Dans le budget, vous avez donc pour toute l'année fiscale, 15 millions de dollars en transactions qui étaient supposées, provenant des nouveaux TLD.

Ça, c'est par rapport à environ 150 millions de transactions depuis les anciens registres. Donc vous avez raison, il y a moins de nouvelles transactions avec les nouveaux TLD, moins que prévu dans le budget. Mais en même temps, il y a un petit peu plus qui provient des anciens registres. Cela compense donc les sommes.

Donc globalement, on est toujours avec des chiffres favorables parce que les anciens registres rapportent plus que prévu et les nouveaux un petit peu moins.

Vous avez mentionné quelque chose de tout à fait valide et d'intéressant. Les coûts d'être en mesure, pour l'ICANN, de gérer tous ces nouveaux gTLD sont en effet importants. Vous avez raison.

Ça dépend du calendrier, ça dépend du timing. Ça dépend du rythme. Nous avons accru nos capacités, c'est évident. Nous avons un soutien beaucoup plus fort maintenant aux TLD donc vous avez raison. C'est une



question de timing de calendrier entre les efforts qui sont faits à l'ICANN et l'arrivée des fonds.

Evan Leibovitch :

Une question et un commentaire.

Le gala, en effet, ce n'était pas l'ICANN qui le payait. Il y avait un parrainage pour le gala. Les parties prenantes, les ALS, disent– on nous dit également que– Fadi nous a dit qu'on est un petit peu en phase d'austérité. On a l'impression qu'on est en phase d'austérité à l'ICANN.

C'est comme de dire et bien, on fait la délégation des gTLD et maintenant plus personne ne parraine quoi que ce soit parce qu'il n'y a plus rien à vendre. J'aimerais donc parler de cela. Maintenant, ça fait deux réunions sans gala. Et il me semble que l'ICANN a vendu son programme de nouveaux gTLD. Le programme de vente est terminé ; maintenant on fait de l'exécution. Il n'y a plus besoin de parrainer des galas ou quoi que ce soit. On n'a plus à faire de la promotion. Ça c'est un point de vue possible. Je ne sais pas ce que vous en pensez.

Mais j'aimerais rebondir sur l'un des transparents sur les revenus des ventes aux enchères. Qu'allons-nous faire de ces sommes ? J'aimerais que vous nous en parliez un petit peu. C'est quelque chose qui nous préoccupe beaucoup.

XAVIER CALVEZ :

Le premier sujet, tout à fait ; je comprends tout à fait ce que vous avez dit par rapport à cette optique. Donc je crois que c'est des suppositions



erronées parce que l'ICANN n'a pas essayé de vendre un programme à qui que ce soit. C'est un programme basé sur la communauté.

Ce n'est pas l'ICANN qui a dit « nous devons gagner de l'argent ». Ce n'est pas du tout la bonne optique, vous le savez. Vous en êtes bien conscients.

Comme on l'a dit auparavant, le gala était parrainé par les autres et les autres n'ont jamais été dépositaires de dossier de demande. C'est en général le pays hôte, les gouvernements, qui ont payé pour ces galas et qui ont organisé donc des galas pour promouvoir l'image de leurs pays. Donc ce ne sont pas du tout des dépositaires de dossier de demande.

EVAN LEIBOVITCH :

Oui. Je crois qu'on remerciait les bénévoles, les communautés, lorsqu'on fait des galas. Je ne parlais pas exactement du parrainage de ces galas. Par rapport aux réunions, c'est un peu une reconnaissance pour une soirée, pour se détendre un petit peu et de remercier un petit peu ces personnes.

XAVIER CALVEZ :

Mais ce n'est pas l'ICANN qui organise le gala, ça n'a jamais été organisé par l'ICANN.

EVAN LEIBOVITCH :

Mais on revient souvent à Singapour. La première fois, on a eu un gala de remerciement. La deuxième fois on est moins intéressant. La troisième fois, rien. Ils nous ont assez remerciés peut-être.



XAVIER CALVEZ :

Vous pouvez parler de cela avec l'office de tourisme de Singapour, peut-être qu'ils voudraient remercier un petit peu plus l'ICANN de venir aussi souvent à Singapour. Mais ce que je peux vous dire pour cette réunion, on l'a préparée un petit peu au dernier moment. Donc le service de tourisme de Singapour aurait du mal à se retourner et organiser un grand gala en si peu de temps puisque nous avons changé de lieu de réunion, comme vous le savez.

Donc il y a d'autres transparents sur la présentation trimestrielle qui pourront vous être utiles. Il y a eu des ventes aux enchères, en effet, ces huit dernier mois ; six ou sept fois. Et d'ici la fin janvier, d'une manière cumulée, 33.4 millions de dollars ont été collectés pour ces ventes aux enchères.

Donc une somme d'un peu plus de 33 millions de dollars a été collectée. Ça ne faisait pas partie de votre question exactement, mais ces sommes sont séparées, mises de côté dans un compte en banque séparé. On a recommandé au Conseil d'administration de créer une gestion d'investissements et des placements avec ces sommes pour avoir des intérêts tandis que ça c'est sur un compte en banque.

Donc le Board a commencé à en parler avec votre participation, avec la participation d'autres entités et d'autres membres de la communauté. Et il est temps de parler de cela. Comment allons-nous gérer ces sommes ? Qu'allons-nous faire de ces sommes ? Comment allons-nous déboursier ces sommes ? Qu'allons-nous faire ?



Ça, c'est une conversation au niveau de la communauté. Steve Crocker a lancé le débat. Il a dit que cela serait organisé. Maintenant, nous savons qu'il y a en effet des sommes importantes qui ont été collectées et donc ce processus pour savoir ce qu'on allait faire de ces sommes va être lancé.

HOLLY RAICHE : J'aimerais rebondir sur ce qui a été dit. Il y a un budget. Il y a des revenus. Et d'une manière séparée, il y a en effet des revenus qui arrivent de ces ventes aux enchères. Nous avons mis de côté ces sommes si j'ai bien compris ce que vous avez dit. Nous allons voir comment nous pourrions utiliser ces sommes à bon escient pour que la communauté en bénéficie.

XAVIER CALVEZ : Oui. Absolument. Ce n'était pas indiqué sur ce transparent. Les ventes aux enchères ne sont pas indiquées là-dessus. Ça, c'est du fonctionnement. C'est du budget de fonctionnement. Regardez. Il n'y a pas non plus les frais d'inscription sur ce diagramme.

HOLLY RAICHE : C'est très intéressant, parce que l'ICANN ne dépend pas de ces fonds qui ont été collectés. On n'en fera quelque chose, quoi que ce soit, mais on ne dépend pas de ces fonds si j'ai bien compris, provenant des ventes aux enchères, pour fonctionner. Ça ne remet pas en cause notre existence si nous avons mis de côté ces sommes.



XAVIER CALVEZ : Absolument. On a produit beaucoup de transparents de ce type. Et on est toujours cohérent par rapport au nouveau programme des gTLD avec les ventes aux enchères qui étaient mentionnées dans le guide des dépositaires de demande. C'est quelque chose qui est mis de côté. Les ventes aux enchères, ce sont des sommes mises de côté. Et d'un point de vue juridique, ça dépend de l'ICANN parce qu'il y a une seule entité qui s'appelle l'ICANN. Mais au niveau des principes, c'est totalement séparé ces sommes de vente aux enchères avec un compte en banque séparé, avec des livres comptables séparés d'un côté pour l'opérationnel ; il y a vraiment un mur de Chine entre les deux pour être simple et clair. D'un côté le fonctionnement, l'opérationnel et d'un autre ces sommes qui proviennent des ventes aux enchères.

Est-ce qu'il y a d'autres questions ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui. Est-ce que nous avons beaucoup d'autres transparents ? On est un peu en retard et il ne reste que quelques minutes me semble-t-il.

XAVIER CALVEZ : Il y a plus de transparents, mais ce que je vous suggérerais c'est d'en rester là et de voir si vous avez d'autres questions.

Vous avez un processus de demande de budget supplémentaire, je le sais. Donc si vous voulez soulever un point maintenant, allez-y.

HOLLY RAICHE : Oui. Une nouvelle fois, en trois minutes c'est difficile. Mais ce serait intéressant. Nous avons ces principes opérationnels. Et s'il y a des lignes



de conduite que possède l'ICANN lorsqu'il y a des demandes de budget spécifique, spécial, exceptionnel, on dépose un dossier. On demande des sommes supplémentaires, des sommes budgétaires supplémentaires.

Donc comment vous gérez dans le cadre des lignes de conduite ces demandes supplémentaires ?

XAVIER CALVEZ :

Donc, nous avons en effet un processus. Il y a un formulaire de demande. Il y a des critères à respecter pour la demande. Et il y a, en utilisant ces critères, la possibilité de bien comprendre l'envergure de votre projet. Est-ce que le résultat est bien formulé. Vous avez ces critères qui sont sur le dossier de demande. Si vous répondez à 100 % à cela, si vous formulez bien votre demande, c'est extrêmement important pour nous et vous avez plus de chances évidemment que votre demande soit approuvée.

Moi, je peux avec l'aide du personnel, faire circuler ce document pour que chacun le possède. Ce n'est pas un document privé. C'est un document tout à fait public qui a été envoyé aux présidents des SO et des AC et à tous les membres de la communauté qui s'intéresse à cela dans le processus budgétaire, pour demander des sommes supplémentaires pour des projets exceptionnels. Donc donnez-moi vos adresses e-mail, courriel, on a une liste de distribution. On essaie de rajouter tous les membres de la sous-commission des finances. Donc je pourrais ajouter qui que ce soit. C'est tout à fait ouvert et transparent.

Donc ce document est un document Word de trois pages. Je crois que ça pourra vous aider. Vous avez beaucoup de critères dessus.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Xavier. Alberto Soto avait une dernière question et moi j'avais quelques questions pour vous également. Alberto va s'exprimer en espagnol.

ALBERTO SOTO : En 30 secondes uniquement. Si possible, nous voudrions obtenir ces informations qu'on a obtenues au RALO, par exemple sur les projets que nous devons soumettre. Dès que possible, nous avons besoin de ces informations que les ALS doivent être au courant également de ces allocations et ces affectations budgétaires. Je crois qu'il est difficile de répondre à tous vos critères pour un projet de groupe ; ce n'est pas toujours facile.

XAVIER CALVEZ : Je ne sais dire que merci, « *gracias* », en espagnol. Une nouvelle fois, même si je m'appelle Calvez, je ne parle pas espagnol. Désolé.

Donc nous avons envoyé les informations auxquelles je faisais référence il y a de cela un mois et demi. Il faut absolument que tout le monde l'obtienne, que ça soit bien diffusé.

Nous allons faire circuler ces informations avec les du personnel. On va s'assurer que tous les documents que j'ai envoyé le 19 décembre, je vais transmettre ce courriel à Silvia ; je suis désolé, c'est en Anglais uniquement. S'il y a un besoin de traduction, on peut sûrement vous



aider. Ce n'est pas très difficile à faire et je serai très heureux de vous aider en ce sens.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Xavier.

Moi, je voulais parler de ces revenus. Je sais qu'on va avoir un suivi un peu plus tard parce que ce que j'ai entendu dire était que le programme des nouveaux gTLD ne va pas aussi vite que prévu. Et je ne comprends pas très bien comment vous avez excédé les revenus projetés.

XAVIER CALVEZ : On en reparlera un petit peu plus tard.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Un autre point. L'analyse des commentaires publics. C'est une question pour Carole un petit peu plus. Premièrement, les pages n'ont pas de numéro de page. C'est un peu difficile à gérer. Il serait utile également d'avoir une colonne qui nous dit quelle communauté a fait quel commentaire précis. Ce sera un petit peu plus facile d'emploi. C'est un petit peu difficile. C'est un document très long. 36 pages.

Deux points au sujet de ce document. Pourquoi est-ce qu'on doit avoir une croissance stable dans ce secteur des noms de domaine ? Ça me paraît un petit peu bizarre. C'est un objectif d'avoir une croissance annuelle, parce que donc ce ne serait pas stable et ce ne serait pas très sain.



Donc je veux qu'on reste bien cohérents par rapport à ce qu'on dit. Pour l'année 2017, les SO et AC, les demandes, les processus, n'existeront plus ; les demandes budgétaires. Il y a une sous-commission des finances qui s'est réuni récemment et je ne comprends pas pourquoi à partir de 2017 ces demandes supplémentaires disparaîtraient.

XAVIER CALVEZ : Oui. C'est un commentaire que Carole a effectué un peu plus tôt. Donc on peut- ça va prendre du temps pour vous répondre.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui je crois qu'il y'a beaucoup d'entre nous qui vont vous retrouver demain pour en reparler peut-être demain. C'est important.

XAVIER CALVEZ : En 10 secondes simplement, ça ne va pas disparaître sauf si on ne peut pas trouver un autre processus.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Donc merci beaucoup Xavier Calvez et Carole Cornell de votre participation.

Mesdames et Messieurs, je ne m'appelle pas Alan Greenberg mais j'ai pris son siège. On a appelé Alan à une autre réunion.

Julie Hammer va nous parler de SSAC en tant que liaison SSAC. Elle va nous présenter les participants à la réunion, Jim Galvin du SSAC, Patrik n'est pas en mesure d'être là, donc c'est Jim Galvin qui va nous parler de la part du SSAC.



On est un peu en retard. Je m'en excuse mais nous ne sommes que dimanche après-midi. Donc merci beaucoup Jim, vice-président du SSAC et Julie Hammer en tant que modératrice.

JULIE HAMMER :

Merci beaucoup, Olivier. Je souhaite la bienvenue à Jim Galvin également et aux autres membres du SSAC qui sont dans la salle. Nous leur souhaitons la bienvenue. Ils seront là. C'est des questions très difficiles. Ils pourront nous aider à répondre à vos questions.

Je passe tout de suite la parole à Jim.

JIM GALVIN :

Merci beaucoup. Patrick et désolé. Il n'est pas en mesure d'être ici. Il est avec Alan Greenberg ; c'est ainsi que ça fonctionne. Il est dans la même salle que lui.

Donc nous vous avons déjà donné les transparents en avance. Je vais vous présenter les premiers transparents et voir si vous voulez poser des questions, écouter les présentations individuelles ou pas. Donc nous allons passer au transparent suivant. Il y a deux transparents. Donc très rapidement.

Nous avons commencé en 2001. Nous avons commencé nos opérations en 2002. Nous avons été actifs depuis 2002. Nous sommes là pour conseiller les communautés de l'ICANN et les communautés At-Large concernant les problèmes de sécurité de l'Internet pour le système d'allocation d'adresse et d'adressage.



Avec Patrik Fältström, nous avons été réélus à des mandats de trois ans commençant en 2015, cette année. Nous allons avoir une nomination à la fin de l'année pour la liaison avec le Conseil d'administration. Nous avons 34 membres. Tous les membres du SSAC sont nommés officiellement par le Conseil d'administration de l'ICANN.

Transparent suivant. Qu'avons-nous fait depuis Los Angeles ? Nous avons publié un document consultatif, nos opinions sur la transition des fonctions IANA. Et nous avons d'ailleurs quelque transparent à vous présenter plus tard sur ce sujet. Avant cela, nous avons eu deux documents qui ont été publiés, SSAC 68 et 67, qui sont des présentations factuelles sur les fonctions d'IANA, le contrat IANA comme il a été défini et où est-ce qu'on en est au jour d'aujourd'hui en ce qui concerne les fonctions IANA.

Nous avons également un document qui parle un peu de l'historique de ces fonctions IANA. Nous parlons de la sécurité et la stabilité. Et nous encourageons la communauté de se préoccuper de cette stabilité et de cette sécurité et d'évaluer les changements qui existent actuellement, qui sont proposés au sein de l'ICANN pour les fonctions IANA.

Donc que faisons-nous actuellement ? Qu'avons-nous à effectuer ? Nous avons une liste en ce qui concerne les suffixes publics. D'ici quelques mois nous aurons terminé ce travail, nous aurons une nouvelle publication. Nous aurons également un atelier SSAC au FGI. Cela fait cinq ans que nous travaillons avec le FGI. Nous avons présenté d'ailleurs dans le cadre du FGI. Nous avons également une fonction de conseil pour la FGI au niveau de la sécurité et la stabilité. Nous avons également un travail qui est lancé sur les nouveaux gTLD, en ce qui concerne les



risques de collision, tout ce qui est en rapport donc avec les nouveaux gTLD, tous les problèmes qui pourraient se poser dans le cadre du programme. Et je crois qu'à l'ALAC, vous avez également un groupe de travail sur ce sujet. Donc il y a plusieurs membres des collectivités de l'ICANN qui travaillent à cela. Nous avons un résumé que nous sommes en train de préparer. Nous avons un groupe de travail également qui travaille pour la protection des titulaires de registres.

Il y a une présentation qui pourra être effectuée à ce sujet pour vous donner plus de détails, au sujet de ce groupe de travail. Nous avons notre commission effective et nous avons quelque chose d'un petit peu nouveau, un groupe de travail pour effectuer un travail consultatif auprès du Conseil d'administration. Et nous suivons cela. Un groupe de travail qui suit le travail du SSAC au niveau consultatif par rapport au Conseil d'administration.

Il y a un outil qui est maintenant disponible sur le site Web pour ce suivi et nous avons décidé de prendre en compte, non nos différentes mesures, nos différentes recommandations que nous avons effectuées auprès du Conseil d'administration. Et nous voulions voir pour nous-mêmes si nous étions efficaces, si nos recommandations [inaudible] à des décisions. Comment le Conseil d'administration réagissait par rapport à nos recommandations. Donc comment on pourrait évaluer notre processus consultatif.

On n'est pas là pour avoir une activité constante, pour avoir des réactions constantes du Conseil d'administration. Bien entendu, ils peuvent rejeter nos conseils. C'est tout à fait normal mais on veut s'assurer quand même que nos observations mènent à quelque chose



et sont utiles dans le cadre du programme des nouveaux gTLD. Et de s'assurer que le cycle est bien clos.

Le transparent suivant. Nous avons un calendrier comme je l'ai dit pour les différents groupes de travail. Le travail consultatif auprès du forum FGI, dans le premier trimestre 2015, protection des titulaires de registres également, notre objectif est de terminer les problèmes concernant les nouveaux gTLD d'ici le troisième trimestre 2015.

Nous aurons des documents qui sont publiés également. N'oubliez pas qu'étant donné qu'on travaille à quelque chose, on ne publie pas à chaque fois un document. Nous avons un document souvent de travail, mais il y a une forte possibilité que nous publions. Mais on décide de publier ou pas en dernière minute. Parfois ce n'est pas nécessaire. Parfois ce n'est pas approprié. Et ça peut être le cas.

Donc en ce qui concerne la transition des fonctions de l'IANA, on peut en parler un petit peu plus. Nous avons également le groupe de travail de la protection des titulaires de registres. Je vous ai passé une copie de ces transparents. Je ne sais pas si vous voulez que je vous les présente. Je ne sais pas si vous voulez poser des questions tout de suite. Je ne sais pas comment vous voulez procéder.

Julie, comment pensez-vous procéder ?

JULIE HAMMER :

Merci beaucoup, Jim. Pourrais-je vous poser une question ? Est-ce que cela vous intéresse particulièrement de parler du document 69 concernant les fonctions IANA ? Levez la main. Je vois quelques mains levées.



Donc Holly, je crois une question ?

HOLLY RAICHE : Est-ce que vous pourriez nous expliquer un petit peu ces suffixes publics. Je n'ai pas bien compris de quoi vous parliez.

JIM GALVIN : Est-ce que Rod est dans la salle ? Je ne sais pas. Jaap du groupe de travail ? C'est important que d'autres personnes du SSAC se mettent à répondre également. Nous allons le laisser répondre à cela.

JAAP AKKERHUIS : Donc qu'est-ce que vous vouliez exactement savoir à ce sujet ? Les suffixes publics. Eh bien, ce n'est pas défini d'une manière très précise mais tout le monde les utilise. Il y a une liste de suffixes publics dans beaucoup de navigateurs, basée sur Mozilla par exemple.

Ça nous permet de savoir ce qui appartient à un domaine précis. Je vais vous donner un exemple. Par exemple .co et .uk ; il y a une liste de ces suffixes qui appartient à une autorité. C'est utilisé par beaucoup de navigateurs pour voir où vont ces domaines, qui a une autorité sur un domaine.

Google utilise cela de manière assez similaire. S'ils ne connaissent pas un domaine par exemple, ils ne vont pas permettre à quelqu'un d'enregistrer quelque chose avec ce nom de domaine. CW par exemple était inconnu comme suffixe et on ne pouvait pas l'utiliser. On ne pouvait pas l'utiliser avec Google.



Donc c'est un petit peu caché, si vous voulez, ces suffixes. Donc ça peut poser un problème avec les noms de domaine internationalisé qui n'ont pas ou qui ont des caractères latins. Donc ça pose pas mal de problèmes en fait. Ils sont maintenus, mais ce n'était pas très clair. L'utilisation de ces suffixes n'est pas toujours très claire.

Donc on a fait un rapport pour essayer de clarifier un petit peu les choses par rapport à ces suffixes publics. Sur les différentes limites que l'on peut apporter à ces suffixes publics, à leur utilisation, donc essayer d'avoir une description plus précise de cela.

JIM GALVIN :

Alors, comme on a dit, le rapport a été préparé pour vous donner des explications et des définitions. Maintenant que Jaap vous a déjà expliqué le rapport, ce n'est plus la peine de le publier. Non ?

Alors, la transition du rôle de supervision des fonctions IANA. Comme je l'ai dit avant, le document SAC 69 complète les deux autres rapports que nous avons préparés, le 67 et le 68, qui étaient les représentations factuelles de la transition du rôle de supervision des fonctions IANA. Donc c'était une description générale du tout.

Dans ce cas, le document SAC 69 était préparé pour montrer l'opinion du SSAC des questions et des problèmes que la communauté devrait considérer à notre avis pour garantir que la sécurité, la stabilité et la résilience des fonctions IANA soient assurées pendant la transition et après la transition aussi, bien évidemment.

Alors on a fait des recommandations au sujet de chacune des recommandations et des questions qui ont été soulevées. On comptait



présenter cela comme information pour la communauté sur la base de laquelle la communauté devrait en fait évaluer le contexte de ce qui se passe, voici les recommandations sont viables ou pas et s'ils veulent avancer avec ces recommandations.

Il semblait un peu évident de le dire, mais on croyait qu'on devrait faire des déclarations claires sur ce que cela veut dire que de maintenir la stabilité et la résilience. Alors ce qui est important c'est que tout ce qui remplace le rôle d'autorisation finale de la NTIA, bien sûr, devrait être au moins aussi bon que le rôle actuel de la NTIA.

Donc c'est une recommandation importante. Lorsqu'on considérait le modèle général fonctions IANA et la supervision de ses fonctions, on a créé des terminologies comme fournisseur de politique, metteur en œuvre de politiques, le rapport entre les deux. Puis on a observé où on sentait qu'on devait identifier les caractéristiques de performance. C'est-à-dire les caractéristiques de fonctionnement général qui montre pourquoi chacun des rôles existe.

Il est essentiel de garantir que ces valeurs de performance soient maintenues et gérées dans le public de manière transparente envers le public. Nous avons également posé une question à la NTIA spécifiquement pour clarifier les processus et les cadres juridiques associés au mainteneur de la zone racine pendant la transition.

En ce moment, bien sûr le mainteneur est VeriSign qui a fait un très bon travail ces dernières années, mais à mesure qu'on avance il est important de considérer les nouvelles structures pour évaluer comment cette nouvelle structure va correspondre au cadre général. Il est aussi important que le contrat des fonctions IANA qui est détenu par la NTIA



et qui a été conclu avec l'ICANN aujourd'hui ait les contrôles qui prévoient les contrôles nécessaires, quels devraient être ces contrôles, quels sont les exigences et les livrables définis dans le contrat, qu'est-ce qui doit être répété dans les nouvelles structures. Et puis bien sûr nous avons d'autres conditions qui ne sont pas incluses dans le contrat, mais on devrait maintenir les responsabilités, les rôles. C'est ça qui est important pour assurer la stabilité du système général. Il faut s'assurer que la communauté soit en mesure d'avoir une idée transparente ce qui se passe, de ce que fait chacun, qui fait chaque mesure et si on respecte les buts et les objectifs ou pas.

Une autre remarque intéressante qui a été faite est la suivante. Puisque le système actuellement appartient à la juridiction des États-Unis, bien qu'on n'aime pas parler en ces termes, il est important de prendre note indépendamment d'où nous comptons établir la nouvelle structure, des problèmes potentiels avec les sanctions et les structures locales des gouvernements existants. Donc il est important que cette question soit considérée, évaluer, pour voir comment on va surmonter ces problèmes potentiels, pour que chaque TLD puisse gérer son propre TLD indépendamment des autres sanctions qui pourraient exister. Des autres exigences qui pourraient exister dans d'autres gouvernements.

Et finalement, on parlait de l'importance de la transparence, de la liberté des influences indues. Ce sont des principes qui doivent être maintenus dans la nouvelle structure. Donc on voulait les souligner clairement pour que la communauté en fasse un suivi.

Il pourrait ne pas avoir d'impact sur le processus, de toute façon, mais puisque nous avons fait la proposition concernant le fournisseur de

politique et le metteur en œuvre de politique, il faut que l'on garantisse qu'il y ait un mécanisme pour évaluer si ces instructions sont mieux gérées par un metteur en œuvre de politiques, si elles peuvent être mises en œuvre et si elles sont claires. Donc il y a beaucoup d'informations à définir dans ce domaine pour garantir que tous ces aspects existent.

Si on adopte la structure de rôles comme on le propose, il faut garantir que les relations entre les différents rôles soient maintenues et qu'elles soient réalisables. Voilà ce qui correspond à la partie sur la transition du rôle de supervision des fonctions IANA.

Je continue ou on pose des questions à ce point-là ?

JULIE HAMMER :

Merci, Jim. Je pense qu'il peut y avoir des questions maintenant. Donc on va essayer de répondre aux questions qu'il peut y avoir maintenant concernant la partie d'IANA, et puis on verra la partie suivante de votre présentation concernant la protection des titulaires des noms de domaine.

Alors, Vanda Scartezini.

VANDA SCARTEZINI :

Je voulais simplement reconnaître l'importance des règles et des rôles. J'ai expliqué beaucoup de demandes des registres des gTLD de ma région à travers cette même explication. On sait que les communautés ne sont pas toujours très informées. Ce que vous dites soulève beaucoup de questions sur l'influence des gouvernements par exemple.



Donc cette question de la transition est très importante pour les personnes affectées et les personnes qui doivent être informées sur ces nouvelles activités des registres.

Alors je voulais simplement vous remercier pour ces recommandations. Je vous remercie de ces recommandations parce que sont très claires et elles m'aident à traduire très simplement ces explications pour ma communauté.

JULIE HAMMER : Le document va être traduit également dans les cinq langues, donc ça sera utile pour tout le monde. Olivier.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci. Je n'ai pas entré dans le débat de la transition du rôle de supervision des fonctions IANA dont on parle tellement dans cette réunion. Mais je voulais demander s'il y avait un principe compréhensif au sein du SSAC qui parle de la nécessité de créer cette nouvelle structure ?

Vous avez beaucoup parlé de structure, d'une nouvelle structure pour remplacer la NTIA ?

JIM GALVIN : Je ne veux pas que ça soit mal compris ici. Je veux être clair. Le SSAC ne recommande pas la création d'une structure particulière ou même la création d'une structure quelle qu'elle soit, mais notre document compte refléter les principes et les lignes directrices qui devraient exister en rapport avec ce que la communauté souhaite voir à l'issue de



cette transition. Alors que ce soit une nouvelle structure, une structure qui remplacera l'existante...

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Vous parlez de structure ; ça pourrait être un processus, non ?

JIM GALVIN : Oui. Absolument.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Bien. On peut avancer alors.

JULIE HAMMER : Evan Leibovitch, vous avez une question ?

EVAN LEIBOVITCH : Merci, Julie.

Lors d'une autre réunion, Jim, vous avez visé à obtenir le soutien de l'ALAC pour différents commentaires qui avaient été ignorés. Donc vous pensez qu'avec l'aide de l'ALAC, ils pourraient être considérés davantage ? Est-ce que vous croyez qu'il y a d'autres aspects qui pourraient être complétés ? Ou y aurait-il une raison pour laquelle vous auriez voulu que l'ALAC révise ce document ?

Peut-être pas pour des aspects récents, mais pour considérer peut-être qu'il y a d'autres aspects qui n'ont pas été considérés et sur lesquels nous pouvons vous aider. Je me demande s'il y a donc des points qui ne



sont pas sur la liste actuelle mais auquel il faudrait que l'on fasse attention.

JIM GALVIN :

Je ne peux pas parler de contexte historique ici. Il faut que je prenne le temps de regarder les documents antérieurs. Mais j'aime bien votre question parce qu'elle m'amène directement à la prochaine partie de la présentation.

Vous me demandez si l'ALAC devrait soutenir le travail du SSAC, pour un travail particulier. Lorsqu'on parle de la gestion de « crédentiels » et d'identification, l'ALAC bien sûr pourrait très bien nous aider à transmettre ce travail à la communauté At-Large.

Je pense qu'on devrait peut-être prendre cela comme action à suivre, voir s'il y a quelque chose un aspect sur lequel l'ALAC devrait nous aider. Vous hochez de la tête. Peut-être que c'est le bon moment pour considérer cela. On parle de la gestion de « crédentiels » et d'identification. C'est Merike Kaeo qui va faire la présentation.

MERIKE KAEO :

Je suis la co-présidente de ce travail particulier. Je vois que mon nom ne s'affiche pas complet sur l'écran.

Nous avons discuté avec le SSAC et on s'est dit que ce genre de travail était nécessaire pour revenir sur notre travail qui a été fait en termes des meilleures pratiques pour les bureaux d'enregistrement et les registres pour SAC 040 ET 044. Pour la plupart des documents qu'on avait déjà faits, on s'est dit que des fois on n'avait pas vraiment des



compromis ou un engagement avec les « crédits » d'identification. Et on s'est dit que peut-être qu'on devrait travailler sur une gestion – un cycle de vie de la gestion des « crédits » plus compréhensif pour les noms de domaine.

Alors, la communauté ICANN, At-Large, les registres, les bureaux d'enregistrement, les titulaires des noms de domaine, les développeurs d'applications, d'outils, de logiciels, devraient peut-être créer des outils pour faciliter ce travail. Les fournisseurs de services DNS et les fournisseurs de services de courrier électronique et d'hébergement Web étaient le public cible de notre travail. On a considéré le cycle de vie complet des noms de domaine donc voilà pourquoi on s'adressait à ce public.

Notre travail portait sur les meilleures pratiques de cycle de vie de « crédits » d'identification d'une part, qui est comment on crée, on distribue, on stocke, on renouvelle, comment on fait le transfert, on « *revoke* » les « *crédits* » de noms.

Ce n'est pas simplement une question de créer des mots de passe. Il y a beaucoup d'aspects qu'il faut considérer le long du cycle de vie de ces « crédits » d'identification. On pensait à ces « crédits » et à la manière de fournir l'authentification de l'identité du titulaire du nom de domaine, du Board enregistrement, registres. On considérait également les questions de registres et de politique qui était pertinent pour ces communautés.

On a donc créé une version préliminaire d'un document qui en ce moment est à peu près, comme vous voyez sur l'écran, avec un certain contenu ici. Et on essaie de détailler les problèmes d'attaques récents.



On travaille également sur les types de « crédentiels » utilisés le long du travail de « crédentiels », voir comment les personnes s'occupent du cycle de vie de gestion de « crédentiels » aujourd'hui pour pouvoir créer une liste de vérification des pratiques et des recommandations de la gestion des « crédentiels ».

On a un calendrier qui est très ambitieux comme vous le voyez. On espère compléter notre travail avant la fin juin mais ça dépend du travail accompli dans cette réunion. Cette réunion particulière sera utilisée pour travailler avec les bureaux d'enregistrement, avec les registres. C'est ce que Jim disait tout à l'heure. On visait à recevoir les contributions de la communauté ICANN At-Large pour ce qui est des pratiques actuelles, pour les pratiques de gestion des « crédentiels » d'identification et voir quels sont les compromis qui ont été atteints.

Diapo suivante. Voici les questions que nous avons. Nous allons présenter ce travail dans différentes enceintes et nous voudrions savoir comment les gens gèrent leurs « crédentiels » d'identification aujourd'hui, les problèmes qu'ils ont identifiés. Les meilleures pratiques disent que vous devez utiliser deux facteurs d'identification mais quel est le problème pour les registres petits, pour les bureaux d'enregistrement petit. Et les succès, les défis de l'engagement des bureaux d'enregistrement nous intéressent aussi. Voir quelles sont les points forts et les faiblesses. On voulait voir des exemples spécifiques avec le groupe de travail qui a été utilisé pour acheter des informations au document. Ont cherché à avoir des informations sur les « crédentiels » qui ont été affectés.



On voulait que les informations soient bien sûres confidentielles, anonymes. Mais on voulait voir quelle était la réalité pour pouvoir améliorer les meilleures pratiques aussi. Puis on voulait savoir s'il y avait des outils, ou du développement de logiciels, qui nous aiderait à gérer la sécurité des « crédentils » d'identification.

Il me semble connaît maintenant à la fin de la présentation. Oui. Donc si vous avez des questions à me poser, si on a le temps, je pourrais très bien y répondre.

EVAN LEIBOVITCH :

Je ne sais pas si ce que je vais vous demander est dans la portée de votre travail. Mais vous demander quels sont les obstacles. J'ai participé à un nombre de groupes, d'utilisateurs finaux, j'ai travaillé avec des blogueurs qui ont leur propre site Web, ils travaillent avec des SSL, des certificats. Donc je ne sais pas très bien quelle est la portée de votre travail, qui vous comprenez.

Du point de vue du fournisseur de services petit, des blogueurs, au niveau de l'interface utilisateur, il y a beaucoup de problèmes. On parle toujours de la façon dont les utilisateurs finaux utilisent le GPG par exemple. Il y a beaucoup de monde qui a du mal à le faire. Il y a des gens qui sentent une difficulté pour obtenir ces certifications d'identité. Soit il faut entrer dans le monde des grandes corporations, des grandes sociétés, ou alors compter sur les fournisseurs de services à qui on doit payer beaucoup d'argent pour faciliter l'accès.

Mais alors, à chaque fois on se trouve coincé parce qu'on n'arrive pas à avoir ces services sans les grands fournisseurs. Il y a un grand niveau de



barrière technique qu'il est facile d'administrer de comprendre pour les gens techniques, mais pour les personnes qui travaillent sur le contenu et qui veulent se concentrer sur ce qu'ils fournissent à travers le Web au lieu de se centrer sur ce qui est derrière ces services fournis, il y a beaucoup d'obstacles ; non en termes de technologie, mais en termes d'utilisation des personnes pour lesquelles on est censés travailler et qui sont censés être les bénéficiaires.

MERIKE KAE0 : Voilà pourquoi on a inclus ces outils. On est conscients du fait qu'il y a beaucoup d'entités qui ne sont pas aussi sophistiquées, qui opèrent à un niveau plus petit. On vous en remercie.

JULIE HAMMER : Y a-t-il d'autres questions pour Merike ? Bien. Alors Olivier, allez-y.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Julie. On a un groupe de travail qui s'appelle le Groupe de travail des questions des registres des titulaires de noms de domaine, qui s'occupe des problèmes des titulaires de noms de domaine. Holly qui est une co-présidente de ce groupe de travail, je voudrais vous demander si vous pensez que votre groupe peut s'occuper de ces questions.

HOLLY RAICHE : Oui. Je crois que oui. La valeur de ce travail pourrait être supérieure à l'ALAC et aux RALO. Je crois qu'on devrait tous savoir que ces informations existent, que ces documents sont disponibles. Ce n'est pas



qu'il faut qu'on s'occupe de gérer cela mais simplement divulguer ces informations, c'est ça qu'il faut faire.

JULIE HAMMER :

Alors pour résumer ce que Holly disait, au moment de finaliser ce rapport, vous sentez qu'il pourrait y avoir un bon mécanisme pour divulguer ces informations au lieu de modifier ce rapport. Oui. On revient à Jim.

JIM GALVIN :

Avant que Merike ne parte, je voudrais ajouter ici à vos questions le fait que maintenant vous connaissez Merike, vous savez qui elle est. Pour tout ce que le SSAC fait, en particulier sur ce sujet particulier, ayez la liberté de venir nous voir, faire vos contributions au sein de l'ALAC. Si vous voulez construire ou développer quelque chose de plus formel au même si c'est à titre informel, si vous souhaitez contribuer avec ce processus, faire des questions, discuter des réponses à ces questions, on serait content de recevoir vos réponses.

Merike sans doute serait prête à discuter de ces sujets avec vous.

MERIKE KAE0 :

Je suis là jusqu'à vendredi matin. Et j'ai déjà rencontré des bureaux d'enregistrement depuis que je suis là. Les gens proposent avoir des sessions privées mais pas au niveau de la communauté.

C'est un sujet très sensible et donc, les gens de SSAC, nous sommes là. Vu que nous sommes là, venez nous voir. Ayez des discussions avec nous. C'est pour cela qu'on est venu. Merci.



JIM GALVIN :

Diapo suivante.

En commence avec des diapositives un peu moins standard. On reçoit en général les mêmes questions de la communauté sur comment fait notre travail d'habitude. Alors je vais dire maintenant que le SSAC répondra à toute question particulière de n'importe quel groupe. C'est un aide-mémoire. Ceci vous le savez. Mais il y a de nouveaux arrivants. Donc l'ALAC peut bien sûr nous envoyer aussi un message courrier électronique, à Patrik. Ou s'il y a quelque chose sur lequel vous voulez demander au SSAC de vous demander des informations, vous pouvez le faire.

On s'occupe toujours de répondre aux questions formelles des groupes. Mais même si à titre individuel, vous avez des doutes, des questions à poser, soyez libres de venir nous demander ce que vous voudrez.

Et on a toujours des questions qu'on pose à la communauté At-Large. On voudrait savoir quel est votre avis sur si nos documents d'information, nos recommandations, nos conseils, sont accessibles, s'ils sont simplement écrits, si vous arrivez à les comprendre. Est-ce que nous devrions améliorer la communication avec la communauté ? Comment peut-on agir différemment pour que la communauté s'engage davantage avec nous ? Qu'est-ce qu'il faudrait que l'on améliore ?

On aurait des groupes qui voudraient avoir un impact et c'est très sensible lorsqu'on a des recommandations et des conseils des personnes. Même si vous n'avez pas des questions formelles à poser,



mais qu'il y a des sujets que vous pensez que nous devrions considérer en tant qu'individus ou au niveau de l'ALAC, faites-nous savoir. On sera content bien sûr d'intégrer vos conseils, vos suggestions, à notre travail.

Je pense que c'est tout. Je ne sais pas s'il y a une diapo suivante. Ah voilà.

Y a-t-il d'autres questions, d'autres remarques ? Il y a beaucoup de membres du SSAC maintenant et il reste quatre minutes et six secondes. Prenez le temps de le faire.

JULIE HAMMER :

Olivier, vous levez la main ? Allez-y.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

Oui, merci Julie. Puisqu'il ne reste quatre minutes et six secondes, j'allais donner un exemple d'une fois où l'ALAC a demandé au SSAC de s'occuper d'une question. C'était la question des collisions des noms. Le SSAC a élaboré un rapport sur cette question il y a deux ans je crois. Le Conseil d'administration n'a pas considéré vraiment ce travail. À Nairobi, le SSAC et l'ALAC se sont réunis et ils ont travaillé ensemble pour attirer davantage l'attention du Conseil d'administration et du GAC sur ce document.

Je pense que c'est sur cela que l'on peut travailler ensemble. On l'a déjà fait de par le passé. Vous avez beaucoup d'informations et bien sûr toutes les connaissances au sein de votre comité consultatif. L'ALAC est en mesure d'attirer l'attention du reste de l'ICANN sur vos documents.



JULIE HAMMER : Heidi a des informations.

HEIDI ULLRICH : Merci, Julie.

Je veux juste répéter que lors de la réunion de Los Angeles avec le SSAC, on a vu une présentation du guide de présentation que le personnel avait préparé, qui est maintenant prêt pour sa deuxième révision. Je vais publier un lien dans la salle de chat d'Adobe Connect. On devrait maintenant répéter que la période de révision dure jusqu'à la fin du mois ; donc vous avez le temps de réviser le guide.

C'est un guide fantastique. Si vous voulez réviser ce guide et voir comment il pourrait mieux desservir votre communauté, faites-le.

JULIE HAMMER : Je veux préciser pour qu'il n'y ait pas de confusion qu'il s'agit d'un guide qui a été élaboré par le personnel de sécurité de l'ICANN, pas par le SSAC. Ce sont deux entités complètement différentes. Ce n'est pas toujours clair. On ne sait jamais qui c'est qui a préparé ces documents. C'était le personnel de sécurité de l'ICANN qu'il a fait.

S'il n'y a pas d'autres questions, je voudrais remercier Jim et Merike et tous les membres du SSAC qui sont venus nous voir aujourd'hui. On remercie l'intérêt de l'ALAC comme d'habitude pour ce que le SSAC fait. On les remercie également de l'aide que l'ALAC nous donne.

Donc on remercie tous les membres du SSAC. Merci.



JIM GALVIN : Je vous remercie de nous avoir invités. C'est un énorme plaisir de venir discuter avec vous toujours.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Jim et Julie de cette présentation qui est finie exactement à l'heure. Vous avez très bien fait. Alors je donne la parole à Gisela.

GISELA GRÜBER : Je voulais dire qu'il y a du café dehors. On est à l'heure de la pause-café qui dure toujours 15 minutes. Revenez s'il vous plaît dans 15 minutes ; à 15h30.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Bien. Dans 15 minutes nous allons parler du sujet d'actualité qui est la responsabilité et la transparence de l'ICANN.

Très bien, Mesdames et Messieurs. Nous allons recommencer notre travail. Nous sommes un petit peu en retard. Désolés. On cherchait notre président de séance, c'est sa « sainteté » comme l'a appelé Fadi. On a parlé du pape ce matin. Le Saint-Père. Lançons d'enregistrement.

Bon après-midi à toutes et à tous. Longues journée At-Large et nous allons parler de quelque chose de très important, la responsabilité la transparence de l'ICANN, notre sujet d'actualité.

Nous parlerons ensuite la transition des fonctions de la NTIA sur les fonctions IANA. Ensuite, nous parlons de la mise à jour de la stratégie des réunions de l'ICANN. Enfin, la signature du protocole d'accord entre NARALO et ARIN.



Donc sans plus attendre, je m'appelle Olivier Crépin Leblond. Je vais passer la parole à Léon Sanchez qui est l'un des co-présidents du groupe de travail intercommunautaire sur la responsabilité et la transparence de l'ICANN.

LÉON SANCHEZ :

Merci beaucoup, Olivier. Je m'appelle Léon Sanchez et nous avons une réunion très fertile sur la responsabilité. Nous avons eu une réunion en personne à Francfort en janvier. Nous avons terminé ensuite notre travail et nous avons divisé des différents domaines de travail. Nous avons structuré le groupe de travail un et deux pour travailler sur les problèmes, sur les mécanismes, pour s'assurer que la communauté soit responsabilisée par rapport à la responsabilité de l'ICANN, le travail du Conseil d'administration par exemple, et s'assurer que les décisions soient prises par le Conseil d'administration en temps et en heure.

Donc le groupe de travail numéro deux travail au niveau des mécanismes. Nous avons une grande discussion sur la possibilité de redressement. Nous avons travaillé également à notre dernière définition de ces termes. Donc je crois que c'est un groupe de travail qui a bien fonctionné, qui a connu du succès. Nous sommes arrivés à un certain nouveau de consensus au niveau de cette définition.

Nous avons travaillé avec le groupe CWG en ce qui concerne les aspects juridiques. Nous avons eu un conseil juridique, nous avons un sous-groupe de travail à ce sujet. Et le travail de ce sous-groupe sera de se concentrer sur les questions auxquelles nos conseillers juridiques indépendants devront répondre.



Nous n'avons pas encore engagé de conseillers juridiques indépendants, mais ce que nous effectuons actuellement c'est de travailler avec les services juridiques de l'ICANN et de leur poser des questions sur l'envergure. Il ne s'agit pas véritablement de conseil juridique mais on essaye d'obtenir leur soutien pour que ce sous-groupe de travail soit efficace en ce qui concerne les questions juridiques qui se posent.

Aujourd'hui nous avons une réunion avec le Conseil d'administration. Nous allons parler du calendrier. Le calendrier est fixé pour avoir une proposition à la réunion de Buenos Aires, notre prochaine réunion.

Donc nous allons travailler à Singapour. Nous avons une séance de travail, même deux séances de travail et une séance d'engagement de la communauté. Nous ont également des réunions prévues pour la fin du mois de mars. Ensuite, nous aurons probablement une autre réunion ensemble en face-à-face vers la mi-mai. Nous espérons donc proposer au Conseil d'administration à Buenos Aires le résultat de notre travail.

Donc je comme je le disais précédemment, nous travaillons au niveau du conseil juridique. Je crois que c'est absolument fondamental pour le travail que nous effectuons, ce conseil juridique concernant la responsabilité. Il y a beaucoup de points qui doivent être traités, beaucoup de points spécifiques. On a besoin donc d'un conseil juridique solide. Vous savez qu'il y a les lois gérants des organisations à but non lucratif dans l'État de Californie. L'ICANN est régie par ces lois de Californie.

Donc il faut absolument synchroniser notre travail avec le CWG et obtenir également un soutien juridique. Donc je suis prêt à répondre à vos questions.



OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui. Merci beaucoup Léon. Vous avez la possibilité maintenant de poser des questions. Alan Greenberg, vous voulez reprendre la présidence ?

ALAN GREENBERG : Vous pouvez continuer votre travail, Olivier.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup. Il faut me payer double alors. Holly Raiche pas avoir la parole.

HOLLY RAICHE : On est tous au courant des problèmes les plus importants qui se posent. Est-ce que vous êtes en train de parler de la responsabilité au niveau interne et externe ? La responsabilité simplement au niveau interne ? Moi je crois qu'il y a quatre options sur la table. Est-ce que vous analysez ces quatre options ?

LÉON SANCHEZ : Merci, Holly.

Pour ceux qui ne sont pas là dans la salle, je crois que lorsque vous parlez de ces quatre options vous parlez de ces options de RFP, d'appel d'offres, qui existent ; les options du CWG dont on parle beaucoup. D'accord.

Oui. En effet. Nous devons prendre en compte les différents scénarios. On n'en est pas encore là, à étudier des propositions précises et



spécifiques. Notre travail est très large, très vaste. Parce que nous voulons tous prendre en compte ; tous les scénarios possibles de transition. Donc la réponse est oui. Nous allons prendre en compte toutes les propositions possibles. Parce que nous devons non seulement travailler au niveau interne, mais peut-être au niveau externe.

La question de responsabilité de l'ICANN peut se poser au niveau externe. Donc premièrement, les mesures doivent être mises en place avant la transition des fonctions IANA.

La question numéro deux, les mesures qui peuvent être mises en place à la suite de la date limite que nous avons fixée pour la transition des fonctions IANA—

HOLLY RAICHE :

Mais lorsqu'on parle de responsabilité, on parle de responsabilité de l'ICANN. Pas au cas où tout s'écroule ou quoi que ce soit. Non. Mais améliorer la responsabilité de l'ICANN en tant que tel. Moi je pense que la responsabilité s'est améliorée, me semble-t-il récemment. Mais, si nous connaissons de graves problèmes, est-ce qu'on a pris en compte tous les scénarios prospectifs ?

LÉON SANCHEZ :

On se concentre sur les deux scénarios. On voit les mécanismes actuels de responsabilité et on prend également en compte les mécanismes qui devraient éventuellement être mis en place et qui sont manquants, les mécanismes manquants pour améliorer la responsabilité de l'ICANN.



Donc, en effet, ces deux scénarios sont analysés. Nous avons deux domaines de travail qui se divisent également pour arriver à quatre domaines de travail ; donc deux groupes de travail, si vous voulez.

Vous voyez, on creuse. On va de plus en plus profond. On essaie d'analyser les causes les plus profondes, sous-jacentes, et d'analyser les deux scénarios dont vous avez parlé. Les mesures actuelles qui existent de responsabilité de l'ICANN et celles qui doivent être créées éventuellement de manière spécifique dans le cadre de la nouvelle situation dans laquelle nous sommes.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Vous avez des questions ? M. Seun Ojedeji ?

SEUN OJEDEJI : Oui. En ce qui concerne le calendrier, j'ai regardé la date du 29 janvier. Je vois le calendrier. Je vois les propositions. Est-ce que vous pourriez nous parler un petit peu plus du calendrier par rapport aux propositions du CWG, du groupe de travail intercommunautaire ?

Il y a différentes propositions du CWG et il y a des calendriers très différents. Ça dépend un peu des premiers résultats que l'on obtient. Donc est-ce que il y a cette proposition du WS 1 qui est en rapport avec le travail les efforts du CWG. Là je vois une date. Il y a une date qui semble être la fin mars.

Est-ce que vous pouvez nous dire un peu plus sur ce calendrier ?



LÉON SANCHEZ :

Oui tout à fait. L'objectif principal, puisque nous avons ces réunions à la fin du mois de mars, c'est d'avoir un document ouvert aux commentaires publics. C'est pour cela que nous avons ce calendrier que vous voyez. Et c'est pour cela que nous avons modifié un petit peu ce document. Nous pourrions passer cela en effet au SO et AC qui nous ont demandé de travailler.

Après approbation, cela sera soumis au Conseil d'administration de l'ICANN. Donc c'est notre calendrier pour le moment. Nous sommes bien conscients du fait qu'il y a eu beaucoup de commentaires et de suppositions de l'extension de ce calendrier. On ne demande pas l'extension du calendrier. Nous sommes fixés sur l'accomplissement de notre tâche en temps et en heure.

Nous voulons respecter le calendrier. Si nous avons besoin d'étendre la date limite, de la repousser, nous y penserons en temps voulu. Pour le moment ce n'est pas une option. Pour le moment, nous voulons respecter la date limite.

SEUN OJEDEJI :

J'aimerais clarifier quelque chose. Par rapport à ce que vous avez actuellement, il me semble que le CWG a plusieurs propositions au niveau interne. Et il semble qu'on n'a pas assez d'informations pour répondre et réagir par rapport à votre proposition.

Donc [inaudible] avoir plus de documents parce que vraiment on n'a pas grand-chose. On ne sait pas très bien comment commenter parce qu'on manque un petit peu de documentation— je parle du WS1, et à quel



moment est-ce que vous seriez en mesure d'avoir un premier document, une ébauche de documents.

Je crois qu'on a besoin de plus de documents.

LÉON SANCHEZ :

Je crois que je comprends mieux votre question. Il n'y a pas de propositions de publication. Nous sommes conscients du fait que beaucoup du travail effectué au niveau du CWG est en rapport avec ce que nous faisons. C'est pour cela que nous avons des conférences de coordination qui existe.

Nous essayons de synchroniser notre travail. Au niveau du conseil juridique, nous allons avoir une réunion de ce groupe ce soir, avec uniquement des avocats, des juristes. Ça va être très intéressant. Je ne sais pas comment va se passer cette réunion, mais on travail. Les groupes travaillent ensemble pour coordonner leurs efforts. On essaie de travailler le plus étroitement possible mais je ne crois pas qu'il serait possible d'avoir un premier document avant le calendrier dont je vous ai parlé.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

Merci beaucoup, Léon. Je ne vois pas d'autres personnes qui veulent prendre la parole. Moi j'aurais peut-être une question.

Est-ce que vous nous avez indiqué que le conseil juridique sera sélectionné ? Ça sera le même cabinet juridique qui sera utilisé également pour le groupe de la transition NTIA ?



LÉON SANCHEZ : Oui. Il y a de fortes chances que ce soit le même cabinet juridique étant donné qu'on ne veut pas perdre de temps et engager deux cabinets juridiques qui vont faire le même travail. Donc étant donné que le calendrier est assez serré, nous voulons travailler avec un seul cabinet juridique. Les deux groupes travailleront avec le même cabinet juridique.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Léon. Olivier. Deuxième question. Je crois que ce matin beaucoup de nos membres ont dû quitter la salle pour aller à une autre réunion. Je ne sais pas si vous avez plus d'informations au sujet de cette réunion qui s'est déroulée ce matin.

Donc plusieurs membres ont quitté la salle. Je ne sais pas s'ils sont partis déjeuner. Vous avez travaillé ce matin, n'est-ce pas ? Est-ce qu'il y a comptes-rendus de progrès ?

LÉON SANCHEZ : Oui. Excusez-moi. On a été faire une visite de la ville. Non je plaisante bien entendu.

On s'est réuni avec le Conseil d'administration. L'ordre du jour était d'indiquer ce que nous faisons au Conseil d'administration, les différentes étapes, le travail de notre groupe de travail intercommunautaire.

On a parlé du calendrier. On a reçu un retour de la part du Conseil d'administration. Ces remarques idée très intéressantes. Bruce Tonkin qui est la liaison du Conseil d'administration nous a indiqué beaucoup



de points intéressants. Nous avons également parlé des prochaines étapes et une vision générale de ce que nous essayons d'effectuer comme travail. Nous avons demandé au Conseil d'administration de nous donner un petit peu des idées sur ce qui serait un bon résultat de notre groupe de travail.

Donc nous avons travaillé avec le Conseil d'administration ce matin. Oui.

ALAN GREENBERG :

Merci beaucoup. J'ai une question et un commentaire.

Avec le Conseil d'administration, moi je n'ai pas eu tous mes e-mails, mais il y avait une liste de responsabilité, de mécanismes de responsabilité. On a dit que sous certaines conditions, la communauté va demander que le Conseil d'admiration reconsidère certaines décisions. Donc en langue anglaise, c'est selon le terme reconsidérer de la langue anglaise donc je veux m'assurer qu'on a la même terminologie. Je veux que ça soit bien clair. Parce que parfois revenir sur une décision en langue anglaise et à l'ICANN, ça peut être assez négatif.

Le commentaire que je voulais faire, c'était sur la coordination entre les deux groupes de travail. Je ne parle pas en tant que président de l'ALAC. Moi je suis membre de ces groupes de travail. Ce que je pense—

Je n'ai pas tous les détails sur ces propositions mais en ce qui concerne la responsabilité, il me semble que nous avons un scénario qui est un peu le scénario du pire. De quoi avons-nous besoin au niveau de la responsabilité si la proposition du CWG, si ça va dans le sens d'un très fort renforcement de la responsabilité.



La coordination n'est pas véritablement un problème. Le problème qui se pose c'est est-ce que les personnes du CWG ont confiance en eux. Est-ce qu'ils croient qu'ils vont arriver à des résultats ? Il ne suffit pas de faire un rapport. Il faut que le rapport soit accepté et entériné par le Conseil d'administration.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Alan. Nous avons une contribution de Sébastien Bachollet qui travaille à ce groupe. Nous voulons lui donner la parole.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Comme vous avez des outils d'interprétation, je vais continuer à les utiliser.

Donc c'est Sébastien Bachelet, membres représentant EURALO dans le *Cross Community Working Group* sur l'*Accountability*.

Moi j'aurais bien aimé savoir qu'est-ce que vous, vous vouliez que nous transmettions comme message dans ce groupe. Nous sommes vos représentants et pas l'inverse. Quand est-ce qu'on pourra avoir cette discussion ? Quand est-ce qu'on pourra avoir une discussion sur le fond et pas juste savoir où on en est ; le groupe s'est réuni avec et comment, mais sur le fond. Qu'est-ce que vous, représentants des utilisateurs, vous voulez. Qu'est-ce que vous voulez que l'on amène dans ce groupe.

Parce que nous, chacun de nous a une opinion. La mienne est visiblement très différente de celle des autres puisqu'à la réunion en Allemagne j'étais le seul de l'ensemble des participants à être en désaccord avec la proposition qui était faite. Est-ce que je continue



d'être en opposition parce que je pense que ce qu'on nous propose n'est pas la bonne direction ou est-ce que vous êtes tous d'accord avec ce qui nous est proposé, et que je ferme ma gueule et que j'irai dans la même direction que vous.

C'est pour moi un élément très important. Lors de la discussion que j'ai eue dans la téléconférence d'EURALO, j'ai eu l'impression que les gens étaient plutôt d'accord avec ma vision des choses. Mais j'aimerais savoir quand est-ce qu'on pourra avoir cette discussion pour savoir ce que vous, vous en pensez, ce que vous, la voix des utilisateurs pensez pour qu'on puisse l'amener dans ce groupe de travail.

Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Sébastien. Donc en fait, nous n'avons pas de groupe de responsabilité. Oui. Julia ? Alain en premier ?

Non je ne crois pas que nous ayons de groupe responsabilité.

ALAN GREENBERG : La décision était prise lors de la dernière réunion de l'ICANN Los Angeles que toute personne s'intéressant à la responsabilité au CCWG. Il y a beaucoup de personnes qui ont travaillé à ce CCWG. Il y a beaucoup de personnes qui seront disponibles pour travailler à cela.

Et nous allons avoir un groupe ad hoc qui va se réunir fréquemment avec ces personnes d'ALAC, d'At-Large, du CCWG, pour présenter des opinions en effet et pour essayer de faire en sorte que les membres, tous, ait droit de parole.



Nous voulons nous assurer que les membres soient alignés. S'il y a différentes positions, ça doit être clair également. Donc en effet, il y a énormément de réunions. Nous n'avons pas encore réuni ce groupe, mais ce groupe sera réuni très bientôt à Singapour et se réunira régulièrement.

Donc c'est un petit peu de ma faute. Nous avons décidé d'avoir ce groupe et nous allons le faire. Nous allons rectifier cela.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Alan. Donc cela, c'est une mesure que nous devons prendre, une action à prendre. Et ce sera très bien avoir une coordination avec les différents membres du groupe.

ALAIN GREENBERG : Est-ce que je peux demander au personnel que ça soit une action à suivre parce qu'on l'a un petit peu oubliée, et je crois que c'est quelque chose qui a été un petit peu oublié. Il faut absolument que nous avancions. Il faut que ça soit fait dans la semaine.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Donc il nous manque un petit peu de temps. Nous avons Yuliya, Tijani et Evan. Donc je crois que la transition de l'IANA, on en a beaucoup parlé. On n'en a parfois un petit peu assez. On parlera de notre stratégie. Mais je passe la parole à Yuliya.



YULIYA MORENETS : Merci, Olivier. C'est yuliya Morenets, secrétariat d'EURALO. J'aimerais commenter sur ce qui a été dit donc je vais m'exprimer en français.

Je voudrais faire un petit commentaire sur ce que Sébastien vient de dire. Et en effet, pour pouvoir construire, pour avoir un avis constructif et remonter à nos RALO, en tout cas au niveau européen, est-ce qu'on pourrait avoir un petit bref résumé des scénarios proposés et de ton point de vue en fait, Sébastien, qui est différent, pour qu'on puisse avoir un avis constructif en tout cas, une remontée constructive à nos membres.

Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Ce que nous allons faire, ce que nous pouvons faire, je crois que ce groupe de travail ad hoc devra en effet effectuer cela. Nous devons avoir le point de vue de tous les membres et voir s'il y a des différences entre eux, entre leurs opinions.

Tijani vous avez la parole.

TIJANI BEN JEMAA : Yuliya voulait dire autre chose. Elle voulait dire la remontée du point de vue des RALO pour le groupe.

Donc c'est vrai que nous, membres du groupe, on va s'aligner pour coordonner nos positions. Mais ce qu'elle demande, c'est qu'il y ait une remontée du point de vue des RALO pour ce groupe-là.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Tijani. Maintenant que tout le monde parle français ça devient difficile dans ma tête. Donc je continue en français pour l'instant.

Donc on prend note que les RALO devront faire partie, au moins, de ce premier appel, ce premier *conference call* pour pouvoir faire une remontée. Et peut-être qu'en anticipation à cela, les RALO pourraient déjà discuter dans leurs différentes régions.

La parole est à Evan Leibovitch

EVAN LEIBOVITCH : Vous ne voulez pas entendre ma commande de la langue française. Je voudrais rebondir là-dessus en effet au niveau des RALO, au niveau des ALS. Il y a énormément d'informations qui arrive. Et il y a des personnes qui sont sur la liste d'informations qui suivent ce qui se passe. Je crois que ça fait exploser nos cerveaux parce qu'il y a trop d'informations parfois qui circulent avec tous les débats, les documents, tout ce qui est publié. Et tout rentre en conflit parfois.

Il y a une absolue impossibilité pour la plupart des personnes de suivre ce qui se passe. Vous savez, il y a quelques années que je travaille sur cela et j'ai du mal à comprendre tout cela. Je ne comprends plus qui propose quoi. Je crois qu'il faut vraiment assurer un suivi sur la conversation à notre niveau. Il faut prendre en compte les besoins des RALO et des ALS.

Et il faudrait peut-être avoir un blog ou un Webinaire, un Webinaire c'est peut-être un peu trop. Mais les personnes qui sont totalement engagées, les personnes présentes, je crois qu'elles devraient s'exprimer. Nous voulons voir ce que ces personnes avancent. Ce qui est



considéré. Ce qui est totalement inintéressant. Et comment faire en sorte que les ALS et les RALO comprennent la situation, comprennent le débat.

Si, nous participons. Je suis présent également. J'écoute et je suis totalement vraiment submergé par toutes ces informations. C'est beaucoup de jargon. C'est impossible à suivre. Que pouvons-nous faire pour que ça soit accessible, plus accessible que maintenant ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci. Je sais que Adam Peek du personnel de l'ICANN élaborait un récapitulatif des actifs était en cours. Si vous avez éliminé tous les courriers électroniques, vous pouvez aller le consulter.

EVAN LEIBOVITCH : Olivier, je ne demande pas un document générique, public. Ce que je voudrais serait du travail des gens des ALS, d'At-Large, avec l'opinion des utilisateurs finaux. Quelle est votre interprétation de ce qui se passe, c'est ça que je veux savoir.

Je veux une liste objective de ce que les différentes personnes en pensent, et de ce que les différentes personnes ont dit. Je trouve que si on a toutes les informations, ce serait un peu trop. Je voudrais savoir ce qui serait raisonnable du point de vue d'At-large en réalité, pas une liste objective.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Evan. Maintenant dans la parole à Alan Greenberg et puis à Wolf Ludwig. Alan.



ALAIN GREENBERG : Comme j'ai dit, on avait dû se réunir avant mais on ne l'a pas fait et je m'en excuse. Il me semble qu'on devrait peut-être reprendre cette question lorsqu'on aura le temps peut-être, à notre réunion de clôture. Cette réunion devrait avoir des abonnés, des personnes qui veulent être informées sans de voir s'abonner à la liste.

Il semblerait que les informations sont un peu trop des fois. C'est difficile à suivre. Mais oui, je trouve que c'est nécessaire tout à fait. Et si vous voyez ce que l'on a fait dans le groupe CCWG ad hoc sur la transition, nous avons pris le temps lors des réunions de réviser les récapitulatifs de ce qui se passe, les questions qui sont soulevées, et puis on voit les opinions de tout le monde, la vie, les sentiments.

C'est ce qu'on devrait continuer de faire.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Alan. Maintenant, Wolf Ludwig.

WOLF LUDWIG : Merci, Olivier.

Je suivais cette discussion avec beaucoup d'intérêt. Ce que Yuliya a dit tout à l'heure et ce que Tijani a réinterprété m'a semblé très intéressant. Vous parlez tous les deux de la participation de nos membres au niveau d'EURALO.

C'est une bonne idée, effectivement. Mais c'est également une pensée visuelle. Je vais dire que moi-même j'avais été abonné au CCWG sur la



responsabilité. C'était une liste de diffusion que je suivais depuis décembre. Mais la quantité de courriers électroniques par jour était un peu trop. J'avais du mal à suivre. Ça me prenait entre une heure et demie et deux heures par jours. Je ne peux pas le faire. Je n'ai pas le temps.

Je ne pourrais pas demander cela des autres membres non plus. Donc il faut toujours avoir à l'esprit le fait qu'on est des bénévoles. On ne peut pas demander à nos membres, même ceux qui sont très attirés par cette question, d'investir tout ce temps pour pouvoir suivre la discussion.

Donc tout ce que je peux recommander pour le moment, c'est que l'on considère les résultats du travail de ces trois groupes de travail.

D'une part, les résultats du travail du CCWG sur la responsabilité qui sera présenté dans d'autres réunions aux communautés élargies, ici à Singapour.

Une fois qu'on aura passé cette étape de planification et de présentation, il va devoir y avoir une consolidation du travail des différents groupes. Donc je pense que dès que les résultats de nos travaux auront été digérés, on aura plus d'informations. On connaîtra mieux les détails. Donc je pense qu'on sera à un meilleur moment pour considérer comment pouvoir digérer et partager ces informations avec nos membres de la communauté.

Lors des derniers appels mensuels, on a déjà essayé de discuter de ces questions, montrer ce qui est discuté en ce moment. À un premier moment, d'après les options qu'on avait, il y avait des personnes qui



voudraient avoir une solution externe et qu'il y a d'autres qui voudraient avoir des solutions internes de l'ICANN.

Alors je suppose que la majorité des membres d'EURALO préféreraient que cette solution soit interne de l'ICANN.

Si l'on considère les modèles dans le contexte de cette discussion, on devrait faire de notre mieux pour essayer d'informer nos membres. Mais ces informations devraient être partagées en doses. On ne doit pas tout envoyer ensemble parce que les personnes ne pourront plus vraiment suivre ce qu'on leur offre. Ils ne pourront plus pouvoir comprendre.

Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Wolf Ludwig. Il me semble que le groupe de travail ad hoc sur la responsabilité suit la même piste de travail que le groupe de travail du CCWG sur la responsabilité. Donc s'ils se mettaient d'accord, on pourrait sans doute réduire la quantité de courrier électronique qui arrive à nos boîtes.

Je sais que le Groupe de travail sur la transition de la supervision des fonctions IANA maintient des appels. Donc si vous n'avez pas pu lire tous les e-mails, vous pouvez de toute façon vous mettre à jour sur le travail. Il y a des résumés disponibles.

Tijani ?

TIJANI BEN JEMAA :

Merci.

Wolf, nous parlons de deux choses différentes. Ce que Yuliya avait demandé ce n'était pas de l'information. Ce dont tu parles maintenant. C'est plutôt de la concertation. Parce que le groupe dont je fais partie qui est sur le Comité de l'Accountability, nous sommes en train de donner des points de vue. Le mieux on représente cette communauté, le mieux ces points de vue viennent aussi du bas, des RALO.

L'idée de Yuliya comme je l'ai compris, c'est que l'on organise quelque chose et moi je suis avec l'idée de garder *IANA issues ad-hoc working group* pour les deux puisque les sujets sont très proches. On peut le faire. Parce que si on va multiplier les réunions, on aurait plus le temps. Donc on utilise toujours ce même cadre, *IANA issues*, pour discuter et de l'*Accountability* et de la transition.

Donc on en discute pourquoi ? C'est pour avoir la température des membres d'At-Large, pour que lorsqu'on va dans le groupe, on parle un peu en leur nom. On transmet leurs points de vue. C'est ça l'idée. L'idée n'est pas d'avoir l'information. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

Merci, Tijani. On a ici une proposition d'unir les deux groupes. C'est bien ça ? Yuliya Morenets.

YULIYA MORENETS :

Merci beaucoup. Je suis contente de voir que cette discussion positive a lieu. Je vais reprendre cette idée de Wolf parce que moi aussi je suis d'accord avec ce qu'il dit. Il y a énormément d'informations. On n'a plus



le temps de tout suivre. On reçoit des centaines de courriers électroniques qu'il faut lire.

Et donc l'idée, vous avez compris d'ailleurs ce que je voulais dire, c'est qu'on devrait recevoir des résumés brefs sur les scénarios proposés, particulièrement sur les points de vue de Sébastien qui diffère de ce qui a été dit. Je le c'est parce que je l'ai entendu lors d'un des appels mensuels. Parce que je ne suis pas sûr que toutes les ALS connaissent quel est votre avis.

Alors si tout le monde pouvait savoir quel est votre opinion, et partager leur propre opinion serait bien. Mais bien sûr l'idée ici n'est pas d'avoir des centaines de courriers électroniques. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Yuliya. On a maintenant Fatima Cambronero.

FATIMA CAMBRONERO : Merci, Olivier. Je vais parler en espagnol.

Moi aussi je suis d'accord avec ce que dit Wolf. Il est impossible de suivre tous les courriers électroniques à travers la liste de diffusion. Et ceux parmi nous qui font partie du groupe de travail d'At Large et du CWG savons qu'il est complètement impossible d'être à jour avec tous les courriers électroniques, avec toutes les discussions. On ne peut pas être au courant de tout ce qui se passe.

Donc si j'ai bien compris ce que Tijani disait, que le groupe de travail ad hoc d'At-Large devrait prendre en charge le sujet de la discussion sur la responsabilité et la transition. Il me semble que c'est trop, Tijani. Ce



n'est pas raisonnable. On ne peut pas s'occuper de la transition IANA tous seuls. Pour moi, c'est inimaginable d'ajouter la responsabilité à la discussion sur la transition. On ne peut pas avoir un seul groupe pour tout aborder. On ne peut plus se mettre à jour avec tout ce qui se passe en ce moment parce qu'il y a trop de temps qui est passé, il y a trop de travail qui a été fait.

Je pense que les deux groupes devraient être séparés. À titre personnel, je dirais que je ne peux pas suivre toutes les discussions du groupe IANA. Ce serait encore plus impossible de suivre les discussions sur les deux sujets.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Fatima. On a ici une contre-proposition d'avoir des groupes séparés.

CHERYL LANGDON-ORR : Merci. Je vous respecte mais je dirais que je ne suis pas d'accord.

Pour ceux parmi nous qui participent déjà et suivent déjà les deux groupes et les deux discussions, si l'on double que ce soit rien que les exigences des délais de réunions, ça va être extraordinaire pour nous.

Je ne sais pas si le personnel pourrait trouver une manière d'organiser la quantité de réunions nécessaires pour les deux sujets. Mais de toute façon, je pense qu'on est à un moment de la transition où on pourrait peut-être réduire ou comprimer je ne dirais pas la périodicité mais plutôt la quantité de temps total que ça nous prend pour faire le travail que nous faisons.



Et donc, une proposition comme celle de Tijani où le même super groupe travaillerait sur la responsabilité un peu plus et un peu moins sur la transition serait réalisable. Ce serait surtout faisable pour ceux parmi nous qui participons déjà aux deux groupes essayant de digérer toutes les informations dont vous faites mention.

Alors il serait utile pour l'équipe de dirigeants régionaux et la communauté At-Large pour qu'on puisse savoir quels sont les résultats les conversations, pour pouvoir écouter les enregistrements, lire les procès-verbaux et les transcriptions pour pouvoir extraire toutes les informations.

Je comprends certainement pourquoi ce serait bien d'avoir moins d'informations, mais il y en a parmi nous qui aurait beaucoup de mal si on devait suivre cette élimination de doublon.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui. Fatima, vous avez la parole.

FATIMA CAMBRONERO : C'est vrai que si on suit ce raisonnement, je comprends qu'il n'y aura plus de personnes, on manque de personnel pour les deux groupes. Au sein de LACRALO, on a deux ou trois personnes qui participent à ces groupes. Et on n'aura plus de personnes qui pourraient participer au nouveau groupe.

Cet équilibre pour que tout le monde participe, s'engage, discute, c'est difficile. Si je suis la ligne de pensée que vous exprimez, c'est vrai que ça pourrait être plus simple d'avoir ces mêmes personnes participer.



OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Fatima. J'ai une question sur ces personnes qui participent au groupe de travail des questions IANA ad hoc. Quelle est le volume, la quantité de courrier électronique ? C'est déjà trop tel qu'il est ? Non je parle de l'autre groupe de travail ad hoc sur les questions IANA pas de l'autre.

Il y a certains membres sein de notre groupe qui participent aux discussions qui ont lieu à l'extérieur de notre communauté. Peut-être qu'on pourrait choisir les messages ou déclarations d'état, de statuts, lorsqu'on fait des rapports pour le reste des gens pour que tout le monde sache l'état des choses.

Evan Leibovitch et puis Tijani Ben Jemaa.

EVAN LEIBOVITCH : Et une intervention toute courte à faire. Je voulais suggérer que ce n'est pas la peine d'avoir un groupe qui travaille trop. Si on se sert d'un blog ou d'un tweet on pourrait très bien donner des mises à jour régulières sans devoir avoir des discussions de plusieurs pages à chaque fois.

Ces outils existent, le blog ou le tweet ; on pourra les utiliser.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Vous voulez les publier ?

EVAN LEIBOVITCH : En 140 caractères ? Oui sans doute.



OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Je ne sais pas si les gens ont le temps de le faire. Je suis un peu dérouté.

On a Tijani Ben Jemaa, Cheryl Langdon Orr ? Sandra et après Cheryl. Tijani.

TIJANI BEN JEMAA : Ce que je propose, Olivier, est que pour les personnes qui s'intéressent à la transition, et pour que ceux qui sont intéressés à la transition et ce qui sont intéressés à la responsabilité participent aux deux, je propose qu'on divise cette réunion en deux parties.

La première partie de la discussion portant sur la transition, la deuxième sur la responsabilité.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : On avance. Merci, Tijani. Sandra maintenant.

SANDRA HOFERICHTER : Merci, Olivier. Je voulais soutenir ce que disait Evan.

Peut-être qu'on pourrait faire d'autres propositions pour améliorer la transparence et la clarté pour ceux qui ne participent pas mais qui sont intéressés.

Olivier, vous avez participé au dernier appel d'EURALO. Vous serez qu'on nous a demandé de compléter un sondage en novembre de l'année dernière sur trois modules. Ceux qui participent au groupe de travail ont une orientation concernant leur opinion envers ce groupe.



J'ai complété ce sondage. Ça m'a pris un moment pour bien le compléter parce qu'il faut considérer les réponses. Ça a été très intéressant de voir les résultats spécifiques de ce sondage. Pour m'avez envoyé un lien avec les informations mais ce n'était pas facile de tout voir, de mettre en rapport les questions avec les réponses pour voir qui c'est qui avait complété le sondage. Il n'y avait que les membres du groupe de travail qui avaient complété le sondage et le reste non.

Ça aurait été intéressant de voir quelles était l'opinion des personnes qui ne participent pas au groupe de travail. On ne savait pas s'il y avait des confusions, s'il était nécessaire d'apporter des précisions. Ça aurait été bien de voir une division des résultats pour avoir une idée un peu plus claire. Peut-être que la prochaine fois on pourrait le faire.

Je m'arrête, c'est bon.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Non vous avez le micro. Allez-y.

SANDRA HOFERICHTER : Je voulais simplement parler de la séance de sensibilisation qui a eu lieu sur la transition du rôle de supervision des fonctions IANA. J'étais là avec Jimmy. J'ai demandé à la communauté technique à laquelle on faisait une participation, il y avait une communauté technique très engagée avec la transition, je leur ai demandé s'ils savaient l'avis de l'ALAC, etc.

Ce n'était pas vraiment ciblé à l'ALAC mais pour certaines des SO et des AC, il y avait une discussion très politique sur cette transition. On sait



tous que ça a une valeur très symbolique mais lorsqu'il s'agit des fonctions, c'est très simple. Et ça devrait l'être.

Ils avaient la sensation que c'est devenu trop politique. Alors avis, c'est quelque chose de critique parce que ça pourrait prolonger le processus. Donc voilà pourquoi à la fin on ne pourrait pas arriver à conclure notre travail avant septembre.

Et même si Fadi ce matin a dit que cette date butoir peut être prolongée, remise à plus tard, pour ce qui est du prolongement du FGI, on devrait peut-être assurer à ce point-là que la communauté se mette d'accord— je ne trouve pas mes mots en anglais, pardon. Que la communauté se mette d'accord et que ce soit clair que ceux qui vont prendre une décision sur l'extension du FGI et de la transition voient que le modèle multipartite et le modèle ascendant fonctionnent et que cette communauté a pu trouver une solution pour la transition, pour la gestion. Et cela est important avant septembre.

Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Sandra Hoferichter. Je répondrai maintenant à votre première remarquée puis je donnerai la parole à Alan.

Pour ce qui est du sondage, les méthodes de travail qui ont été utilisés lors de la réunion de Francfort pour l'élaboration de la proposition de la communauté des noms pour la transition. Il y a eu des membres de notre communauté qui avait déjà une idée très claire de ce qu'ils devaient dire grâce à notre sondage. Mais le président à changer la manière d'agir et à changer donc la manière de procéder lors d'une



pause. On va donc commencer à aborder la question de la création d'entité le reste de cette semaine.

Donc c'était bien pour les membres d'ALAC était là. On s'est servi des réponses du sondage pour pouvoir répondre et réagir à ce qui était discuté lors de la réunion de Francfort. Je m'excuse de ne pas avoir fourni une mise à jour de cette question.

Alan ?

ALAN GREENBERG :

Merci.

Je parlais d'abord de ce qu'a dit Sandra. Elle a parlé du FGI. Le FGI, qu'est-ce que ça a à voir avec la responsabilité de l'IANA ? Tijani n'a rien dit. Il n'a pas raison. Je m'excuse, mais vous vous trompez Tijani.

Ces deux questions sont liées dans l'esprit des personnes. L'incapacité du groupe de travail sur la transition sera utilisée contre le modèle multipartite et contre le FGI probablement. Il y a des personnes qui en discutent, qui ont les fonds pour le FGI mais qui ne les octroient pas sur la base du manque de décisions.

Donc les deux questions sont en rapport. Peut-être qu'elles ne devraient pas l'être. Mais en tout cas, lorsqu'on voit le contrôle des personnes qui ont le pouvoir de contrôler ces fonds dans les prochaines assemblées, ce sont des processus qui sont très liés malheureusement. Donc ce serait bien d'avoir une réponse définitive avant septembre, et en tout cas de pouvoir avancer comme si on était les personnes qui contrôlent ces calendriers.



Donc je dirais quand quelque sorte on contrôle cela.

Ces discussions sont trop complexes. Il faut qu'on simplifie ici. Je dirais quelque chose que les gens ne vont pas entendre, on ne va pas pouvoir tout simplifier. On ne va pas pouvoir trop simplifier non plus. Des fois on complique les processus par la manière de gérer ce qui se passe. Et à un certain niveau, il faut décider s'il faut se consacrer à ces travaux ou s'il faut faire confiance aux personnes qui veulent faire attention.

Il y a des questions qui ne peuvent être simplifiées ici. D'autre part, on peut donner des aperçus et on doit fournir des aperçus. Mais si tout le monde veut faire partie du processus de prise de décision, il va falloir qu'ils participent aux travaux. On ne peut pas contourner la nécessité de travail.

Mais je suis moi-même d'accord avec Cheryl. À mesure qu'on avance avec ce processus, nous allons voir qu'il n'est pas nécessaire d'entrer dans la même profondeur que de par le passé dans certains cas. Je ne veux pas dire qu'on sache qu'elles vont être les réponses. On ne le sait pas. Et il y a des décisions difficiles à être prises. Il n'est pas clair comment nous allons prendre ces décisions.

Mais le mieux qu'on peut faire, c'est de rendre des comptes sur ces discussions. Ça ne prendra pas plus que 140 caractères mais il faut que l'on fasse un meilleur travail ceux qui veulent être informés mais ne veulent pas faire partie du processus de prise de décision.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Alan. Il nous reste quatre minutes. Donc on conclut la liste.



Et Sébastien Bachollet, puis Mohamed El Bashir. Et Alan, je vais vous demander de nous donner une mise à jour en une minute pour ce qui concerne l'état actuel du travail de transition de rôle de supervision des fonctions IANA.

Sébastien.

SÉBASTIEN BACHOLLET : J'ai l'impression qu'on a changé de sujet et qu'on est passé sur *IANA Transition*, mais je reviens sur mon point sur *l'Accountability*. Je pense qu'on peut toujours discuter du comment on va former nos membres, etc.

Moi, j'aimerais savoir comment on va leur demander leur avis. Comment on va faire remonter la position. Parce que c'est ça qui est important aujourd'hui ce sujet-là essentiellement. Si nous nous ne sommes pas « *accountable* » envers nos membres, des membres de nos ALS, alors pourquoi est-ce qu'on demande l'« *accountability* » d'autres parties de l'organisation. Il faut que l'on commence par nous-mêmes. Et commencer par nous-mêmes ces demandes et l'avis de nos membres.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Sébastien, Olivier au micro. Lorsqu'on parle des pratiques du groupe de travail de transition IANA, cela implique une demande à nos membres ; on leur demande à travers des sondages ce qu'ils pensent, ce qu'ils sentent. Et cela est bien lié entre les deux.

Mohamed El Bashir.



MOHAMED EL BASHIR :

Merci, Olivier. Je voudrais souligner ce qu'Alan a dit

Tout le monde suit ce processus et cela a de grands impacts sur le modèle multipartite, bien sûr.

Je participe à l'ICG. C'est un peu frustrant de devoir attendre à recevoir sa proposition de la communauté des noms, ça donne une mauvaise image du processus total de devoir attendre et d'être en retard déjà.

Donc j'espère qu'on pourra avancer dans les prochaines semaines, même dans cette réunion. Autrement, le modèle complet sera risqué. Il est important que l'on agisse ici. Je serais content de vous donner une mise à jour de l'ICG si vous voulez.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

Merci, Mohamed. Heidi me regarde, l'air de dire non. Pas de mise à jour. On n'a pas le temps.

Maintenant, Alan Greenberg.

Peut-être que dans le reste de la semaine on pourrait programmer une mise à jour. Je demanderai à Alan Greenberg de nous raconter l'état de la transition du rôle de supervision des fonctions IANA. Quelles sont les solutions devant nous en ce moment et quelle est l'opinion de l'ALAC ?

ALAN GREENBERG :

Je vais parler de la responsabilité et de la transition de la supervision des fonctions IANA.

L'opinion de l'ALAC, et on a cinq représentants dans chacun de ces groupes, cinq représentants parce qu'on ne croit pas nécessairement



que tout le monde va pouvoir se mettre d'accord. On n'a pas de règle qui dise que les cinq personnes par régions doivent être d'accord.

C'est beaucoup mieux, beaucoup plus facile et beaucoup plus utile. Mais on a cinq personnes. Donc on ne devrait pas craindre les désaccords, s'il y en avait bien sûr. Depuis le début du travail au sein du groupe de travail intercommunautaire pour la transition et pour la responsabilité [inaudible] sont très liés avec la responsabilité.

Alors ici, en définitive, ce que l'on peut et ICANN qui fonctionne, un ICANN multipartite où la communauté est au contrôle. Parce que le multipartisme, c'est ça. Nous croyons avoir bien déclaré clairement que nous voulons avoir suffisamment de responsabilité pour que la communauté puisse contrôler IANA de manière effective. Si on à ce niveau de responsabilité, ce n'est pas nécessaire d'avoir un modèle externe plus complexe que nécessaire.

Voilà notre opinion uniforme. Cela dicte nos décisions. On a pris des décisions très conscientes. On a passé beaucoup de temps à discuter de cette question au sein du groupe de travail sur la transition du rôle de supervision des fonctions IANA. Et on a supposé au sein du groupe qu'on aurait beaucoup de mesures de responsabilité dans les différentes mesures pour contrôler le Conseil d'administration. Si un jour par exemple le Conseil d'administration décide d'agir sans suivre l'opinion des différentes parties prenantes, ce n'est pas facile. Parce que des fois les parties prenantes ne sont pas d'accord. Une partie prenante serait suffisante des fois, mais on ne peut pas représenter tout le monde parce qu'on n'est pas tous d'accord.



Voilà pourquoi on est plusieurs. Si on sent tous que le Conseil d'administration n'agit pas dans l'intérêt du reste de la communauté, on va devoir prendre le pouvoir. Mais c'est bien d'avoir système de freins et de contrepoids, d'avoir des contrôles. Si on a des moyens de contrôle, on pourrait avoir un impact sur les décisions pour ce qui est du modèle de transition et pour contrôler également la piste de travail qu'on va suivre pour ce qui est de la responsabilité.

Les personnes peuvent toujours bien sûr être en désaccord. S'ils ont des bons fondements pour ce qu'ils pensent, peut-être qu'ils vont pouvoir obtenir notre accord avec ce qu'ils pensent.

Mais qu'est-ce qu'on veut ? On veut un ICANN qui ne soit pas contrôlé par les registres ou par les bureaux d'enregistrement. Qui ne soit contrôlé ni par l'ALAC, ni par les personnes commerciales, ni par l'IPC. On va avoir différentes parties prenantes qui vont avoir différent avis bien sûr. Mais c'est l'ICANN que l'on veut. On veut une représentation de toutes les communautés.

Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Alan. On est à la fin de cette séance. Je veux vous rappeler tous que mardi on a une réunion du groupe de travail ad hoc d'At-Large sur la transition du rôle de supervision des fonctions IANA de 17h00 à 19h00. L'ICG va nous donner une mise à jour de cette séance. Mohamed, vous pouvez nous donner votre mise à jour lors de cette réunion, nous parler de la proposition interne à l'ICANN et externe à l'ICANN, Contract Co, des différentes entités, et considérez les



prochaines étapes je voudrais que vous participiez tous à cette discussion d'une heure et demie.

Je donnerai la parole en ce moment-

Et ce qu'on pourrait faire serait bien sûr consacré ces deux temps la responsabilité pour commencer à discuter de cette question, si tout le monde est d'accord. On pourrait modifier l'ordre du jour dès qu'on sera réuni.

Maintenant je donne la parole à Alan Greenberg pour la prochaine partie de l'après-midi. On remercie le personnel qui est venu nous parler de la stratégie des réunions. Nous avons Nick Tomasso et Nancy Lupiano qui vont se joindre à nous.

Nous passons la parole à Alan Greenberg en premier.

ALAN GREENBERG : Merci beaucoup. Nancy a beaucoup changé apparemment.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : On doit halluciner.

ALAN GREENBERG : Avant de commencer, nous avons aujourd'hui mis un minuteur, un chronomètre. Je crois qu'on va devoir l'utiliser d'ici peu. Nous avons pour cette séance de 30 minutes uniquement, donc je vais donner une minute à chacun. Essayons de respecter cela parce que nous avons la signature formelle et officielle d'un protocole d'accord. C'est important.



Ensuite, il y a une autre réunion et il y a des personnes qui doivent partir. Donc vraiment on n'a pas beaucoup de temps.

Merci beaucoup Nick et Nancy d'être venus nous voir. En fait, ce n'est pas Nancy. Je vous passe la parole.

NICK TOMASSO :

D'abord, j'aimerais vous remercier de m'avoir invité à vous dire quelques mots sur notre nouvelle stratégie. Je suis très heureux que beaucoup de personnes soient ici présentes. Nous avons Aziz Hilali avec qui je travaille étroitement depuis longtemps, donc je suis très heureux de lancer le débat.

Nous avons adopté cette stratégie qui a été développée par la communauté, par le groupe de travail basé sur la communauté, qui a été indiqué au Conseil d'administration. Nous avons donc un plan à suivre. Notre plan a été accepté par le Conseil d'administration. Nous avons maintenant un contexte et un calendrier.

Nous sommes très heureux d'écouter vos besoins pour développer ce calendrier. Nous avons ces trois réunions qui vont se dérouler. En tant que membre personnel, je vais passer la parole à Tanzanica King qui va vous présenter quelque transparent sur notre stratégie des réunions, sur ce qui va être mis en place en 2016 ; à partir de l'année 2016.

Donc je donne la parole à Tanzanica King.

TANZANICA KING :

On m'a dit que vous avez déjà beaucoup de questions à ce sujet. Vous êtes déjà bien au courant de cette stratégie. Je crois qu'on va parler des



premiers principes ; nous aurons Sébastien qui vous en parlera. Ensuite, nous vous parlerons des différents points. Donc je donne la parole à Sébastien.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Merci beaucoup. Oui, le groupe de travail a beaucoup de membres qui sont dans cette salle, c'est clair. Mais c'est important de voir quelles étaient nos principes directeurs. Nous allons commencer le travail. Et nous voulions nous assurer qu'il y ait assez de temps de réunion en face-à-face pour le développement des politiques des SO et des AC. Nous voulions avoir la possibilité d'avoir des réunions entre les différentes parties prenantes, entre les différentes commissions, entre les différentes communautés, parce que ce n'est pas seulement important d'avoir des réunions mais surtout des échanges entre les différentes parties prenantes.

Il y a des domaines sur lesquels il faut travailler ensemble. Donc nous voulions promouvoir l'utilisation efficace de la communauté et réduire les conflits entre les différentes séances qui sont très nombreuses lors des réunions de l'ICANN. Donc nous avons des réunions alpha bêta gamma ou quoi que ce soit parce que ABC c'est déjà pris. On ne peut pas utiliser ces lettres. Mais ces trois réunions, et si vous voulez faire un choix entre réunion, il y a beaucoup de personnes qui ont leur ordinateur, qui suivent une réunion, qui ont leur téléphone qui suivent une autre réunion, et qu'ils sont physiquement dans une troisième réunion. Ça c'est extraordinaire. Il y a des gens qui font un travail extraordinaire de cette manière.



Mais parler, s'exprimer dans trois réunions, ça me paraît quand même assez difficile. Parfois on ne donne pas le même message selon la réunion. Donc tout le monde n'est pas en mesure de faire cela. Surtout les hommes. Les hommes ont du mal à faire plusieurs tâches à la fois alors que pour les femmes c'est beaucoup plus facile. Elles peuvent suivre plusieurs réunions sur plusieurs écrans et ainsi de suite.

Donc nous voulions réfléchir à l'efficacité de ces réunions. Nous voulons maximiser également une participation de qualité ; je ne vais pas trop rentrer dans les détails parce qu'on n'a pas assez de temps pour les questions. Également, ce que nous essayons de faire c'est de trouver une solution qui permette une croissance. Si nous avons plus de parties prenantes, plus de participants, plus de sujets, comment peut-on être assez flexible pour faire cela.

Et bien entendu, nous avons l'intention d'accroître la crédibilité de l'ICANN dans la communauté au sens large, pas seulement aux participants qui sont en ligne mais pour toute la communauté. La communauté de l'Internet.

Donc merci, voilà ce que j'avais à vous dire. Tanzania, je vous redonne la parole.

TANZANICA KING :

Merci. Je passe au transparent suivant. Je sais que vous avez déjà vu cela, nous allons revenir rapidement sur cette réunion A. C'est un petit peu comme la réunion que nous avons aujourd'hui. Six jours. Donc première réunion du cycle, un format vraiment assez similaire à ce que



nous avons à l'exception du forum public divisé en deux. Donc avoir des résolutions avant la fin de la semaine, c'est ce qu'on essaie de faire.

Nous allons voir maintenant la réunion C parce que je sais qu'il y a beaucoup plus de questions sur la réunion B. J'ai fait exprès d'intervertir B et C.

Pour la réunion C, la réunion la plus longue, à la fin de l'année, sept jours ; deux jours dédiés au travail dans la communauté, au sein de votre communauté, dans votre propre groupe. Tandis qu'il y a un jour de travail intercommunautaire entre les différentes parties prenantes, l'ALAC travaille avec la ccNSO ou la GNSO par exemple. Et nous avons un jour dédié au travail interne des SO et des AC. Nous avons deux jours de forum public, assemblée générale, séance d'ouverture, donc c'est assez similaire à ce que nous avons actuellement.

Nous avons un jour de conclusion et assez de temps pour vraiment faire tout notre travail sans rajouter des journées supplémentaires.

Et maintenant, nous pouvons passer à la réunion B. Ça, ça ne dure que quatre jours. Et je suis sûr qu'on a des questions à ce sujet. Nous avons une journée pour la sensibilisation de la communauté. C'est quelque chose de planifier mais on n'a pas encore de modèle pour cela. C'est quelque chose de très nouveau, c'est pour cela que je pense qu'on aura des questions à ce sujet et que nous devons travailler ensemble pour définir un peu ce type de réunion. Donc la sensibilisation de la communauté, est-ce que vous allez [inaudible] dans une diversité, est-ce que vous allez faire venir des gens à la réunion, ça ce n'est pas encore vraiment décidé. C'est une grande question qui se pose. Donc il faut qu'on y réfléchisse ensemble.



Trois jours se concentrant sur le travail des SO et des AC, et il n'y a pas de forum public. Il n'y a pas de cérémonie d'ouverture. Donc on a peu de distraction et on prend le temps de travailler. Donc c'est tout ce que je dirais.

Est-ce que vous voulez poser des questions maintenant ou est-ce que vous voulez voir la suite la présentation. Donc s'il n'y a pas encore de questions, je vais continuer la présentation.

EVAN LEIBOVITCH :

Merci beaucoup. Evan Leibovitch, je suis président intérimaire de NARALO.

Ce qui manque un petit peu comme le dit beaucoup Chris Mondini c'est la sensibilisation interne. Donc il y a des personnes qui sont intéressées financièrement et il y a des communautés néanmoins, comme At-Large, certaines parties de la GNSO également, vous avez des groupes qui n'ont pas d'intérêts financiers à être ici à cette réunion de l'ICANN.

Un des problèmes que nous avons c'est de voir comment nous faisons participer les gens. Donc la sensibilisation c'est une bonne chose. Il faut qu'ils soient intéressés et qu'ils continuent à être intéressés quand ils sont là. Donc bâtir et renforcer les capacités, faire des activités de mentorat, s'assurer comme on l'a vu ici que la responsabilité de l'ICANN et renforcer, la transition de l'IANA. Donc est-ce que vous pouvez résumer en simplement quelques mots ces thèmes aussi complexes ? Est-ce que ça sera pertinent pour les personnes qui n'ont pas d'intérêt financièrement à être aux réunions de l'ICANN ?



Vous parlez de sensibilisation externe. Au niveau de l'interne, vous vous rappelez de cette lettre de Chris Mondini qui a été envoyée ? Je me demandais si vous aviez pris cela en compte.

ALAN GREENBERG : Sébastien, une réponse rapide.

SÉBASTIEN BACHOLLET : On a essayé de prendre cela en compte dans le calendrier des réunions. Il y a des jours dédiés à un travail au niveau interne et du temps où c'est mieux organisé. Vous faites votre travail dans votre communauté. Et vous avez des débats avec d'autres communautés. On a pris cela en compte.

Et ce qu'on espère obtenir de la manière dont on organise ces trois réunions est que cela fonctionne de cette manière. Là, vous avez vu pour une seule réunion. Vous avez de la sensibilisation dans la réunion B. Là on va dans des endroits où on ne va pas d'habitude. Par exemple, on retourne toujours à Singapour. On retourne à Buenos Aires. On retourne à Rio. Mais on veut aller au Chili. On veut aller au Pérou. On veut aller dans des pays africains. On ne peut pas aller avec de trop grosse réunion. Donc ça donne la possibilité de faire de la sensibilisation dans les communautés locales, aller avec des réunions plus petites.

EVAN LEIBOVITCH : Excusez-moi, Sébastien. Vous n'avez pas totalement répondu à ma question. C'est une bonne chose de faire venir des gens de l'extérieur mais il faut les engager à ce moment-là. Et ça, c'est un défi à relever.



ALAN GREENBERG : C'est noté. Nous avons pris note de cela, Evan.

ARIEL LIANG : Donc nous avons une question à distance de la part de Murray McKercher au sujet de cette stratégie.

NICK TAMASSO : La jeunesse de ces centres régionaux c'est quelque chose qui permet de faire de la sensibilisation au niveau du monde entier. Nous travaillons sur l'Internet. Nous travaillons à distance. Nous avons ces bureaux de liaison. Nous avons des bureaux de liaison le jeudi. Et pour cette réunion, nous allons avoir des bureaux de liaison et de participation lundi, mardi et jeudi parce que nous avons une forte valeur ajoutée, une demande forte également. On travaille avec des ALS. On travaille avec l'ISOC. Et ils ont des centres de participation à distance. 36 interactions pendant trois jours avec 36 participants, 12 par jour environ.

Donc cette stratégie des bureaux de liaison et des centres de participation à distance va se poursuivre lors de ces réunions de l'ICANN.

ALAN GREENBERG : Merci. Il n'y a pas d'autres questions à distance ? Donc je vais moi-même poser la question.

Moi, ça m'inquiète un petit peu cette réunion B. Pour At-Large, on nous parle de la flexibilité. Moi je ne vois pas la flexibilité sur ce diagramme.



Qu'allons-nous faire lorsque nous travaillons avec la communauté locale ? Est-ce que nous pouvons utiliser d'une autre manière ce calendrier de quatre jours en ce qui concerne la sensibilisation ? On prend des jours de vacances en venant ici. On n'est pas payé pour venir ici. On n'est pas avec nos familles. On prend des jours de vacances pendant la semaine. C'est difficile de dire à quelqu'un qu'il doit venir un jour avant, prendre une journée de vacances, et qu'on va aller dans des écoles pour parler de l'ICANN.

Je crois que certaines personnes ne vont pas pouvoir le faire, ne vont pas venir. Est-ce que ça vaut la peine de se déplacer dans le monde entier pour seulement trois jours de réunions ? Je ne pense pas.

Donc vous nous avez dit que vous n'avez pas encore totalement la stratégie, mais je remets en cause un petit peu cette stratégie.

SÉBASTIEN BACHOLLET :

Merci. Nous avons eu beaucoup de participants de ces communautés qui ont demandé cela. La communauté des affaires a demandé une sensibilisation dans la communauté, dans les collectivités. Lorsque l'on parle de sensibilisation, ce n'est pas aller dans une école. Moi je crois que vous allez voir les ALS de demain, un groupe de personnes qui s'intéressent dans ces pays dont je parlais, ces régions que l'on peut visiter, qui veulent participer, qui veulent s'y mettre à l'avenir.

La question est, qui va participer à quel jour. C'est très ouvert cela parce que par exemple pour la réunion C je ne crois pas qu'on ait besoin de demander aux personnes de participer à huit jours. Je crois qu'il faut que les personnes viennent à une partie de cette réunion, mais à la fin



de cette réunion, nous devons effectuer toutes ces tâches ; les tâches des SO et les AC et également le travail entre les différents groupes. Également avoir le Conseil de la GNSO, les élections du nouveau Conseil d'administration, ainsi de suite.

Vous avez parlé de voyager pour venir simplement pendant trois jours lors d'une réunion. Parfois, on a des réunions qui durent que deux jours. Donc là, ça sera trois jours. Je ne crois pas qu'on ait besoin d'une journée supplémentaire. Si vous voulez avoir des réunions de cinq jours, je suis sûr le personnel de l'ICANN peut y réfléchir. Mais on essaie de limiter un petit peu la durée de ces réunions.

ALAN GREENBERG :

Il ne nous reste que sept minutes et nous avons trois personnes qui veulent prendre la parole. Je crois que c'est Sandra, Vanda. Vous plaît soyez brefs et concis.

SANDRA HOFERICHTER :

Merci beaucoup. J'aimerais vous expliquer un petit peu plus l'idée de sensibilisation. Nous pensons que nous devons faire plus à ce niveau. Si on va dans le monde entier, pas seulement en Europe, en Amérique latine. Dans tous les continents, il y a des endroits où on ne va pas souvent.

Je crois qu'on devrait garder beaucoup de flexibilité. Ça pourrait être un effort conjoint pour que les SO et les AC travaillent ensemble, que l'ALAC visite une structure At-Large dans la communauté. Et je crois qu'on doit essayer de suivre ce modèle. Peut-être qu'il y en a un qui se

révélera être meilleur que l'autre. Donc cette journée pour représenter vraiment un travail conjoint entre les SO et les AC.

Comme Alan l'a dit, je crois que ce sera un problème. Les gens ne se déplaceront pas que pour trois jours. Je crois qu'ils viendront pour les quatre jours. Je crois que c'est important de visiter des endroits où on ne va pas dans le monde.

VANDA SCARTEZINI :

Oui. Je suis d'accord. Je crois qu'il faut faire plus. Plus de travail de sensibilisation. Et nous devons faire cet effort, je crois, de sensibilisation autour de nous. Donc mon opinion est la suivante. Le modèle. Nous devons inviter des groupes dans la collectivité à venir participer avec nous à nos réunions pour qu'ils aient une idée de ce que nous faisons parce que lorsque nous partons, si nous nous partons, je crois qu'il n'y aura pas assez de participation. Je crois que si on fait venir des personnes, si on invite des personnes à venir avec nous, à s'asseoir avec nous, à assister, à participer à nos réunions, je crois que ça va être beaucoup plus positif. Ces personnes vont comprendre ce que nous faisons et vont participer beaucoup plus. Je crois que le format est très ouvert pour ce qui est des petits pays.

Cela va ouvrir des possibilités à des grands pays également comme le Brésil, qui sont des pays extrêmement vastes où il y a des endroits où il est impossible d'avoir de grandes réunions qui se tiennent. Donc je crois que parfois, il faut prendre cela en compte. Par exemple le nord du pays est un peu isolé. Il est très différent du sud du pays. Il y a de grandes diversités.



Donc je crois que ces réunions B, bon, on n'a pas encore totalement travaillé et conclu à ce sujet, mais je crois que c'est une proposition très intéressante. Moi, je soutiens cette proposition d'avoir la possibilité d'aller dans des régions qui sont moins souvent visitées.

ALAN GREENBERG :

Il ne nous reste que deux minutes. Donc quelques mots de conclusion. Aziz, vous voulez prendre la parole ? Excusez-moi. Je ne vous ai pas vu.

AZIZ HILALI :

Oui. Je vais m'exprimer en français.

D'abord, je voudrais remercier l'équipe de l'ICANN pour le travail qu'ils font parce que j'ai eu le plaisir de travailler avec eux pour la réunion de Marrakech.

Moi, je ne vais pas donner mon avis. Je ne connais pas très bien les différents types de meetings dont vous avez parlé. Je voudrais simplement savoir l'estimation du nombre de personnes pour les réunions du type B.

Et puis j'ai une remarque pour Nick. Ce document là que vous avez distribué dans les sacs, d'ailleurs ce n'est pas moi qui l'ai trouvé, c'est un qui m'a montré ça. J'ai trouvé quand même une phrase que je voudrais que vous corrigiez. Je ne sais pas si c'est un document de l'ICANN ou des organisateurs locaux. Je vais lire en anglais.

« La ville a été choisie une fois que la ville d'origine, Marrakech, a exprimé des inquiétudes de la participation d'Africains en raison de l'épidémie d'Ebola ».



Il n'y a pas de maladie. Vous le savez très bien Nick, puisque vous avez été deux fois à Marrakech. Il n'y a pas de maladie Ebola. Je ne pense pas que ni les organisateurs ni personne— d'ailleurs, il y a eu une déclaration que nous avons rédigée en commun accord avec Fadi et Tarek Kamel sur les raisons du report de la réunion de l'ICANN et donc je voudrais bien compris cela surtout si c'est un document officiel de l'ICANN.

NICK TOMASSO :

Aziz, vous avez tout à fait raison. Vous avez soulevé un point très important. J'aimerais vous assurer que ce n'est pas une publication officielle de l'ICANN. C'est une autre organisation qui a créé cela. On a déjà vu cela et Tanzanica avec nos sponsors et se penche dessus. C'est un document qui est quand même un document de marketing mais il ne représente pas la position de l'ICANN.

L'ICANN a pris cette décision de manière très claire. Ça ne vient pas du gouvernement du Maroc et personne ne peut suggérer cela. Ce n'est pas exact. Je suis tout à fait d'accord avec vous. Nous allons revoir ce document et vous avez tout à fait raison.

Ce n'est pas une publication officielle de l'ICANN.

FATIMATA SEYE SILLA :

Merci, Alan. C'est Fatimata Seye Silla. Je voudrais apporter tout mon appui pour le type de meetings que vous avez sélectionné. Mais je voudrais aussi ajouter un point important.



Je pense que quel que soit le type qu'on aura choisi, que l'ICANN aura choisi, ce serait important de maintenir quand même une balance entre les régions. Ce qui s'est passé avec le Maroc est regrettable.

Au niveau africain, et là je parle même au niveau du Sénégal, comme j'ai dit à certains amis que je vais à Singapour, on m'a dit « Représente l'Afrique ». Parce qu'on ne sait pas pourquoi on va à Singapour.

Donc vraiment, je pense que c'est un point important pour ne pas créer vraiment un esprit d'inégalité entre les régions, qu'on essaie d'être plus juste, plus rationnel dans nos démarches et dans nos réflexions. Surtout, par rapport à l'image que nous envoyons au monde entier. C'est important. Je me sens impliqué dans l'ICANN. Je me sens une partie intégrale de l'ICANN. C'est difficile à défendre devant nos communautés.

Merci.

NICK TOMASSO : Alors est-ce que vous attendez une réponse ?

ALAN GREENBERG : Je crois que la bonne réponse est « Merci beaucoup. C'est bien compris ».

NICK TOMASSO : Bien noté, bien compris.



ALAN GREENBERG : Je crois que personne d'autre ne veut prendre la parole. Nous allons donc pouvoir lever cette séance. Cette partie de cette réunion est terminée. Vous n'avez pas le droit de vous lever et de quitter la salle parce que nous n'avons pas fini la journée.

Nick et Nancy, eux, ont terminé leur travail.

GISELA GRÜBER : Reprenez vos places s'il vous plaît, nous allons commencer avec la dernière partie de la réunion. Evan, merci.

ALAN GREENBERG : Puisqu'Evan est beaucoup plus élégant que moi en ce moment, il va présider la séance pour les prochaines 15 minutes.

EVAN LEIBOVITCH : Merci. Je sais que vous êtes fatigués. Donc si on commence avant, on va finir avant. Donc prenez vos places s'il vous plaît. Je vous en prie. Merci.

Je suis Evan Leibovitch. Je suis le président intérimaire de NARALO et dans cette capacité je suis très content d'être ici pour conclure un processus qui est en train d'avancer depuis un moment pour formaliser la relation entre l'organisation régionale At-Large de l'Amérique du Nord et John Curran, le président-directeur général d'ARIN. On est la troisième région qui le fait. Je suis très content de le faire.

Cette relation entre At-Large et notre RIR local est très importante, d'une part parce que ARIN a une composante qui n'existe pas à l'ICANN en termes de couverture des sujets mais aussi en termes de processus.



ARIN à un processus qui est multipartite qui diffère de celui de l'ICANN. L'exposition des ALS et de nos membres à ce nouveau modèle sera très positive et très importante pour avancer.

[Inaudible] de voir qu'il y a différentes approches qui nous permettent de réunir différentes communautés, différents processus multipartites, différents multi acteurs. Je serai à San Francisco dans les prochains mois. Comme on a dit aujourd'hui, on a créé une proposition pour organiser une assemblée générale de NARALO en parallèle avec la réunion d'ARIN de Montréal en octobre.

Si approuvé, j'espère que les autres ALS pourront également profiter de cet échange interculturel. J'ai hâte de voir que cette réunion se réalise.

John, vous pouvez prendre la parole.

JOHN CURRAN :

Bonjour. Je suis John Curran, le président-directeur général d'ARIN. C'est le registre régional de l'Amérique du Nord. On dessert les États-Unis, Canada et à peu près 25 communauté de l'Amérique latine et des Caraïbes. Je suis très content d'être ici avec vous aujourd'hui pour conclure, je répète, ce processus qu'on a entamé ensemble avec NARALO pour formaliser notre relation afin de pouvoir organiser des activités de sensibilisation plus significative et pour aider à développer de meilleures relations.

C'est important pour considérer ce qu'on fait, ce qui est important pour les deux organisations. Et ce qui est important, c'est que l'on sache que l'Internet a un impact sur beaucoup de personnes, sur beaucoup de vies.



L'idée est de pouvoir envoyer ce message, qu'il y a des politiques qui sont définies, qu'à des informations importantes qui doivent être transmises. Et donc toute méthode qui sert à transmettre ces informations nous permet d'avoir davantage de possibilités. Alors on a conclu un protocole d'accord pour que nos deux organisations travaillent mieux ensemble.

EVAN LEIBOVITCH :

Merci. Une autre remarque. Je remercie de personnes qui ont beaucoup travaillé pour le processus qui nous a menés jusqu'ici. D'abord, Garth Bruen, le vrai président de NARALO que je remplace aujourd'hui.

Garth, si vous nous entendez, on vous remercie énormément de votre contribution. Autrement, on prendra contact avec vous. On remercie également Glenn McKnight qui en ce moment s'occupe des caméras, mais qui beaucoup plus avant cela, à travers ses activités à NARALO et à l'ALAC nous a aidé à conclure ce processus. Donc je le remercie encore.

Alors je redonne la parole et le contrôle de la séance maintenant à notre président de l'ALAC, Alan.

ALAN GREENBERG :

La séance est finie. Nous allons nous réunir encore, Heidi ?

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]

